



RAPPORT D'ACTIVITÉS

DU COLLÈGE DES TRANSITIONS
ÉCOLOGIQUES ET SOCIÉTALES

ACCÉLÉRONS
LES TRANSITIONS
EN PAYS DE LA LOIRE

“
POURSUIVONS
ENSEMBLE !
”





SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	5
2	REMISE EN CONTEXTE	11
	• Hypothèses du programme	11
	• Principaux acquis des travaux	14
	• Les axes stratégiques du projet TES IV	18
3	ORGANISATION DU COLLÈGE, GOUVERNANCE, VIE DES COLLECTIFS	23
	• La vocation du Collège TES	23
	• Les partenaires du Programme TES	24
	• La gouvernance du Collège TES	24
	• Les groupes de travail	26
	• L'équipe de coordination	28
	• Nos appuis techniques et opérationnels	28
4	BILAN DE L'ANNÉE 2024 - 2025 : L'ACTION - RECHERCHE COMME MODALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT DES DÉMARCHES DE TRANSITIONS	31
	• Une démarche prospective pour préparer les nouveaux mandats et son portage collectif	35
	• Évolution des modes de vie sur les territoires	40
	• La gestion en commun des ressources	61
	• La formation du Collège TES	69
5	ÉVÈNEMENTS ET COMMUNICATION	83
	• Conférences	83
	• Interventions	84
	• Livrables publiés dans l'année	85
	• Communication digitale	86
5	POINT CONTRACTUEL ET FINANCIER	89



INTRODUCTION

TES 2015-2025 : UN « COMMUN TERRITORIAL » EN DEVENIR

Ce rapport d'activités du Collège des Transitions Écologiques et Sociétales 2024-2025 vient rendre compte du lancement des travaux du programme triennal TES IV (2024-2027).

LE LANCEMENT

DU PROGRAMME TES IV

Organisé autour de trois objectifs stratégiques^❶ ce programme est aussi marqué par un déploiement à l'échelle régionale. Plus d'une vingtaine de projets ou de démarches territoriales sont suivis désormais sur treize intercommunalités et réparties sur l'ensemble des départements des Pays de la Loire. Pour sa construction, le programme a bénéficié des enseignements des étapes précédentes sur les modes de vie notamment et d'un travail original de prospective en 2022 et 2023^❷. En fil conducteur, avec la méthodologie de l'action-recherche partenariale suivie par les partenaires du Collège TES, une expérience collective iné-

dite s'approfondit. Elle s'avère particulièrement ajustée, nous semble-t-il, pour la conduite des projets de transition. De fait, ces derniers sont avant tout des projets de transformation sociale et la clé de « l'innovation sociale territoriale », systémique et non linéaire, est bien celle de la coopération, encore et toujours !

^❶ Mobiliser les acteurs des Pays de la Loire sur les enjeux de transition, faire évoluer les modes de vie et apprendre à gérer en commun les ressources sous pression des chocs écologiques.

^❷ Animé par Carine DARTIGUEPEYROU, prospectiviste, membre du réseau scientifique de TES, en amont du lancement de la démarche sur la gestion en commun des ressources.

UN « COMMUN TERRITORIAL »

EN DEVENIR...

Interrogés en février 2025 sur ce que représente le Collège TES pour eux, les nouveaux administrateurs évoquent spontanément un « espace » et un « outil ».

■

« Un espace de coopération et de diversité, multi-acteurs, multi-niveaux, qui nous invite à quitter les postures pour aller sur les questions de fond ensemble, avec un niveau d'engagement élevé pour les membres...

Un espace d'inspiration et de méthodes pour mieux piloter nos structures... Un espace aussi "pas de côté" dans une approche sensible qui nous invite à piloter les politiques publiques différemment.

■

Un « espace » donc, fortement approprié par ses membres mais un « outil » aussi... *pour comprendre les territoires en profondeur (enjeux, acteurs, politiques, etc.), pour sortir du 100% technique et mieux intégrer les sciences sociales dans la transition écologique.* »

Cependant, nous disent-ils aussi, le Collège TES est « un espace souvent encore incompris » de la part de ceux qui n'y sont pas impliqués. Malgré son antériorité, 10 ans d'expérience en tant que projet partenarial, le Collège TES est un « commun territorial »⁹ encore jeune.

Tout un travail est à réaliser dans les années qui viennent pour rendre encore plus lisible la démarche collective et en consolider l'expérience. C'est tout l'enjeu de la réflexion stratégique qui s'engage déjà avec le Conseil d'Administration et l'Assemblée générale en parallèle de la mise en œuvre des actions dont nous rendons compte dans ce document. Le bilan annuel proposé revient, comme chaque année sur les hypothèses du collège, son organisation collective avant d'aborder l'actualité de l'année écoulée.

LES EXPÉRIMENTATIONS

ENGAGÉES

Vous trouverez ainsi dans ce document un retour sur les **expérimentations engagées concernant l'évolution des modes de vie** suivies tout au long de l'année par la « communauté des modes de vie »⁴. Le bilan de cette première année témoigne d'un « pallier » dans la compréhension des conduites de projets. Après « être entrés dans le vif des expérimentations modes de vie », celles-ci invitent, pour la suite, à aller plus loin encore dans la compréhension sociale des ressorts des pratiques : les conditions d'existence, les trajectoires, les formes de sociabilité qui sont un support essentiel des apprentissages de pratiques nouvelles.

La nouvelle action-recherche sur la gestion en commun des ressources concernant l'énergie et l'eau a démarré de son côté avec une première étape d'**enquêtes exploratoires** visant à identifier les futures expérimentations. Sur les deux thématiques, la problématique commune est celle des conditions de dia-

logue et de coopération entre les acteurs pour partager l'eau demain alors que son accès sera plus retreint encore et, pour l'énergie, porter ensemble la mise en œuvre concrète d'une sortie des énergies fossiles sur les territoires.

En Mayenne par exemple⁵, sur la gestion en commun de l'énergie, les acteurs territoriaux commencent à témoigner, via une rencontre en cours avec l'ensemble des dirigeants des intercommunalités, sur les conditions concrètes de coopération entre communes, intercommunalités, syndicat d'énergie, département, profession agricole et l'ensemble des acteurs. Le travail d'enquête s'engage aussi sur l'eau en Maine et Loire, sur les bassins versants Èvre-Thau-Saint-Denis et celui de Romme-Brionneau-Maine à la rencontre par exemple des irrigants porteurs d'expériences de gestion collective de l'eau⁶.

³ Cette notion traduit le projet du Collège comme démarche portée collectivement par les acteurs du territoire.

⁴ Qui associe, une fois par trimestre, les porteurs des démarches pilotes, les partenaires qui les accompagnent, ainsi que des chercheurs.

⁵ Une enquête exploratoire réalisée en mars 2025 avec TEM 53, le Syndicat d'Énergie de la Mayenne.

⁶ L'enquête exploratoire est conduite avec la sociologue Florence OSTY, membre du réseau scientifique de TES et en partenariat rapproché avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et les acteurs des bassins concernés.

Et si, pour aller plus loin dans le dialogue et les changements de pratiques, on parlait de cette reconnaissance des capacités existantes des acteurs, en donnant droit aux connaissances différentes du milieu qui peuvent se croiser, aux représentations différentes aussi qui sont le produit des trajectoires de chacun pour ne pas seulement s'exclure. En considérant, au fond, les « singularités », à la base du social aujourd'hui.

Et si, poursuivant notre exploration, plutôt que de ne voir dans le social que le jeu des intérêts, on cherchait à **se « comprendre autrement »** pour reprendre la formule de Pierre Rosanvallon, « *les épreuves de la vie - comprendre autrement les Français*⁷ » ? On y gagnerait sans doute en possibilité de les représenter et de les associer davantage. C'est bien dans cette perspective que le Collège, anime les cercles d'échanges entre DGS, en partenariat avec l'ADGCF, et entre les Président·es des territoires TES. Les questions partagées sont clés pour le prochain mandat :

Comment construire un projet politique ambitieux sur la transition écologique avec une logique sociale forte dans un contexte de polarisation accentuée de la société ? Comment traduire ces projets politiques orientés vers les transitions, dans l'organisation de la collectivité ? Comment assurer la transversalité nécessaire ? Comment accompagner élus et agents dans la démarche ? Comment imaginer et organiser de nouveaux dispositifs de représentation et de participation considérés comme légitimes et inclusifs ?

Des pistes concrètes sont partagées en matière d'organisation, de formulation des projets, de formation des élus et des techniciens.

« **Mieux se comprendre les uns et les autres, c'est aussi enrichir considérablement l'expérience collective.** »

Les « séminaires rétrospectifs et prospectifs » que nous avons animés sur plusieurs territoires⁸ ont montré notamment l'appétence des équipes pour des temps d'échanges donnant plus de place aux vécus des uns et des autres, à des expressions plus personnelles à propos des politiques publiques menées ensemble. La coopération se nourrit, nous le savons au Collège pour une bonne part des relations affectives qui se tissent

à l'occasion des projets. Des histoires de femmes et d'hommes capables de construire des ponts entre élus communaux et intercommunaux par exemple pour penser les politiques publiques territoriales autrement, d'une façon plus articulée entre les échelles et les thématiques.

« **Mieux se dire et mieux se comprendre, dans le projet démocratique, ce serait sans aucun doute faire place dans cette « explosive modernité »⁹ que décrit la sociologue Éva ILLOUZ au registre des émotions.** »

Émotions qui touchent à l'intégrité des personnes et qui se structurent dans les « *épreuves de la vie* », comme nous l'explique Pierre ROSANVALLON, et que l'on retrouve au cœur du lien social, à travers les expériences de mépris, d'injustice ou de discrimination. Elles touchent enfin, et nous touchons là des sujets que nous explorons ensemble, aux vécus de l'incertitude.

La force des populismes repose dans la compréhension, bien avant tous, du rôle central des émotions dans la vie sociale. Mais, c'est pour les mobiliser au service d'une vision assez binaire de la société : le peuple contre les élites. La logique ici est davantage, sous le poids du ressentiment, celle du passage à l'acte sous la forme de violences potentielles. Une alternative adressée au sujet acteur¹⁰ est celle d'une reconnaissance en nous-même, pour ne pas la rejeter, de la peur que les fondements de nos représentations ne soient ébranlés. Reconnaissance, permettant « *de mettre à l'épreuve ce qui manque de sens* ».



⁷ Pierre ROSANVALLON, *Les Épreuves de la vie. Comprendre autrement les Français*, Seuil, 2021.

⁸ Séminaires rétrospectifs et prospectifs animés avec Carine DARTIGUEPEYROU auprès des élus des communautés de communes du Pays de Pouzauges, de Vie et Boulogne, de Loire Layon Aubance et du Val de Sarthe.

⁹ Éva ILLOUZ, *explosive modernité, malaise dans la vie intérieure*, Gallimard, 2025.

¹⁰ Blaise OLLIVIER, *L'acteur et le sujet - vers un nouvel acteur économique*, Desclée de Brouwer, 1995, Paris.

Nous pourrions reprendre ici, à la suite du séminaire du Collectif des acteurs qui nous a rassemblés en novembre 2024 sur ce thème de l'écoute et du dialogue face aux enjeux démocratiques¹¹, la proposition de Pierre ROSANVALLON d'une « *démocratie des épreuves* ».

Il s'agirait de renouveler les outils de compréhension de la société, au-delà des sondages ou de schémas anciens. Faire davantage appel aux enquêtes qualitatives pour comprendre les vécus, avec de nouveaux indicateurs, y compris concernant les « signaux faibles ».

« **Quand compter n'est pas possible, c'est en racontant que l'on cerne ce qui se passe dans les tréfonds de la société.** » nous dit Pierre ROSANVALLON.

Cette perspective d'écoute, d'ouverture à l'altérité est bien celle du Collège des Transitions Écologiques et Sociétales. Elle est ainsi au cœur du projet de formation où elle a été élargie « au-delà de l'humain » grâce aux interventions, depuis de longues années, de l'ethnologue Florence BRUNOIS-PASINA. Interventions d'une richesse humaine et scientifique incomparable.



Directrice de recherche au CNRS et membre du Laboratoire d'anthropologie sociale, elle a consacré sa vie à l'étude des peuples Kasua de Papouasie Nouvelle-Guinée et des Batooro d'Ouganda. Florence BRUNOIS-PASINA nous a quitté dans la nuit du 12 au 13 mai 2025. C'était une chercheuse d'avant-garde et une amie du Collège TES.

Engagés ainsi tous ensemble depuis maintenant 10 ans, et bien conscients les uns et les autres, élus, techniciens, acteurs économiques et sociaux de la société civile, des avancées et des replis inhérents à tout processus de transformation sociale profond, au gré des difficultés, des contradictions, des rapports de force, des émotions que déclenchent chez nos compatriotes l'annonce de risques immenses, le projet du Collège TES manifeste notre volonté commune.

■ **Celle de poursuivre, résolument, en responsabilité collective la recherche d'une voie démocratique pour la conduite des transitions écologiques et sociétales. En cultivant nos liens, qui sont si essentiels pour exister comme humains et soutenir, ensemble, une espérance.** ■

« Je voudrais remercier très chaleureusement l'ensemble des partenaires, impliqués sur les territoires, dans les organisations et au sein de nos instances, les intervenants au sein des formations de Collège, les chercheurs qui nous accompagnent pour beaucoup depuis le début, les professionnels qui, au quotidien, nous accompagnent pour la gestion, la communication, ou l'informatique.

Je voudrais aussi remercier particulièrement les membres de l'équipe du Collège TES pour leur gentillesse, leurs talents chacun et ensemble et leur engagement au projet collectif.

En pensée avec tous ceux qui, au long de ces dix années, ont fait ce qu'est le Collège aujourd'hui,

Bien amicalement, »



Samuel AUBIN, Directeur du Collège
des Transitions Écologiques et Sociétales

A stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Samuel'.



2 REMISE EN CONTEXTE

Le Collège TS est né en 2013 avec le lancement du parcours de (dé)formation. Suite à l'organisation des États régionaux de l'énergie en 2012 et 2013 par la Région des Pays de la Loire et la DREAL Pays de la Loire, l'École des mines de Nantes (*devenue IMT Atlantique*) a coordonné, en lien avec une trentaine de partenaires, une action-recherche sur les principales questions sociétales posées par la transition énergétique. À cette occasion, nombre de participants ont exprimé leur préoccupation et leur envie de passer des discours à l'action, des scénarios aux réalisations... mais sans vraiment savoir comment.

Le programme TES, Transitions Écologiques et Sociétales est ainsi né, après une année d'échanges, à l'initiative de treize partenaires en 2015.

Depuis 2021, nous parlons plus globalement le projet du Collège TES porte sur une démarche partenariale d'action-recherche et de formation.

HYPOTHÈSES DE LA DÉMARCHE

PARTENARIALE DU COLLÈGE TES

La démarche s'appuie sur trois hypothèses clés qui ont été formulées à partir de démarches systémiques et coopératives engagées sur quatre territoires partenaires dans le cadre de TES II.

1 > Pour faire **évoluer les modes de vie**, il nous faut agir de façon systémique...

2 > ... ce qui n'est possible que grâce à la **mise en coopération des acteurs** (*collectivités, entreprises, associations, citoyens...*).

3 > L'**échelle des territoires** semble pertinente pour engager ces coopérations et lancer des démarches structurantes.

HYPOTHÈSE 1

LES MODES DE VIE POUR AGIR DE FAÇON SYSTÉMIQUE

Agir sur nos modes de production et de consommation, avec l'énergie comme dénominateur commun.

Un état des lieux de nos modes de vie suffit à témoigner de l'urgence d'inverser une tendance (*de fond*) qui suit aujourd'hui schématiquement trois grands axes : la réorientation du marché de l'emploi autour de la consommation, du loisir et de la logistique ; l'expansion du modèle pavillonnaire autour des métropoles ou des littoraux ; et la diversification de l'offre de consommation pour satisfaire une classe moyenne dont les niveaux de revenus tendent à se polariser.

Les évolutions à impulser concerneront donc des domaines aussi concrets que les équipements de chauffage, les habitations à construire ou à rénover, la circulation des voitures thermiques dans les centres urbains, la limitation des températures dans les logements et les bureaux, la fin de l'artificialisation des sols, la limitation du transport aérien mais aussi des flux vidéo, la consommation de viande, la consommation de produits importés.

Or, nos modes de vie sont imbriqués dans des systèmes où s'entremêlent des logiques matérielles et d'aménagement du territoire, des enjeux sociaux, économiques et politiques, nos représentations, valeurs et les habitudes de la vie quotidienne.

Se saisir des enjeux de transitions impliquent donc de prendre en compte les enjeux de reconnaissance et de justice sociale en même temps que ceux de sobriété énergétique, d'écouter les aspirations croisées (*et souvent contraires*) au confort individuel et à la préservation de ce qui nous est commun, de concilier les incertitudes liées au changement à venir et la nécessité de partir de là où en sont les acteurs pour développer des systèmes (*plus*) résilients sur nos territoires.

Agir sur nos modes de production et de consommation, avec l'énergie comme dénominateur commun, conduit ainsi à mobiliser en interactions l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités et État, habitants et associations, salariés et entreprises.

Pour les acteurs engagés dans des démarches de transitions, il importe de se familiariser à cette approche systémique pour agir de manière efficace.

Le Collège TES, qui s'est saisi de cet enjeu dès le commencement, a contribué à caractériser cette notion de modes de vie puis à l'opérationnaliser au travers d'un outil (*la roue des modes de vie*), de livrables et de deux modules de formation en cours de déploiement.

HYPOTHÈSE 2

LA COOPÉRATION

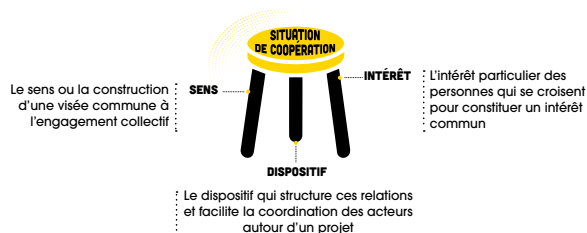
Pour faire évoluer nos modes de vie, il nous faut (ré)apprendre à coopérer.

Mais comment dépasser le stade de l'injonction à faire ensemble ? Nos sociétés contemporaines valorisent aujourd'hui les logiques de compétition et de rapport de force parfois au détriment des qualités coopératives d'empathie et d'engagement.

Les collectifs se constituent quant à eux plus souvent sur le registre du « nous contre eux » que du « tous ensemble ». Quant aux biens, leur gestion n'est que rarement prise en compte dans une logique de commun, la séparation souvent (*trop*) stricte entre ce qui est public et ce qui est du domaine du privé se faisant au détriment de la durabilité de ces ressources.

Comment, alors, faire valoir que humains et citoyens sont bien plus capables de coopération qu'on ne le croit et que ne le permettent les organisations et les institutions ?

Pour mieux comprendre ces expériences du « faire ensemble » et en dégager des invariants¹², le Collège TES a interrogé différents projets collectifs en Pays de la Loire, portés par des collectifs d'agriculteurs, de chefs d'entreprises ou d'acteurs associatifs. En croisant ces expériences avec différentes sources académiques, trois composantes-clés des situations de coopération sont distinguées :



¹² Flash TES N°8, « Coopérer pour réussir les transitions : un projet de politique territoriale ? », septembre 2020.

À travers l'analyse des relations qui se tissent de façon dynamique, on s'aperçoit que toute situation de coopération s'appuie et se renforce en mobilisant tour à tour ces trois composantes : la logique première de négociation entre intérêts particuliers s'enrichit progressivement de l'interconnaissance qui se consolide au gré des rencontres, de la confiance et donc aussi du sens commun. De même, la production d'un sens partagé pousse les acteurs à réactualiser leur projet de départ en lui donnant une légitimité nouvelle.

En s'autorisant progressivement à assumer leurs différences, les personnes impliquées dans ce processus de coopération recomposent et approfondissent un commun partagé. La coopération se révèle être alors une source d'apprentissages individuels et collectifs.

La traduction politique de ces transformations personnelles et collectives renvoie à l'exigeante « démocratisation de la démocratie ». On le voit, porter l'enjeu de la coopération n'est pas neutre, c'est même porter un véritable projet de société.

Dans la manière de conduire les stratégies et les projets de transitions, il importe de donner toute sa place aux apprentissages nécessaires pour consolider ces situations de coopération.

■ **Le Collège TES s'attache donc à ouvrir avec les acteurs sur les territoires des espaces d'expérimentations pour lancer des dynamiques larges et inclusives, tester de nouvelles pratiques et outils coopératifs puis capitaliser dans une perspective de normalisation et de déploiement.**

■

HYPOTHÈSE 3 L'ÉCHELLE TERRITORIALE

L'échelle territoriale est pertinente pour développer des coopérations et porter des transformations sociales.

Les partenaires sont partis de la conviction que la transition énergétique et sociétale se fera pour une part essentielle sur les territoires... ou ne se fera pas ! Partant de là, ils ciblent plus spécifiquement l'échelle des intercommunalités pour engager avec l'ensemble des acteurs du territoire et en premier lieu les communes, des stratégies innovantes de transition.

Le rôle des intercommunalités est de mettre en œuvre les stratégies énergie-climat (PCAET) et bien d'autres politiques clés pour les transitions comme les politiques alimentaires territoriales (PAT), les politiques agricoles locales pour favoriser par exemple le passage en bio, les circuits courts, les actions en faveur de la biodiversité ou encore les actions d'écologie industrielle territoriales (EIT). Sans compter les politiques plus locales, comme les plans locaux d'urbanisme auxquels elles sont nécessairement liées (*via les PLUI notamment*).

Dans une logique d'innovation sociale, cet échelon administratif qui mobilise nécessairement plusieurs échelles

d'actions, du local au régional peut être un espace propice aux démarches pilotes qui serviront ensuite de démonstrateurs dans une logique de déploiement à l'échelle régionale.

Cette échelle (*intercommunale, communale...*) semble particulièrement intéressante pour articuler des pratiques et initiatives nouvelles, issues de la société civile, à des aménagements et politiques structurantes portés par les acteurs publics. Des collectifs d'acteurs peuvent par exemple développer des projets d'énergie citoyenne, des AMAPs, des recycleries, du covoiturage, des tiers-lieux, la gestion partagée des déchets sur une zone d'activités... Charge à la collectivité de jouer son rôle, très important, pour accompagner ces porteurs de projet et transformer l'essai à l'échelle du territoire.

Le Collège TES entend donc développer de premiers démonstrateurs pour donner à voir qu'il est possible de faire évoluer les pratiques des habitants sur un territoire et plus largement ensuite créer une dynamique d'innovations sur les territoires des Pays de la Loire.

■ **Faisons l'hypothèse que plus ces projets pilotes et ces démarches territoriales émergeront, plus le national suivra.**

■



LA PREMIÈRE ÉTAPE

TES I 2015-2018

Analyser les conditions d'émergence des projets collectifs.

Le programme TES I (2015-2018) a réuni 13 partenaires. L'objectif était d'aboutir à une meilleure compréhension et une caractérisation de l'émergence des projets collectifs. Cette démarche s'est appuyée notamment sur des échanges entre pairs et des enquêtes de terrain pour repérer des invariants et des « conditions de réussite » ou besoins.

À l'issue de cette première période, les 13 partenaires ont témoigné :

- D'une **meilleure compréhension et caractérisation de l'émergence des projets collectifs** (en zones d'activités, sur la méthanisation agricole, ou les projets associatifs d'habitants), à travers notamment des échanges entre pairs, des enquêtes de terrain, avec des invariants et des « conditions de réussite » qui ont bien été repérés ;

- Des **premiers retours d'expérience en matière de stratégie territoriale** à travers l'expérimentation menée sur l'Île d'Yeu ;

- D'**apports théoriques** via des échanges entre les scientifiques et les acteurs du programme, afin de « s'équiper » sur le plan méthodologique avec des premiers cadres d'analyse ;

- Du **besoin de « vulgariser » les travaux** du programme TES, préoccupation permanente, avec des documents simples, pédagogiques, accessibles à tous, expliquant clairement et avec pertinence les enjeux et les avancées des travaux ;

- D'une **réelle dynamique coopérative** qui s'est installée entre tous, et jugée indispensable : une montée en capacité et en puissance d'agir des différents collectifs.

LA DEUXIÈME ÉTAPE

TES II 2018-2021

Engager des démarches systémiques et coopératives sur quatre territoires pilotes.

Le programme TES II s'est élargi à 30 partenaires et a cherché à caractériser la notion de modes de vie et d'innovation sociale territoriale, à s'appropriier les cadres d'analyse associés à ces notions et à identifier des pistes pour l'opérationnaliser.

À ce titre, cette seconde phase du programme a engagé des démarches expérimentales systémiques et coopératives sur quatre territoires :

- la communauté de communes d'Érdre & Gesvres
- la communauté de communes du Pays de Pouzauges
- la commune de l'Île d'Yeu
- Redon Agglomération

Ces trois années, marquées par la crise sanitaire mais aussi le cycle des élections territoriales, ont permis de dégager trois enseignements forts :

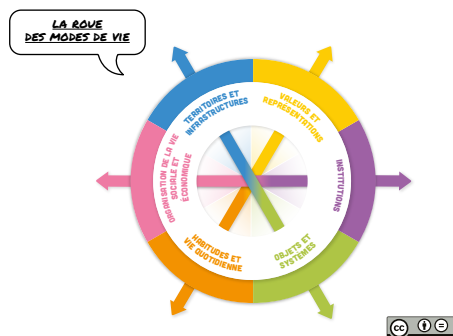
- **Les éléments structurants d'une stratégie territoriale de transitions.** Une note stratégique publiée par le groupe méthodologique puis déclinée sous divers livrables (*Flash TES*, vidéos) a fait ressortir quelques principes d'actions et actions structurantes à mettre en place sur les territoires pour engager des dynamiques de coopérations avec les modes de vie en visée.

- Les expérimentations ont également permis de **délimiter les contours d'un dispositif pour accompagner les territoires** désireux d'engager des démarches de transition. Ce dispositif inclut notamment :

- Des temps rapprochés avec la présidence et la direction générale ;
- Des rencontres régulières avec les exécutifs intercommunaux ;
- Des espaces d'animation et de pilotage multi-acteurs pour travailler aux articulations entre société civile et collectivités ;
- Des projets pilotes pour viser des évolutions de pratiques, donner à voir que c'est possible (tant en termes de méthode que de visée) et engager des transformations plus profondes et plus générales.

- **L'opérationnalisation du cadre d'analyse des modes de vie.** Après s'être approprié des travaux scientifiques autour de cette notion, un groupe composé de membres du programme TES a élaboré un outil pédagogique, la roue des modes de vie, et l'a testé sur quelques projets. Avec l'appui de l'ADEME Pays de la Loire et le CNAM Pays de la Loire, une formation sur les modes de vie a ensuite été mise au point sous la forme de deux modules : un premier de sensibilisation sur ½ journée et un deuxième d'appropriation sur 2 jours.

Comme a pu en témoigner l'ouvrage *TES à cœurs ouverts*¹³ qui portait sur les premiers effets du programme, à l'issue de cette deuxième période contractuelle, le Collège constitue aujourd'hui une sorte de « bien commun territorial » qui se concrétise par l'expérience du faire ensemble.



LA TROISIÈME ÉTAPE

TES III 2021-2024

Vers un déploiement des actions du Collège à l'échelle régionale

Embarquer tous les partenaires pour toucher demain tous les territoires en Pays de la Loire, avec chacun sa façon de faire propre.

2015-2018 : **1** territoire

2018-2021 : **4** territoires

2021-2024 : **13** territoires accompagnés

¹³ Collège des transitions sociétales, *TES à cœurs ouverts*, 2021. Cet ouvrage est issu de l'étude SynTES réalisée par Collporterre (Amandine et Gwendal PIRON) associée à Uniqueness (Carine DARTIGUEPEYROU). L'objectif, à travers cette étude, était d'évaluer en quoi le programme TES fait progresser les territoires et, plus largement, les partenaires impliqués, sur quels sujets (vision, organisation, coopération, qualité relationnelle...) et sur quels champs (personnel, collectif, organisationnel, politique). Au plan méthodologique, 27 entretiens semi-directifs ont été conduits entre novembre 2019 et avril 2020 auprès de 37 personnes issues des organisations partenaires du programme TES et de trois membres de la Coopérative scientifique.

Au lancement de la période TES III (2021-2024), l'assemblée générale de mai 2021 avait confirmé pour les années 2021-2024 la construction d'un déploiement progressif du programme TES.

Ce déploiement devait principalement se faire au niveau des intercommunalités des Pays de la Loire, en articulation d'un côté avec les communes et la société civile, de l'autre avec les départements, la Région Pays de la Loire, mais aussi l'État.

>> UN PROGRAMME D'ACTION-RECHERCHE DE PLUS EN PLUS OPÉRATIONNEL

Le programme d'action-recherche se fait de plus en plus opérationnel avec la mise en place notamment des projets pilotes « modes de vie » associés au déploiement de la nouvelle formation « modes de vie » et la création du poste de « Cheffe de projet modes de vie ».

Dans la perspective de TES IV, les nouveaux territoires démarrent tous une ou deux expérimentations sur les modes de vie et une « communauté modes de vie » se met en place avec les correspondants de chaque territoire et les organisations accompagnantes pour croiser les regards et capitaliser collectivement.

L'accompagnement, au-delà des projets sur les modes de vie, des démarches systémiques sur les territoires permet aux équipes des territoires de se former aux grands enjeux et aux postures nouvelles, de tester de nouvelles manières de faire, et enfin, de voir comment ces expérimentations engagées peuvent être appropriées et généralisées. Les retours d'expérience nourrissent en retour l'action-recherche et ont permis au groupe méthode de reformuler les repères méthodologiques pour conduire des stratégies territoriales de transitions.

LA CONSOLIDATION DU PROJET DE FORMATION DU COLLÈGE



Avec **le parcours de formation pour les pilotes des transitions**, trois groupes ont été lancés sur la période : en octobre 2022, en avril et novembre 2023.

Parallèlement, l'équipe a réalisé une dizaine de sessions de deux jours sur la formation « modes de vie ».

La formation constitue une réponse au besoin de s'approprier des cadres d'analyse et d'action pour tester et créer les conditions de dialogue et de travail entre les acteurs impliqués dans un projet de territoire, une démarche de transition ou un projet structurant.

La formation permet à la fois de partager un vocabulaire et un constat, de se donner collectivement une visée de sobriété et de résilience. À noter, le dépôt d'un dossier de co-certification de la formation avec le CNAM Pays de la Loire.

LA DÉMARCHE DE DÉPLOIEMENT

Le déploiement du programme, décidé collectivement par les partenaires, se concrétise avec l'arrivée de **7 nouveaux territoires** :

Sud Vendée Littoral	CC des Coëvrans
Vendée Grand Littoral	Loire Layon Aubance
Vie & Boulogne	Mauges Communauté
Île de Noirmoutier	

Sur la période 2021-2024, le Collège avait en effet souhaité « déployer » plus largement son action collective en Pays de la Loire. Conforme à la vocation régionale du projet, ce « déploiement » répond aussi à un intérêt formulé par les territoires de la région. Pour la suite,

l'enjeu est de pouvoir généraliser les évolutions de pratiques et les dynamiques collectives. La pertinence de l'action du Collège dans le soutien collectif à l'émergence d'innovations sociales territoriales suppose ainsi la construction avec les partenaires de dispositif de relais et d'essaimage.

Un premier exemple s'initie en Vendée avec le SyDEV en acteur relai auprès des intercommunalités, mais l'on peut évoquer les échanges avec le CNAM Pays de la Loire pour déployer la formation Modes de vie sur les Pays de la Loire ou encore les efforts de coordination avec l'action d'Alisée sur les territoires qui s'embarquent dans une démarche TES sur le Maine-et-Loire.

LE TRAVAIL DE CAPITALISATION



En complément des rapports annuels d'activités, l'équipe de coordination a produit sur la période TES III des notes de travail, des Flash TES, des fiches méthodes, des notes de synthèse, ainsi que des films.

Se sont ajoutés, un ouvrage de compilation des livrables, le topo-guide, un cahier des initiatives, un jeu (*le transitio-mètre des tiers-lieux*) sans oublier un nouveau site internet.

Tout ce travail doit beaucoup au groupe méthode, qui réunit une quinzaine de membres du collectif des acteurs, sous le co-pilotage de l'ADEME Pays de la Loire et du SyDEV, avec pour mission de suivre le processus de production et de diffusion des livrables.

LA RÉFLEXION PROSPECTIVE



L'équipe du Collège a proposé de réfléchir avec l'aide de Carine DARTIGUEPEYROU, de manière prospective, à une question clé pour les Pays de La Loire et dont l'acuité s'est accrue à l'été 2022 : **quelles pourraient être les conditions et les modalités soutenables de partage de l'eau comme bien commun dans un contexte de chocs écologiques ?** Un certain nombre de partenaires ont accepté de participer à deux séminaires de réflexion prospective qui se sont tenus le 29 novembre 2022 et le 17 janvier 2023 à Nantes.

Trois propositions sont ressorties de ces échanges :

- Anticiper les éléments qui pourraient ressortir des chocs écologiques et de conflits liés à l'usage de l'eau ;
- Définir les conditions du dialogue dans un contexte de crises et en vue de parvenir à une gestion en commun de l'eau ;
- Mettre en avant les qualités de leadership adaptées et permettant de décider et d'agir dans ce contexte en Pays de la Loire.

Cette réflexion débouche sur la proposition d'ouverture d'un nouvel axe d'action-recherche pour TES IV en partenariat notamment avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

LES AXES STRATÉGIQUES

DU PROJET TES IV

Sur la nouvelle période 2024 - 2027, le Collège accompagnera 13 territoires pilotes sur les différents départements de la Région Pays de la Loire et déploiera ses travaux autour de 3 axes stratégiques (TES IV) :



Mobiliser les acteurs des Pays de la Loire sur les enjeux de transitions



Faire évoluer les modes de vie en Pays de la Loire



Apprendre à gérer en commun les ressources sous contraintes des chocs écologiques.



MOBILISER LES ACTEURS DES PAYS DE LA LOIRE SUR LES ENJEUX DE LA TRANSITIONS

UN DISPOSITIF DE RELAIS ET D'ESSAIMAGE POUR LES INNOVATIONS SOCIALES

Alors que le Collège TES entre davantage dans l'opérationnel et que les acteurs territoriaux manifestent leur intérêt en rejoignant la démarche, le développement des innovations sociales territoriales suppose la construction avec les partenaires d'un dispositif de relais et d'essaimage. Comment généraliser les évolutions de pratiques et les dynamiques collectives que nous souhaitons promouvoir ? Pour TES IV, cette logique de déploiement partenarial sera au cœur de l'action-recherche et du projet de formation en l'adaptant aux particularités des territoires et aux attentes des partenaires.

FORMULER DES PROJETS DE TRANSITIONS DÉSIRABLES

Face aux tensions au sein du corps social et à la perte de confiance dans les institutions et les gouvernants, la possibilité de porter sur les territoires des projets de transitions est conditionnée à la capacité à produire une vision partagée de l'avenir suffisamment désirable. Cet enjeu est essentiel, avec notamment la préparation des prochains mandats municipaux et intercommunaux.

L'ACCOMPAGNEMENT DES EXÉCUTIFS ET DES DIRIGEANTS TERRITORIAUX

Pour la mobilisation des acteurs des Pays de la Loire, le rôle des dirigeants publics, économiques et associatifs est essentiel. Dans cette perspective, nous poursuivons l'accompagnement des exécutifs territoriaux (cercles d'échange entre DGS et entre présidents), avec le possible lancement d'un parcours de (dé)formation de haut niveau sur les transitions pour les dirigeants publics, privés et associatifs des Pays de la Loire. Nous engagerons également, avec nos partenaires associatifs, une réflexion collective sur le rôle du secteur associatif dans les transitions sur les territoires.

RENOUVELER LES FORMES DE PARTICIPATION ET INITIER DE NOUVEAUX DIALOGUES TERRITORIAUX

En matière de participation et de mobilisation réelle et plus large des concitoyens, la réflexion engagée avec les élus de plusieurs territoires TES sur la construction de règles du jeu et de dispositifs appropriés localement, se poursuit sur TES IV. Nous viendrons explorer, au-delà des différents périmètres de compétences sur les territoires, la construction de dynamiques collectives pour répondre aux enjeux de la crise écologique, l'initiation de nouveaux types de dialogues territoriaux sur les sujets transverses et clarifier la responsabilité confiée aux élus dans notre système de démocratie représentative. TES IV pourrait être l'occasion d'expérimenter une démarche originale.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION AVEC L'ENJEU DE LA COOPÉRATION AU CENTRE

Le développement de l'action de formation du Collège est articulé directement aux travaux d'action-recherche sur les territoires.

Les actions de formation s'adressent en complémentarité, à plusieurs catégories d'auditeurs : les pilotes et porteurs de projets sur les territoires et au sein des organisations ; les équipes-projet sur les territoires sur les cadres d'analyse et d'action proposés par le Collège (*modes de vie, coopération...*), les décideurs et les leaders dans le cadre de projets de transitions et enfin les accompagnants des collectifs et des territoires à commencer par les relais dans le cadre des travaux de TES. La coopération sera au centre de notre dispositif sur TES IV. D'une part, en développant l'action de formation sur cette thématique dans le prolongement notamment des formations sur les modes de vie, d'autre part,

en cherchant par les actions de formation à faciliter les coopérations entre les différents acteurs sur les territoires (*élus, agents, acteurs de la société civile*) au service de la mise en œuvre des projets de territoire. Au-delà, la coopération sera mise en œuvre sur le sujet de la formation en explorant des partenariats avec les acteurs clés de la formation en Pays de la Loire comme le CNAM Pays de la Loire mais aussi certainement avec le CNFPT.

Les actions clés :

- ➔ **Appui aux dirigeants et exécutifs locaux** dans le cadre de leur démarche politique (*séminaires, appui aux dirigeants...*) ;
- ➔ **Parcours de (dé)formation** à destination des pilotes des démarches de transition ;
- ➔ Mise en place du **réseau des anciens auditeurs** dans une logique de soutien mutuel et de partage d'expériences ;
- ➔ **Mise à l'étude** avec des partenaires et lancement éventuel d'un parcours de (dé)formation pour les dirigeants (*élus, entreprises, associations*) ;
- ➔ **Création d'évènements** (*poursuite en 2025 et 2027 du Forum des initiatives, projet de dialogue territorial en Loire Atlantique, journées annuelles de conférences et de débats thématiques en lien avec les trois axes du projet, soirées conférences...*) ;
- ➔ Développement d'**espaces d'échanges** entre acteurs (*élus, DGS, pilotes de projets modes de vie*) ;
- ➔ **Réflexion collective** sur le rôle du secteur associatif ;
- ➔ **Outils de communication** et de **sensibilisation** (*site internet, topoguide et fiches de synthèse, film documentaire*) ;
- ➔ Des **démarches prospectives** opérationnelles (*culture de l'anticipation*).



FAIRE ÉVOLUER LES MODES DE VIE EN PAYS DE LA LOIRE

L'ACTION-RECHERCHE EN COURS

La démarche d'action-recherche du Collège est entrée au cours de TES III dans une phase d'accélération en accompagnant le lancement des premiers projets pilotes « modes de vie ».

Ces démarches d'expérimentation pour accompagner le changement des pratiques sur les territoires rencontrent aujourd'hui l'intérêt de nombreuses collectivités qui engagent de nouveaux projets.

En parallèle, le collectif de partenaires a effectué un travail de reformulation du cadre d'action du Collège en lien avec les démarches systémiques lancées sur les territoires pilotes. L'enjeu : caractériser les innovations recherchées dans les démarches pilotes, s'entendre sur des repères méthodologiques pour conduire des projets qui visent des changements de pratiques, affiner les modalités d'accompagnement de ces projets et démarches alors que de nouveaux territoires entrent dans la dynamique TES, et que se pose la question de la transmission de nos cadres d'analyse dans nos actions de formation.

DÉVELOPPER LES NOUVEAUX PROJETS PILOTES

Le projet TES IV visera d'une part à développer les nouveaux projets pilotes sur les intercommunalités qui rejoignent progressivement la démarche TES.

Tous les départements de la Région Pays de Loire sont concernés avec au moins un territoire qui s'engage. À chaque fois, la formation modes de vie est utilisée comme un outil de lancement du projet pilote.

Les projets pilotes d'évolution des modes de vie sur les territoires se développent sur des thématiques différentes. Cette diversité thématique et territoriale est importante pour poursuivre notre compréhension des moyens mobilisés pour changer les modes de vie.

ALLER VERS UN DISPOSITIF COLLECTIF POUR DÉPLOYER PLUS LARGEMENT L'APPROCHE MODES DE VIE

Comment favoriser la diffusion de l'approche et se mettre collectivement en capacité d'accompagner, demain, davantage de territoires dans des politiques publiques visant à faire évoluer les modes de vie ?

Pour TES IV, l'enjeu sera d'aller vers la construction avec les partenaires d'un dispositif de relais et d'essaimage pour la Région des Pays de la Loire. Et c'est à l'échelle départementale que s'expérimentent et s'organisent aujourd'hui les dispositifs qui seront demain appelés à généraliser les innovations à l'ensemble des EPCI. Il s'agit ici de s'appuyer sur les fonctions stratégiques des partenaires des transitions écologiques et sociétales - structurées historiquement à l'échelle départementale. L'optique reste la même : impulser et soutenir le portage politique, proposer aux territoires un accompagnement technique, accompagner la formation des acteurs des territoires et coordonner des ressources en termes d'animation des dynamiques collectives.

ENGAGER UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE

TES IV conduira également une première évaluation scientifique des travaux grâce à l'accueil en partenariat avec IMT Atlantique d'un post-doctorant.

Le travail de capitalisation pourra partir notamment des questions suivantes :

- Quels effets produits et à quelles conditions sur l'évolution des pratiques (*conduite de projets, système d'acteurs local...*) ?
- Quelles conditions d'évolution des pratiques suivant les thématiques et suivant les différents groupes sociaux ?
- Quelles conditions de déploiement de l'action d'innovation sociale ?
- Quelle transformation de l'action publique et de l'action collective sur les territoires ?

Les actions clés :

- L'**accompagnement** de projets pilotes (*action-recherche*) ;
- Le **déploiement de la formation** et de **dispositifs d'accompagnement** modes de vie pour initier des projets pilotes en Pays de la Loire (au-delà des territoires accompagnés TES) ;
- Le **module de sensibilisation** pour la diffusion de cette nouvelle approche ;
- La mise au point d'un **second module de formation** en appui au développement des projets sur l'évolution des modes de vie (*animation de la coopération entre les acteurs impliqués et généralisation de la démarche*) ;
- L'**espace d'échanges** entre porteurs de projets et accompagnants (*communauté apprenante modes de vie*) ;
- La **production de livrables** et **outils pédagogiques** ;
- La **démarche d'évaluation scientifique**.



APPRENDRE À GÉRER EN COMMUN LES RESSOURCES SOUS CONTRAINTES DES CHOC ÉCOLOGIQUES

À LA SUITE DES SÉMINAIRES DE PROSPECTIVE EN 2022-2023

En préparation du programme d'action recherche TES IV, le Collège TES a proposé de réfléchir de manière prospective sur les conditions et les modalités soutenables de partage de l'eau comme bien commun dans un contexte de chocs écologiques ?

Un certain nombre de partenaires ont accepté de participer partiellement ou intégralement à deux séminaires de réflexion prospective qui se sont tenus le 29 novembre 2022 et le 17 janvier 2023 à Nantes.

UN NOUVEL AXE D'ACTION - RECHERCHE VALIDÉ À L'AG DE FÉVRIER 2024

Ce nouvel axe d'action-recherche, intégré au projet TES IV (2024/2027) a été validé à l'AG de février 2024.

Un chantier s'ouvre ici pour reprendre à nouveaux frais cet enjeu ancien de la gestion des ressources par les communautés, dans le prolongement des travaux d'Elinor OSTROM, Prix Nobel d'économie en 2009 et en écho à l'urgence partagée lors des échanges prospectifs à inventer des processus de mise en débat des acteurs sur le thème de la gestion des ressources. C'est sans doute une question de méthodes mais aussi, certainement, une affaire de dispositions personnelles et relationnelles et de formes de leadership à réinterroger. Pour TES IV, les travaux sur le thème de la gestion en commun des ressources porteront sur deux sujets : l'énergie et l'eau. Au-delà, au moment où l'habitabilité de la terre elle-même est menacée, le premier commun devient sans doute le milieu de vie lui-même intégrant notre rapport existentiel à ce milieu. Là est sans doute le point d'inflexion principal. Il est anthropologique. Nous héritons en effet d'une représentation de la ressource à disposition et d'une approche « minière » du milieu de vie. Des voies sont à explorer pour nous permettre par la raison et par la sensibilité de retrouver une perception plus ajustée du milieu qui nous porte comme êtres vivants. Comment pouvons-nous devenir ensemble des gardiens de la bonne santé des éco-systèmes au bénéfice de tous ?

RENFORCER LES TECHNIQUES DU DÉBAT : DES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR.

Développer une culture de l'anticipation pour imaginer demain, renforcer les techniques du débat, former (y compris les élus) pour mieux appréhender la cause des chocs, informer et sensibiliser les citoyens aux conflits potentiels d'usage de l'eau, aider les collectivités à s'organiser pour appréhender ces chocs, sont apparus comme des leviers nécessaires pour aboutir le moment venu à des solutions adaptées. Ces leviers reposent sur des compétences à acquérir. L'anticipation des chocs écologiques a amené les participants à réfléchir sur les conditions nécessaires pour garantir un dialogue de qualité reposant sur un questionnement, une éthique du dialogue, qui permette aux acteurs de s'appuyer sur un référentiel commun de valeurs. De multiples questions ont été évoquées autour de valeurs clé comme la solidarité, la responsabilité, la coopération, le sens du dialogue ou d'enjeux essentiels comme la qualité de l'information, la place des règles de droit, la légitimité...

Les actions clés :

- La **construction de nouveaux cadres** d'analyse et d'action sur la gestion en commun des ressources ;
- Une **démarche d'enquête** en première partie de TES IV sur quelques territoires identifiés sur la gestion en commun de l'eau ;
- La **construction**, à la suite du travail d'enquête, de dispositifs expérimentaux de gestion en commun de l'eau ;
- La proposition d'**espaces d'échanges** et de **coopération** entre acteurs des territoires sur les enjeux de la massification de la transition énergétique ;
- Le **suivi** de démarches pilotes en matière de gestion en commun de l'énergie ;
- La production de **livrables** et d'**outils pédagogiques** ;
- L'identification des **besoins de formation** ;
- Des **actions de sensibilisation** type conférence, séminaire... ;



Olivier VAN DE VOORDE, secrétaire général adjoint à IMT Atlantique et président du Collège TES et Laurence VAN ASTEN, directrice du CNAM Pays de la Loire, trésorière de l'association.



3

ORGANISATION DU COLLÈGE, GOUVERNANCE, VIE DES COLLECTIFS

LA VOCATION

DU COLLÈGE TES

Le Collège des Transitions Ecologiques et Sociétales est une association loi 1901.

Depuis sa création, son objet est de promouvoir, sur le territoire régional, dans les milieux institutionnels, socio-économiques, associatifs et plus largement au

sein de la société, **une culture partagée sur les enjeux sociétaux ainsi que sur la manière d'engager les stratégies et actions de transition sur le territoire régional.**

>> LA VOCATION DU COLLÈGE TES

En 2024, l'association affirme sa vocation à être **un « commun territorial », une plateforme d'action-recherche et de formation, d'innovation et d'expérimentation** pour les transitions écologiques et sociétales à engager, à l'attention prioritaire de tous les acteurs de la région Pays de la Loire.

Les missions et activités de l'association sont notamment de :

➤ Définir, proposer et mettre en œuvre des programmes d'action-recherche et d'expérimentation dans le domaine des transitions écologiques et sociétales ;

➤ Concevoir et organiser des actions de formation et de diffusion (*débats, conférences, colloques, publications...*) de haut niveau, en appui des programmes d'action-recherche et s'adressant à un public de décideurs, dans la diversité des parcours personnels et professionnels.

LES PARTENAIRES

DU COLLÈGE TES

Passé de 13 partenaires en 2015 à 30 partenaires en 2018, le Collège TES compte 38 partenaires au 30 avril 2025.

Les partenaires du Collège TES en 2024 :



Partenariats tripartites avec le SyDEV et 4 territoires vendéens :



LA GOUVERNANCE

DU COLLÈGE TES

Le Collège TES a élu son nouveau **Conseil d'administration** lors de l'**Assemblée générale du 10 septembre 2024**. Il est composé de **20 membres et 4 invités, réunis autour de cinq collèges** (État et collectivités, Associations, Entreprises et établissements d'enseignement supérieur, Personnes qualifiées, Salariés du Collège). Il y avait pour la dernière période 14 membres au CA (+1 membre invité).

Le Conseil d'administration est présidé depuis le 1^{er} septembre 2021 par Olivier VAN DE VOORDE, secrétaire général adjoint d'IMT Atlantique. Lors de la dernière Assemblée générale, **le mandat de Laurence VAN ASTEN, en tant que trésorière, a été reconduit et Clémence MARIE a été élue secrétaire**.

La liste et la répartition des membres par collège sont les suivantes :

COLLÈGE ASSOCIATIONS	COLLÈGE ÉTAT ET COLLECTIVITÉS	COLLÈGE ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	COLLÈGE PERSONNES QUALIFIÉES	COLLÈGE SALARIÉS DU COLLÈGE TES
ALISÉE RÉCIT ÉLISE EPV FAMILLES RURALES	DÉPARTEMENT DE LOIRE ATLANTIQUE RÉGION PAYS DE LA LOIRE CC POUZAUGES CC VAL DE SARTHE CC LOIRE LAYON AUBANCE NANTES METROPOLE SIÉML SYDEV ADEME PAYS DE LA LOIRE (invité) AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE (invité) SMBVAR (invité)	CEREMA ENEDIS IMT ATLANTIQUE UR CNAM PAYS DE LA LOIRE	FABRIQUE DES TRANSITIONS CESER PAYS DE LA LOIRE (invité) ANCIENS AUDITEURS (poste réservé en attente de désignation)	Valentine ABHERVÉ Émilie LAUNAY (suppléante)

>> UN NOUVEAU CA POUR DÉFINIR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU COLLÈGE

Les objectifs de cette instance renforcée sont de mettre en place de **nouvelles façons de travailler pour impliquer davantage les administrateurs et administratrices aux travaux et aux réflexions.**

Trois enjeux pour le Collège TES :

- Aller plus loin dans le portage du programme, en mettant en place des moyens et des espaces de

délibération entre administrateurs et en AG, rendant davantage possible des discussions ouvertes ;

- Suivre l'organisation et le budget de la structure et accompagner le changement de modèle du Collège TES qui s'opère ;
- Préparer la suite et ouvrir ensemble des axes en 2026 pour anticiper les grandes orientations de TES V.

>> CALENDRIER DES INSTANCES

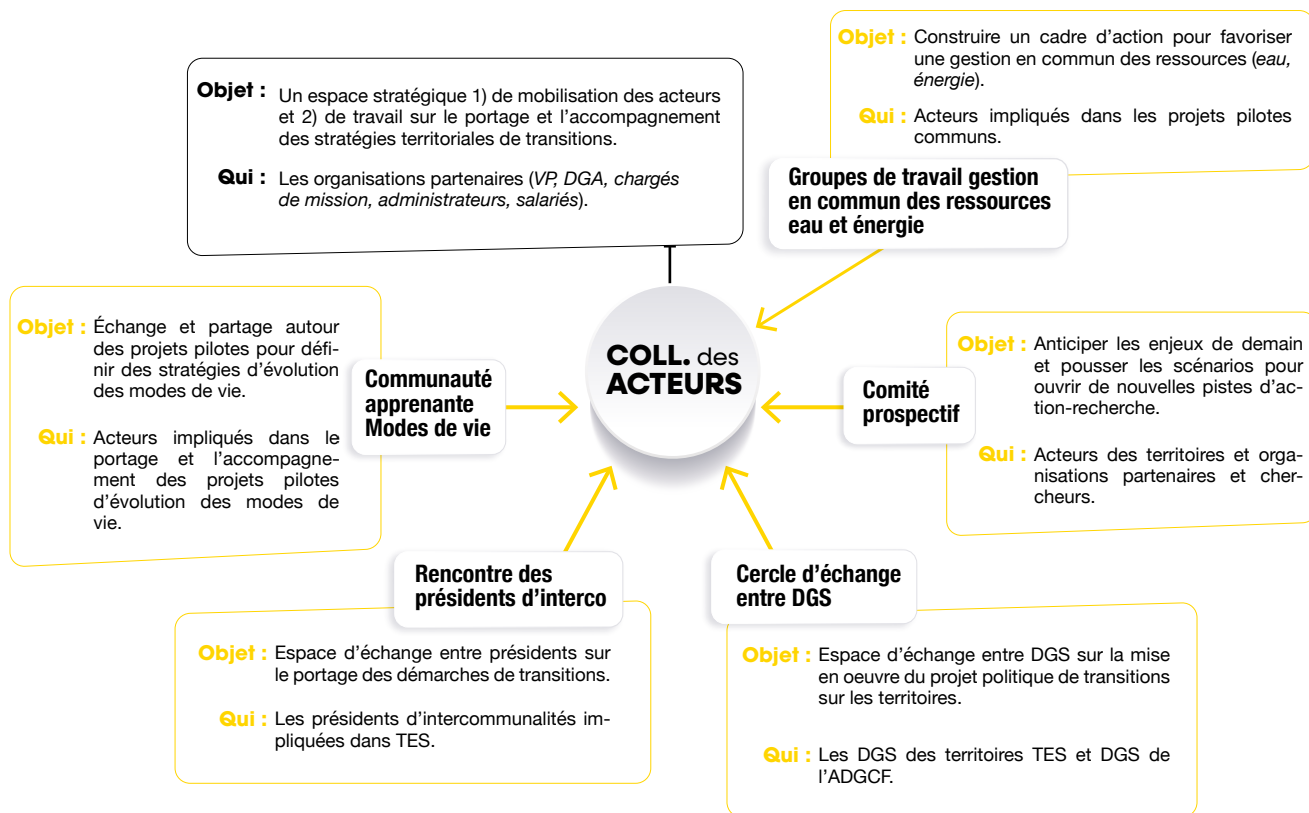
Ces objectifs impliquent un calendrier resserré avec des échéances déjà identifiées :

	CA	AG
2025	JUILLET 8	actualisation de l'organisation/missions et du budget pour les années 2 et 3 de TES IV et préparation collective de l'AG de septembre 2025
	SEPTEMBRE 19	présentation et discussion avec l'ensemble de partenaires autour des options du CA pour les années 2 et 3
	AUTOMNE	organisation d'un groupe de travail intermédiaire suite à l'AG pour préparer le CA suivant.
2026	FÉVRIER	discussion autour des orientations de TES V
	SEPTEMBRE	mise en débat des orientations de TES V
2027	FÉVRIER	transformation des orientations en plan d'action
	SEPTEMBRE	approbation des orientations et du plan d'action de TES V par l'ensemble des partenaires

LES GROUPES DE TRAVAIL

Porteur d'une démarche d'action-recherche partenariale, le Collège s'appuie sur l'implication des membres du collectif de partenaires qui nourrissent les travaux de

leurs retours d'expérience et participent à l'effort de capitalisation. Les travaux du Collège s'organisent ainsi autour de plusieurs groupes de travail :



>> LE COLLECTIF DES ACTEURS

Le collectif des acteurs rassemble l'ensemble des représentants des organisations partenaires. Ce collectif est **l'espace stratégique de mobilisation des acteurs au service de notre projet collectif**, en ce sens, il contribue au maintien et à l'affermissement d'un tiers-espace commun à l'ensemble des partenaires. Il est également l'espace de travail principal du Collège et vise à co-construire entre acteurs régionaux **un cadre d'action pour porter et accompagner ensemble des stratégies territoriales de transitions écologiques, sociétales, multi-acteurs**. Le Collectif des acteurs se réunit deux fois par an, lors d'un séminaire d'inspiration et d'un séminaire de consolidation des travaux.

>> LA COMMUNAUTÉ MODES DE VIE



Créée en 2023, la communauté Modes de Vie poursuit ses travaux. Elle se réunit trois fois par an et associe les porteurs des démarches pilotes, les partenaires qui les accompagnent, ainsi que des chercheurs. En appui des retours d'expérience des démarches pilotes, **cet espace de travail approfondit des questions méthodologiques sur la conduite des démarches d'évolution des modes de vie** et ouvrent des pistes pour lever les blocages, créer des dispositifs d'accompagnements associés, de nouveaux outils pédagogiques, livrables, voire aller vers de nouveaux dispositifs de formation et d'accompagnement.

>> LES GROUPES DE TRAVAIL GESTION EN COMMUN DES RESSOURCES, EAU ET ÉNERGIE



Les travaux d'action-recherche partenariale sur la gestion des ressources en commun sont conduits pour les deux thématiques dans des communautés de travail dédiées : la « communauté eau » et la « communauté énergie » qui regroupent chacune les partenaires du Collège souhaitant s'investir sur ces thématiques.

Ces communautés organisent un partage croisé des enjeux et des attentes, une appropriation des apports théoriques en vue de mettre en perspective les retours d'enquête et d'expérimentations, suivent et orientent ces expérimentations.

>> LE COMITÉ SCIENTIFIQUE ET PROSPECTIF

Le Collège TES se propose de poursuivre la démarche de prospective entamée depuis 2022 en croisant regards, approches et analyse de **25 acteurs locaux et chercheurs pour identifier les problématiques de demain, pousser les scénarios**, mettre en perspective, diffuser plus largement. En résonance avec les cercles d'échange, cette démarche pose les questions suivantes :

Quels enseignements tirons-nous du mandat qui s'achève ? Quelles sont les « mégatendances » à moyen et long terme déjà à l'œuvre et comment agissent-elles sur chaque territoire ? Quels sont les signaux faibles encore difficiles à interpréter ? Quelles façons de faire ensemble demain entre intercommunalités, communes, acteurs des territoires ?



Sarah GHAFFARI
sociologue, D2S, IMT
Atlantique



Alexandre MONNIN
politiste, ESC Clermont



Claire ROUMET
économiste, Energy Cities



Christine AUDOUX
sociologue, CEDRIA



Pierre CRÉTOIS
philosophe, Université
Bordeaux Montaigne



Anaïs MORIN GUERRY
juriste, Université de Pau
Adour



Andreas RÜDINGUER
politologue, IDDRI



Dominique BOURG
professeur émérite
de philosophie à l'Université
de Lausanne



Carine DARTIGUEPEYROU
politologue, Uniqueness



Florence OSTY
sociologue, SAFIR



Sarah THIRIOT
sociologue, ADEME



Florence BRUNOIS PASINA
ethnologue, LAS, CNRS



Cyria EMELIANOFF
géographe à l'Université
de Rennes 2



Michel RENAULT
économiste, Université
de Rennes 1



Nathanaël WALLENHORST
philosophe, Université
d'Angers

>> LES CERCLES D'ÉCHANGES (PRÉSIDENTS ET DGS)

Le Collège TES a mis en place deux cercles d'échange, l'un entre les présidents des communautés de communes TES et l'autre entre les DGS de ces mêmes territoires. **Il s'agit d'un accompagnement plus politique et autour de la question suivante : comment peut-on accompagner les EPCI sur le portage de projets de territoire, orientés transition, mais avec une formulation facilitant son appropriation par les citoyens ?**

La question du renouvellement des mandats municipaux est bien entendu au cœur des sujets traités. Le cercle d'échange des présidents se réunit deux fois par an et le cercle des DGS quatre fois par an. Une rencontre réunissant ces deux cercles est en réflexion pour les prochains mois.

>> LE RÉSEAU SCIENTIFIQUE DU COLLÈGE



Le réseau scientifique du Collège, qui rassemble **une douzaine de chercheurs-acteurs** tous très engagés sur les questions de transitions, organise les travaux et les engagements des uns et des autres autour des différents espaces de travail du Collège et des différents sujets. C'est le cas au sein du collectif des acteurs, du comité prospectif, de la communauté « modes de vie » ou encore autour des actions de formation.

L'ÉQUIPE

DE COORDINATION

L'équipe de coordination a connu une évolution importante ces dernières années. Comptant 4 salariés jusqu'en 2022, l'effectif atteint en 2025 **une équipe de 7 salariés en CDI et 2 salariés en CDD** sur des postes support.

L'équipe de coordination s'est structurée en préparation de TES IV :

- La direction du Collège est désormais assurée par **Samuel AUBIN**, directeur et **Ludovic BERTINA**, en tant que directeur adjoint ;

- Suite au recrutement de **Valentine ABHERVÉ**, en tant que cheffe de projet « Modes de vie » en 2023, **Nicolas RÉGIS** et **Claire LEVACHER** ont rejoint l'équipe respectivement sur les postes de chef de projet « Gestion en commun des ressources : eau et énergie » (juillet 2024) et cheffe de projet « Innovation sociale territoriale » (septembre 2024) ;

- Le pilotage du dispositif de formation du Collège est assuré par **Émilie LAUNAY** ;

- Le pilotage du suivi administratif et financier et de la communication du Collège et notamment des différentes conventions est assurée par **Fabienne BRÉTÉCHER**.

L'équipe accueille également sur des postes d'appui et dans l'attente du retour de Fabienne BRÉTÉCHER :

- Stéphanie LE DANTEC**, arrivée en février 2023, sur un poste en renfort pour développer la communication du Collège ;

- Mathilde MERIEAU**, arrivée en septembre 2024, sur un poste d'alternante « Soutien administratif et comptable ».



Samuel
AUBIN



Ludovic
BERTINA



Valentine
ABHERVÉ



Émilie
LAUNAY



Fabienne
BRÉTÉCHER



Stéphanie
LE DANTEC



Nicolas
RÉGIS



Claire
LEVACHER



Mathilde
MERIEAU

NOS APPUIS TECHNIQUES

ET OPÉRATIONNELS

Le Collège s'appuie sur différentes compétences externes pour mener à bien ses activités et sa transformation.

L'équipe remercie chaleureusement l'ensemble de ses prestataires : Sandrine LEBEAU, Tiphaine HIBON et Nicolas LEBEAU (*Altercompta*), Gaud LUNEAU (*Dafnature*), Gaétan Ploquin (*OPTIPAIE & HABILIS SERVICE*), Charles CHOISY (*Brg Avocats*), Jean-Charles LE DOUARAN (*Audex Atlantique*), Anne-Laure VAILLANT (*communication visuelle Olalao-studio*), Laurent GARBAR (*développeur web Olalao-studio*), Estelle OFFROY (*photographe*), Frédéric DAVID (*Demain Vendée*).



L'équipe du Collège TES.

*De gauche à droite : Nicolas RÉGIS, Valentine ABHERVÉ, Ludovic BERTINA
et Émilie LAUNAY.*



Visite de terrain avec le syndicat mixte des Basses vallées angevines et de la Romme en démarrage du travail d'enquête exploratoire sur la gestion de l'eau.

De gauche à droite : François BOËT, VP au SMBVAR, Léa PAREL, technicienne de rivière au SMBVAR, Pascal BONIOU, chargé d'intervention spécialisée AELB, Samuel AUBIN, Céline PERSICO, directrice du SMBVAR, OFB.



BILAN DE L'ANNÉE 2024 - 2025

Avec le démarrage cette année de TES IV, prend corps ce qui n'était encore qu'une aspiration partagée au sein de notre collectif de partenaires, à savoir de donner à l'action du Collège TES une portée régionale.

Désormais, **notre dispositif partenarial accompagne plus d'une vingtaine de projets ou de démarches territoriales sur treize intercommunalités, deux syndicats mixtes de bassin et quatre territoires départementaux.**

Le Collège TES bénéficie aujourd'hui pleinement de **l'implication historique de ses organisations partenaires et des membres du collectif partenarial** (*des élus, des agents, des associatifs, des salariés*) qui ont **porté et accompagné ensemble et avec conviction les enjeux sociétaux** dans les démarches de transition sur les territoires des Pays de la Loire.

Ce déploiement des actions du Collège s'opère tant sur le fond avec le lancement d'un nouvel axe d'action-recherche autour de la gestion des ressources en commun sur les thématiques de l'eau et de l'énergie que sur la forme avec le développement de l'offre de formation du Collège dans l'esprit d'une articulation plus affirmée encore avec les accompagnements territoriaux et l'action-recherche partenariale. Participent également de cette portée nouvelle à l'échelle régionale, la relance d'un cycle de conférences, la publication de nouveaux livrables, sans oublier enfin tout l'effort de communication pour rendre compte de ce foisonnement d'idées et d'actions très concrètes qui émanent de notre collectif partenarial.

De par la multiplication des projets qui ne nous permet plus de nous pencher dans le détail sur ce qui s'expérimente dans chacun des territoires accompagnés, le parti pris de ce bilan de l'année est de **rendre compte de l'avancée de la démarche d'action-recherche partenariale du Collège.**

→ un espace régional d'expérimentation sur les transitions écologiques et sociétales

CYCLE DE FORMATION TERRITORIAL

CC des Coëvrons

ÉNERGIE

Démarche départementale 53

ALIMENTATION

CC des Coëvrons

« Bien manger dans les Grands Prés »

ÉNERGIE

Démarche départementale 44

TRANSVERSAL

Nantes Métropole

« Défis Neutralité Carbone »

ÉNERGIE

Capitalisation de trois projets
« nouveaux modèles énergétiques »

ALIMENTATION

Île de Noirmoutier

Accompagner l'évolution
des pratiques alimentaires

EAU

SMIB Evre-Thau-St Denis

Expérimentation autour
du partage de l'eau

DÉCHETS

CC Sud Vendée Littoral

Réduire les apports de
déchets verts en déchèterie

MOBILITÉ/DÉCHETS

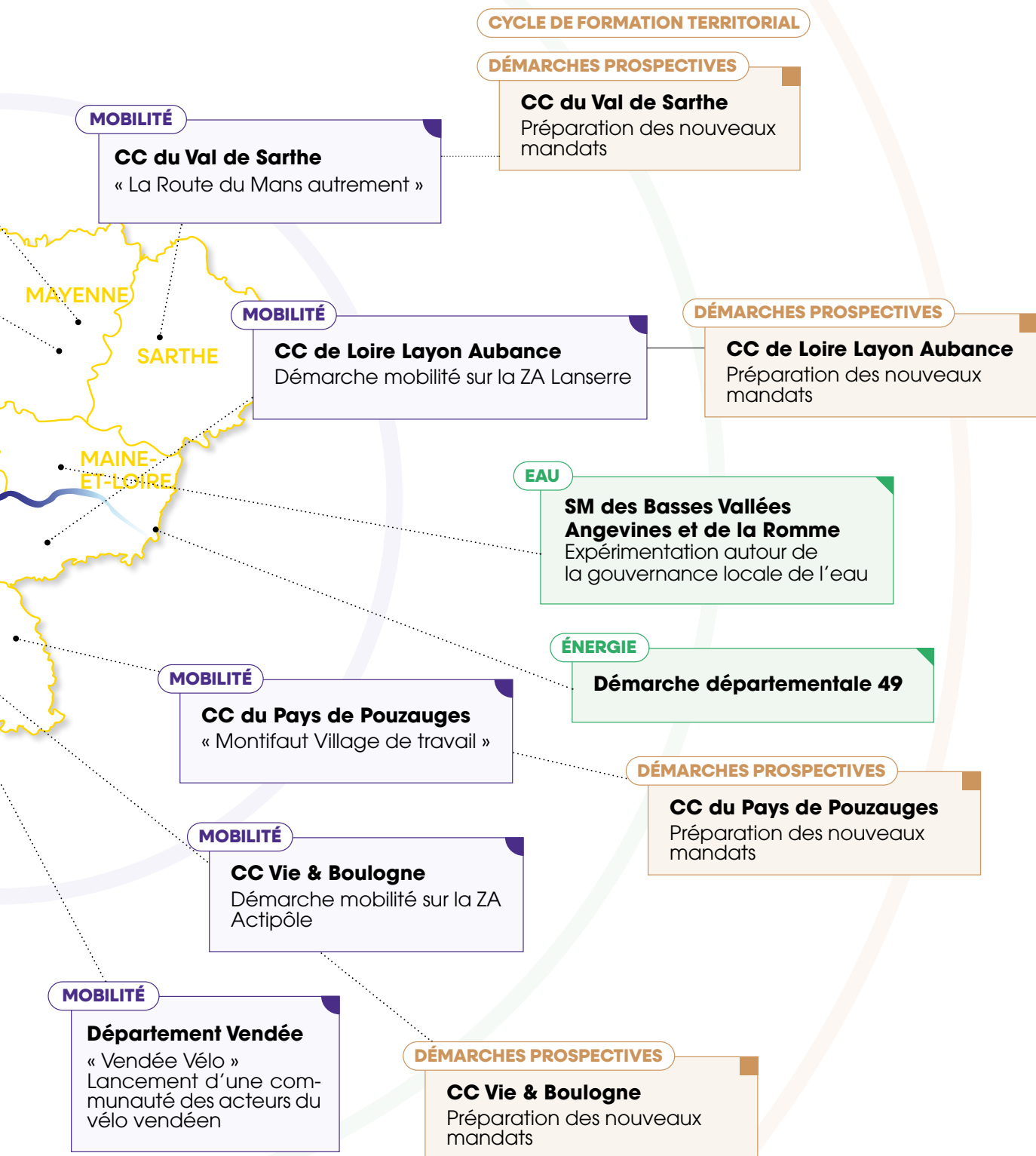
CC Vendée Grand Littoral

Développer et pérenniser la pratique du compostage collectif
Accompagner l'évolution des pratiques de mobilité domicile-travail des salariés de la ZAE des Pâtis.

■ Modes de vie

■ Gestion en commun eau & énergie

■ Démarches prospectives
& Cycle de formation territoriale



ET SI L'ACTION-RECHERCHE ÉTAIT LE CŒUR BATTANT DES DÉMARCHES DE TRANSITION ?

Face aux chocs écologiques et aux déflagrations actuelles et à venir sur nos sociétés, le prisme du Collège, dès le commencement, a été de porter **un regard innovant et résolument pragmatique tourné vers l'action**. Au-delà de la sensibilisation, le questionnement porte ainsi principalement sur la mise en œuvre de démarches systémiques, qui conjuguent dimensions écologique et sociétale, et sur la manière d'« accélérer ce processus ».

En mobilisant les méthodologies d'action-recherche pour accompagner les démarches territoriales de transitions écologiques et sociétales, **le collectif partenarial du Collège partage un même constat que « nous ne savons pas faire »**, ou plutôt que nous ne sommes pas équipés pour porter un tel niveau de transformations systémiques dans le temps (*relativement restreint*) qu'il nous reste.

Alors même qu'une tendance de fond pourrait inviter à l'urgence de ne rien inventer pour conduire « classiquement » des politiques publiques ou des actions sans regard sur ce qui est mené par d'autres et sans réflexion non plus sur les moyens à mobiliser, nous faisons l'hypothèse que **ces démarches d'action-recherche sont une condition de réussite de politiques de transition réellement transformatrices**.

L'action-recherche peut en effet offrir un espace pour :

- Mobiliser et impliquer un ensemble d'acteurs à plusieurs échelles,
- Générer de la réflexivité auprès des acteurs pour identifier les grands enjeux, prioriser, ouvrir des perspectives et définir des trajectoires,
- Créer les conditions pour mener des expérimentations nécessaires aux démarches d'innovations.

La raison d'être du Collège TES est donc de produire des clefs de compréhension et d'action pour accompagner les acteurs et organisations du champ des transitions et accélérer les processus qui s'engagent sur les territoires. Et collectivement, nous le faisons, chemin faisant, par la mobilisation de cadres d'analyse, sa traduction en cadres d'action, le lancement d'expérimentations pour en tester son opérationnalité, le travail de capitalisation et sa traduction sous forme de préconisations et d'outils de formation et de diffusion.

DE NOMBREUSES AVANCÉES EN TERMES D'ACTION - RECHERCHE

Dans ce cadre-là, l'année du Collège TES aura notamment été marquée par :

- la mise en place de **nouvelles modalités d'accompagnement des organisations territoriales**, dans un format resserré mais collectif au plus près des exécutifs et entre pairs, pour favoriser le développement au sein de ces organisations d'une culture de l'anticipation et de l'innovation sociale,
- la formalisation d'une **première phase dans la conduite de projets d'évolution des modes de vie**,
- l'identification de **fonctions d'accompagnement** nécessaires pour développer des projets visant des évolutions des modes de vie sur les territoires,
- la **mobilisation du cadre d'analyse de l'innovation sociale territoriale** pour équiper les acteurs locaux et analyser les effets produits par les projets pilotes lancés sur les territoires,
- la mise en place d'**enquêtes exploratoires sur l'eau et sur l'énergie pour identifier « à partir du terrain » les sujets à enjeux et orienter les expérimentations** qui favoriseront les processus de mise en dialogue,
- le lancement d'un **cercle d'échange de pratiques entre « pilotes des démarches de transitions »** en prolongement du parcours de (dé)formation pour poursuivre l'appropriation des compétences nouvelles et acquérir pour accompagner des processus de transformation socio-technique,
- le lancement des « **repères pour l'action** », **une nouvelle offre de formation** sur un nouveau format d'une journée, pour traduire et diffuser les acquis méthodologiques issus de l'action-recherche du Collège ;
- la publication d'une **fiche méthode sur les diagnostics en continu à lancer pour comprendre les usages et accompagner les démarches d'évolution des modes de vie**,
- la réalisation d'un **film documentaire de recherche "Transitions au long cours"**, par Valérie BILLAUDEAU, chercheuse en communication à l'Université d'Angers,
- l'organisation de **trois conférences** autour des ouvrages de Dominique BOURG, de Nathanaël WALLENHORST et d'Alexandre MONNIN.

En filigrane de ces travaux sur l'année, on retrouve **les enjeux d'écoute et de mise en dialogue** que nous avons exploré lors du séminaire d'inspiration de l'automne 2024 avec les apports de Christine AUDOUX, Florence OSTY et de Nicolas RIO, co-auteur de l'ouvrage *"Pour en finir avec la démocratie participative"*. À l'heure où nos sociétés et notre culture démocratique se trouvent fragilisées, **il apparaît plus que nécessaire de « redescendre » sur le terrain, au plus près des citoyens, de leurs représentations et de leurs aspirations, pour identifier dans nos sociétés individualisées là où persistent des liens sociaux et de cet**

endroit créer les espaces favorables à la rencontre de l'altérité, au dialogue et à la coopération.

■

Plus que jamais, c'est sur cette voie de l'appréhension de nos diversités sociales dans nos démarches de transition que s'aventurent les travaux du Collège TES. C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que nous pourrions espérer demain agir en profondeur sur la vie de nos territoires !

■

UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE POUR PRÉPARER LES NOUVEAUX MANDATS ET SON PORTAGE COLLECTIF

Pour espérer produire des innovations sociales, **le Collège a défini un cadre d'action qui articule démarche expérimentale et conduite de changement des organisations dans la durée¹⁴**. Pour le dire ici schématiquement, cette articulation vise à créer les conditions pour autoriser de nouvelles manières de faire - en coopération notamment et avec des visées systémiques - qui pourront demain être accueillies et généralisées au sein des organisations territoriales porteuses de démarches de transitions écologiques et sociétales.

De fait, l'accompagnement du Collège TES auprès des territoires partenaires s'est attaché depuis TES II (2018-2021) à **créer les conditions pour un portage politique et technique fort des expérimentations**. Identifiée comme une des conditions de réussite pour toute démarche de transition ambitieuse, il s'agit ainsi d'impliquer l'exécutif territorial (*président et DGS*), le collectif

des élus intercommunaux et les services associés autour de la mise en œuvre opérationnelle d'un projet de territoire orienté transition.

En passant de quatre à treize territoires partenaires, **l'accompagnement du Collège TES auprès des collectivités territoriales a cependant dû être réinventée**, sans pour autant perdre en proximité par rapport aux exécutifs territoriaux et en capacité à accompagner des changements au sein des organisations.

Après de premiers échanges et tests à la fin de TES III, l'année 2024-2025 aura été celle du lancement opérationnel de cette modalité nouvelle d'accompagnement qui **se structure aujourd'hui principalement autour de deux cercles d'échange entre pairs pour les présidents et pour les DGS et se conjugue avec le lancement d'une démarche prospective sur un certain nombre de territoires à l'aune des prochains mandats**.



¹⁴ Cf. Note cadre du Collège TES, *Quelles stratégies pour des territoires en transitions écologiques et sociétales*, 2024.

>> DES CERCLES D'ÉCHANGES ENTRE PRÉSIDENTS ET ENTRE DGS POUR IMAGINER LES MANIÈRES NOUVELLES DE METTRE EN ŒUVRE LES PROJETS DE TERRITOIRES

ÉCHANGER ENTRE DGS SUR LA FAÇON D'ABORDER LE SUJET DES TRANSITIONS DANS LES COLLECTIVITÉS, LES ARGUMENTS À AVANCER POUR CONVAINCRE, LES ÉCUEILS À ÉVITER, LES OPPORTUNITÉS À SAISIR...

En partenariat avec l'ADGCF, le Collège TES a proposé d'animer depuis 2023 un cercle d'échange entre DGS.

L'idée a été de se retrouver entre DGS ou DGA (cadres dirigeants au sens large) impliqués dans la démarche TES, en cours d'engagement ou pas du tout impliqués mais intéressés par cette approche, pour échanger sur la façon d'aborder le sujet des transitions dans les collectivités, les arguments à avancer pour convaincre, les écueils à éviter, les opportunités à saisir...

Ce cercle d'échange est envisagé comme une occasion de profiter du temps d'avance des territoires mobilisés depuis plus longtemps pour **faire part de leurs expériences (bonnes et moins bonnes), expliquer leur cheminement et les étapes marquantes de ce parcours**. Au-delà des actions mises en œuvre sur chaque territoire, c'est surtout le parcours et la façon d'y parvenir (ou pas) qui intéresse. Cet espace réflexif peut apparaître également opportun pour **identifier en quoi la démarche sociologique portée par le Collège TES peut aider à comprendre les enjeux sociaux et techniques des transitions, à mieux en appréhender tous les contours, et éventuellement envisager de co-construire des propositions de formations/sensibilisations à destination soit des cadres soit des élus (cible prioritaire à choisir)**. En miroir, pour le Collège, ce cercle d'échange s'avère être un espace propice à la bonne compréhension des préoccupations et des problématiques quotidiennes des DGS pour être en capacité de mieux les accompagner.

Suite au partage de départ concernant les trajectoires de chacun et les différents contextes territoriaux, les DGS ont convergé sur **trois sujets clés à travailler ensemble** au sein de ce nouveau cercle d'échange dans une perspective de préparation des nouveaux mandats à partir de 2026.

1 Comment construire un projet politique ambitieux sur la transition écologique avec une logique sociale forte dans un contexte de polarisation accentuée de la société ?

2 Comment traduire ces projets politiques orientés vers les transitions, dans l'organisation de la collec-

tivité ? Comment assurer la transversalité nécessaire ? Comment accompagner élus et agents dans la démarche ?

3 Comment imaginer et organiser de nouveaux dispositifs de représentation et de participation considérés comme légitimes et inclusifs ?

Sur le fond, se pose notamment la question de l'écart à travailler entre le changement nécessaire de paradigme et les imaginaires relatifs notamment au modèle de développement et à la poursuite d'une politique « convenable » et « attendue » supposément par tous.

Un projet qui viserait le mieux et pas forcément le plus, qui se détournerait aussi de l'offre d'équipements pour penser les mutations en termes d'usages, de démographies, de sentiment de justice impliquerait des renoncements. Comment dès lors accompagner les élus, les acteurs du territoire, la population dans sa diversité sur ce sujet ? Un besoin s'exprime d'avoir justement des outils et des méthodologies nouvelles.

Côté organisation, **l'enjeu serait de se libérer de la sectorisation des services et de transformer en profondeur l'organisation des intercommunalités au regard du défi de la transition systémique**. L'appropriation, puis l'animation, par l'ensemble du comité de direction apparaît comme un horizon souhaitable, à condition de s'entendre sur des principes communs.

Comment s'appuyer également sur l'engagement citoyen comme levier de réponse à ces tensions/blocages à venir ? De multiples questions émergent face à la perte de légitimité des corps intermédiaires en termes de représentativité. Se pose aussi **la question de la disponibilité en temps à consacrer aux échanges aussi bien pour les citoyens que pour les élus**, d'où l'importance sans doute de mobiliser cette participation citoyenne sur des projets qui concernent directement et concrètement les personnes dans leur vie quotidienne.

PARTAGER EN TOUTE LIBERTÉ ENTRE PRÉSIDENTS SUR UN PROJET AVANT TOUT POLITIQUE

Au-delà des différentes thématiques associées traditionnellement aux enjeux de transitions (*PCAET, PAT, PdMS...*), **le sujet des transformations sociétales qui intéresse les élus est bien entendu plus large et s'exprime au cœur du projet de territoire porté par les uns et les autres.** Il concerne l'ensemble des politiques publiques et la façon de les conduire. Il est au final avant tout politique. Comment mobiliser le collectif communautaire ? Comment mobiliser les communes ? Comment impliquer les acteurs du territoire et, au-delà, nos concitoyens dans un nouveau projet de société en local pour faire face, tous ensemble, aux défis de demain ? Comment, sur toutes les politiques, faire autrement et oser le pas de côté pour innover ? Pour aborder ces questions essentielles, en toute liberté et entre pairs, **le Collège TES a proposé, en parallèle du cercle entre DGS, de mettre en place un cercle d'échange entre Présidents. L'idée est de se réunir deux fois par an sur un format d'une demi-journée** avec un déjeuner et de pouvoir à terme produire des préconisations qui seraient utiles à d'autres territoires. La confidentialité des échanges est proposée pour permettre une liberté de parole.

Partant du principe que la conduite des projets de transitions ne repose pas uniquement sur de la méthodologie mais avant tout sur un pilotage politique, la question proposée pour la première rencontre le 10 septembre 2024 a été la suivante : **comment porter sur les territoires un projet politique ambitieux du point de vue des transitions et appropriable par les citoyens ?**

Une série de sujets clés ont été identifiés pour la suite des échanges du cercle :

- **Formation des nouveaux élus et du Codir** (*constitution de binômes*) ;
- La **démarche d'information vers les futurs candidats** à l'approche des élections municipales ;
- L'**organisation politique et technique pour le prochain mandat** pour mettre en œuvre des projets structurants en transversalité et avec les communes ;
- Les **questionnements autour du rôle et des missions des élus**, partant du constat qu'ils sont parfois trop dans l'opérationnel au détriment de la réflexion stratégique ;
- La **participation citoyenne** qui rencontre des limites et implique de se mettre en imagination ;
- La **formulation du projet et de ses composantes**, en partant du constat que le discours sur les transitions est souvent perçu par les habitants comme surplombant, donneur de leçons et est souvent clivant : comment formuler des projets de territoires qui intéressent les citoyens sans « perdre » des ambitions en termes de transitions ?

>> DÉVELOPPER UNE CULTURE DE L'ANTICIPATION : LA MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE POUR PENSER LES TRANSFORMATIONS TERRITORIALES ÉCOLOGIQUES ET SOCIÉTALES À L'AUBE DES NOUVEAUX MANDATS (2026-2032) ?

LES SÉMINAIRES DE PROSPECTIVE : UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE AVEC QUATRE PREMIERS TERRITOIRES TES

Alors que les tensions au sein du corps social se développent et que la perte de confiance dans les institutions et les gouvernants ne cesse de s'approfondir à l'échelle nationale, **la possibilité de porter sur les territoires des projets de transitions ambitieux, anticipant sur de nouveaux modèles, est conditionnée à la capacité à produire une vision partagée de l'avenir suffisamment désirable.** C'était là un des premiers enseignements des échanges entre DGS et entre président.es.

Dans la perspective des prochains mandats municipaux et intercommunaux (2026-2032) et face aux enjeux écologiques, sociétaux, économiques et démocratiques, **le Collège TES a donc engagé une démarche prospective expérimentale avec quatre pre-**

miers territoires TES : les communautés de communes de Pouzauges, Vie & Boulogne, Loire Layon Aubance et Val de Sarthe. L'expérience est en cours. Le dispositif consiste en la tenue, suivant les territoires, de plusieurs séminaires successifs animés avec l'appui de Carine DARTIGUEPEYROU, prospectiviste, et rassemblant les élus communautaire, les élus municipaux du territoire et, en fonction du contexte, des citoyens en espérant toucher les futurs candidats aux élections municipales.

Dans les échanges en cercle de président.es, se posait ainsi la question de l'information des futurs candidats aux élections communales aux enjeux intercommunaux : comment peut-on déclencher un échange pour que le projet municipal s'intègre dans un projet de territoire ? Dans la perspective de la fin du mandat en cours et des prochaines élections municipales la question se pose en effet de la façon pour les équipes sortantes de passer le relai dans les meilleures conditions au regard de tout ce qui a été travaillé durant le mandat en fa-

cilitant pour les nouveaux arrivants une compréhension du bloc local et de son historique. De fait, si depuis la loi NOTRe, rien ne peut se faire sans l'intercommunalité du fait du transfert de compétences, l'articulation entre dynamique communale et dynamique intercommunale est cependant encore largement à approfondir.

Les séminaires s'organisent ainsi autour de plusieurs questions de départ :

- Une première séquence vise un partage entre élus sur **les enseignements tirés par les uns et les autres sur le mandat qui s'achève.**

- La deuxième séquence propose un travail prospectif à partir de deux questions traitées en sous-groupe puis reprises en collectif : **quelles sont les « mégatendances » à moyen et long terme dont on observe déjà la mise en œuvre sur le territoire ? Quels sont les signaux faibles encore difficiles à interpréter ?**

- Enfin, une troisième séquence permet un échange entre les élus sur **les façons de faire ensemble demain entre intercommunalités, communes, acteurs des territoires ?**

Les programmes des journées ont pu inclure, comme à Pouzauges, des interventions de témoins du territoire. Des présentations concrètes ont été privilégiées, qui ne soient pas centrées seulement sur les thématiques écologiques. L'idée a été de parler d'une façon large des enjeux du territoire pour l'avenir.



**UN COMITÉ SCIENTIFIQUE ET PROSPECTIF TES :
UN ESPACE D'ANTICIPATION AU CŒUR DU RÉACTEUR TES**

Dans le prolongement des travaux prospectifs qui avaient été menés en amont du lancement de l'action-recherche sur la gestion des communs, le Collège souhaite consolider sa démarche avec un comité scientifique et prospectif qui, en aller-retour avec les réflexions prospectives engagées sur ces quatre territoires, rassemblera, à l'échelle régionale, **un groupe d'environ 25 acteurs et chercheurs pour pousser analyses et scénarios, mettre en perspective, diffuser plus largement.**

Cette démarche prospective à deux échelles, sur les territoires et avec un partage en région, est aussi essentielle pour le Collège.

En effet, avec le lancement du projet TES IV, validé en février 2024, le collège déploie au maximum ses capacités au regard du nouveau périmètre d'intervention élargi à 12 territoires, avec un fort intérêt de la part des partenaires sur les axes proposés (*modes de vie, gestion en commun des ressources : eau et énergie, innovation sociale encore en filigrane, formations*). Pour autant, déjà, **le Collège doit déjà se projeter sur la suite (TES V). Dans cette perspective, le comité scientifique et prospectif se positionne en espace d'anticipation au cœur du réacteur TES, transversal à l'ensemble des axes d'action-recherche de TES et qui travaillera sur les enjeux territoriaux de demain à l'aune des nouveaux mandats** dans une perspective de transitions/transformations et de chocs écologiques.

La première rencontre est prévue le 12 décembre 2025.



Inauguration d'un chaussidou sous forme d'aménagement temporaire sur la Route du Mans sur le territoire du Val de Sarthe.

ÉVOLUTION DES MODES DE VIE : VERS LA CONSOLIDATION D'UNE 1^{ÈRE} PHASE

DE LA CONDUITE DE PROJETS ET L'IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTES FONCTIONS

D'ACCOMPAGNEMENT

Initiée durant TES III avec le lancement de premiers projets pilotes sur les territoires du Pays de Pouzauges et du Val de Sarthe, l'opérationnalisation de l'approche modes de vie s'est amplifiée au cours de l'année écoulée.

Avec ce même objectif de tester « dans la vraie vie » une conduite de projet visant à accompagner des évolutions de pratiques sociales vers plus de sobriété, 11 expérimentations sont désormais engagées.

En 2024, ce sont la communauté de communes Loire-Layon-Aubance et le Département de la Vendée qui ont rejoint l'aventure avec des projets centrés sur les pratiques de mobilité alternative (*covoiturage et vélo*).

Pour la démarche d'action-recherche, l'extension du nombre d'expérimentations, la diversification des types de projets menés (*en termes de thématiques, de publics visés, de contextes territoriaux*) et la montée en compétence collective des accompagnants ont permis de **poursuivre le travail de capitalisation sur l'opérationnalisation de l'approche Modes de Vie.**

Le rôle de la Communauté Modes de Vie est central dans ce travail.

Elle rassemble, en effet, à raison de trois rencontres par an, les territoires pilotes, leurs accompagnants et des intervenants extérieurs ponctuels autour de sujets émergents des expérimentations, qu'il s'agisse de sujets de fond ou de questionnements d'ordre méthodologique. Cet **espace d'action-recherche initié en fin de TES III, a vocation à partir des retours d'expériences de nous permettre de nous questionner, d'apprendre et de capitaliser sur ces apprentissages, au fil de l'eau.** Ce travail collectif doit nous permettre d'identifier des pistes pour lever les blocages, de produire des livrables, de créer de nouveaux outils pédagogiques et d'envisager des dispositifs d'accompagnement et/ou de formation associés.

La communauté Modes de vie est ainsi un espace apprenant au sens fort assumant de fait une double fonction de montée en compétence collective et de capitalisation. Le travail de capitalisation en cours s'appuie également sur le Collectif des Acteurs, dont le séminaire de consolidation des travaux, cette année, a porté spécifiquement sur l'axe d'action-recherche sur les Modes de vie.

Le bilan de cette première année de mise en œuvre de TES IV témoigne du « pallier » que nous sommes en train de franchir dans la compréhension des démarches d'évolution des modes de vie avec notamment :

1 La formalisation en cours d'**une conduite de projets modes de vie**, notamment avec de premières préconisations sur la phase de lancement de ce type de projets ;

2 Une **réflexion sur la mobilisation des publics**, un enjeu qui apparaît crucial notamment dans la seconde phase qui s'engage sur les projets pilotes ;

3 L'**identification de fonctions principales pour accompagner les démarches territoriales** d'évolution des modes de vie ;

4 La **mobilisation du cadre d'analyse de l'innovation sociale territoriale** notamment pour équiper les acteurs engagés dans ces démarches modes de vie afin d'identifier les premiers effets sur les territoires et au sein des organisations.

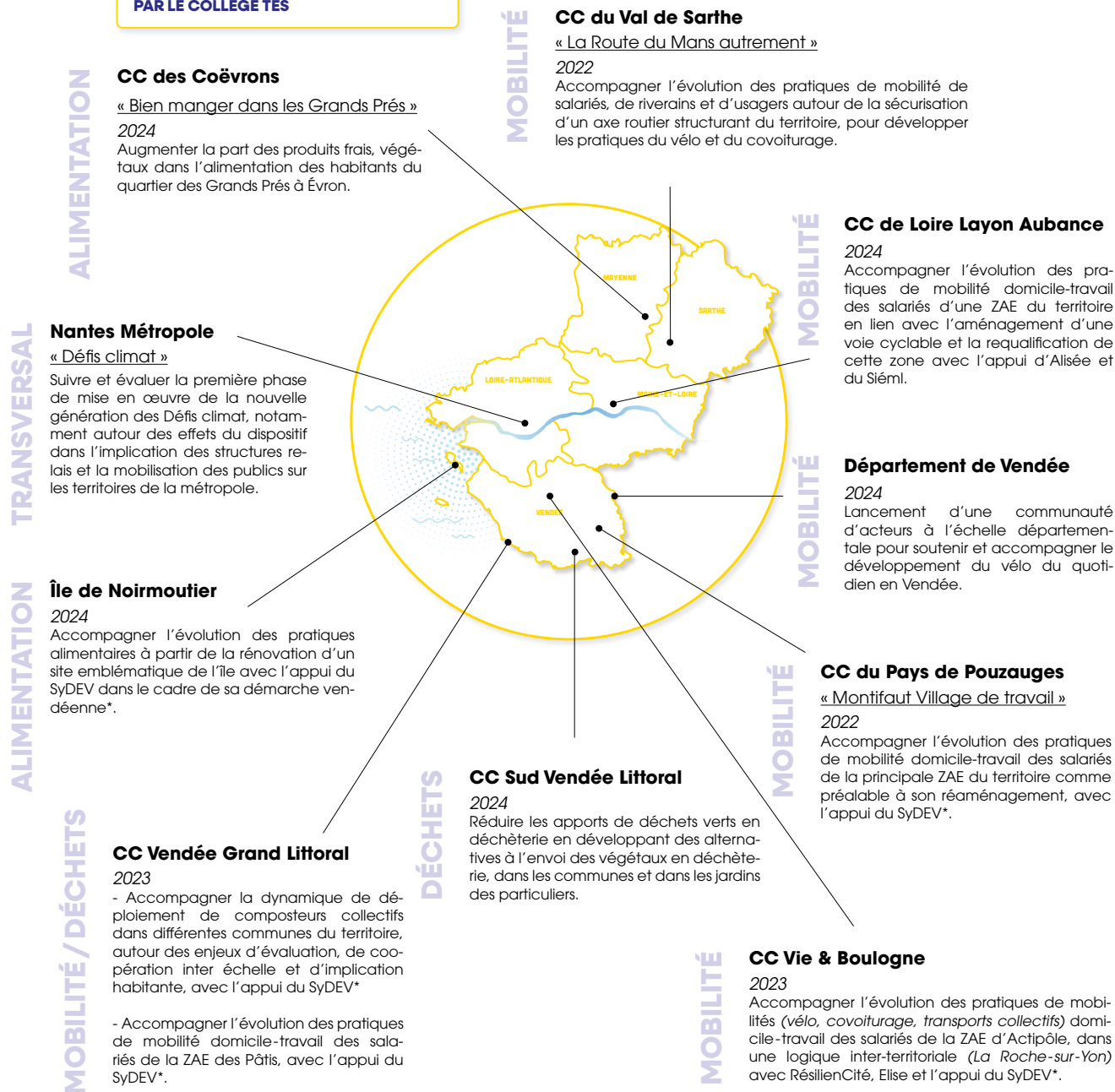
Si ce bilan rend compte d'avancées dans notre démarche sur les modes de vie, il soulève aussi de nombreux questionnements. En effet, l'approfondissement des enjeux associés aux différentes étapes de la conduite des projets pilotes a soulevé des problématiques nouvelles tant méthodologiques qu'analytiques, requérant notamment les manières de faire « projet » ou encore de rendre compte des effets produits par ces démarches expérimentales.

Difficile pour nous de rendre compte de l'avancée des onze projets pilotes !

D'une part, **les projets avancent tous mais suivent des rythmes différents** qui dépendent pour partie du portage politique et technique, du contexte territorial, des difficultés techniques ou réglementaires liées au sujet choisi et de la capacité de mobilisation des acteurs.

D'autre part, pour mesurer l'avancée des démarches territoriales, il nous faudrait territoire par territoire **prendre le temps de s'arrêter sur les problématiques de départ, la démarche d'appropriation et de partage de ces problématiques communes, identifier les apprentissages et les questionnements, analyser les effets sur les organisations et les efforts de chacun pour favoriser les dynamiques de coopération.**

LES 11 PROJETS PILOTES ACCOMPAGNÉS PAR LE COLLÈGE TES



* Le SyDEV soutient et s'implique particulièrement dans la démarche d'action-recherche du Collège TES sur les modes de vie et son déploiement auprès des intercommunalités vendéennes.

Néanmoins, pour dessiner à gros trait nous en sommes sur l'ensemble des démarches, on pourrait dire que dans le prolongement de la première phase de lancement et de cadrage des expérimentations réalisées durant TES III, **l'année 2024-2025 aura été marquée par le lancement des premières actions concrètes.**

Après s'être entendus sur les enjeux et le besoin de lancer une démarche d'expérimentation qui suppose d'être portée et suivie politiquement et techniquement pour permettre le pas de côté nécessaire à la systémie et à la coopération, les acteurs et territoires partenaires sont ainsi entrés dans une phase plus opérationnelle. **Derrière ces actions, les objectifs avoués sont le lancement de la dynamique multi-partenariale et la**

volonté de tisser de premiers liens en allant à la rencontre des habitants. Pour beaucoup de ces actions, le rôle de l'équipe de coordination du Collège TES et notamment de Valentine ABHERVÉ et de Claire LEVACHER, a été d'accompagner leur mise en place tant il importe à ce stade de bénéficier des forces-vives du territoire, des relations et des opportunités qui s'offrent aux acteurs locaux.

À titre d'exemples pour donner à voir la diversité des actions mises en place et le nombre important de partenaires impliqués, mais avec les précautions nécessaires évoquées que les démarches modes de vie lancées travaillent en profondeur les organisations et territoires impliqués, on peut citer de manière non exhaustive :



Sur le territoire des Coëvrons

- La réalisation d'une enquête exploratoire en immersion, par une étudiante Mélina LAYMOND recrutée en stage à la communauté de communes et suivie par Valentine ABHERVÉ et les chargées de mission de la communauté de communes en pilotage de la démarche, qui a permis d'identifier de premières pistes pour impliquer les habitants du quartier à partir de ce qui fait enjeu pour eux.
- La réalisation en prolongement de l'enquête exploratoire d'une mini-enquête en porte-à-porte par Christel

FOUACHE, bénévole au centre social à l'IREPS, pour comprendre l'historique du quartier des Grands Prés et identifier des pistes autour de la réhabilitation d'un ancien espace de jardin partagé.

- L'animation de premiers temps de rencontres avec les habitants notamment autour d'un festival de l'alimentation où les différents acteurs et partenaires du projet pilote (*Centre social du Trait d'Union, Nymphéa...*) se sont mobilisés pour proposer des animations.

ALIMENTATION



Sur le territoire Vie & Boulogne

- La réalisation d'un diagnostic mobilité à l'échelle de la zone d'activités par la communauté de communes de Vie & Boulogne avec l'appui et l'expertise de Samy GUYET de RésilienCités : enquête auprès des chefs d'entreprises et des salariés, et sur le territoire pour identifier les freins et leviers au développement de mobilités alternatives (*intermodalité avec la gare, transports en commun, vélo et covoiturage*).
- Le suivi et l'animation, par les services mobilité et développement économique de la communauté de communes et l'appui de Samy GUYET et de Philippe

MASSE de l'association ELISE, d'une démarche collective entre entreprises sur le sujet de la mobilité, concentrée en première étape sur la pratique du covoiturage, et articulée à une démarche collective interentreprises plus globale de « l'axe de la route de Nantes » au nord de la Roche-sur-Yon, impulsée et animée par les membres de l'association Ruptur et Mona Deltell.

- En parallèle, des études ont été menées par la communauté de communes pour le lancement à la rentrée de deux lignes de bus en direction de la zone d'activités étudiée.

MOBILITE



Sur le territoire Sud Vendée Littoral

- Une démarche d'appui à la commune de Chaillé-les-Marais dans la prise en compte de la gestion en collectif des déchets verts des futurs habitants d'un lotissement en cours de conception.
- Une visite apprenante en collectif de la déchèterie de Chaillé-les-Marais, en vue de formuler des propositions d'aménagements ou de supports pour en faire un espace de sensibilisation aux alternatives au dépôt des déchets verts en déchèterie.
- La mobilisation du lycée agricole Petré pour élaborer avec les élèves et leurs enseignants des supports pédagogiques de sensibilisation.
- Une visite apprenante de la Ressourcerie Végétale de Fontenay-Le-Comte.
- L'organisation puis l'évaluation d'une opération de sensibilisation au broyage des végétaux.

DECHETS



Sur le territoire Vendée Grand Littoral

- Sur le projet compostage collectif, une réflexion collective autour des enjeux et conditions favorables à l'implantation de composteurs collectifs et des modalités de coopération entre acteurs que cela suppose, puis l'inauguration avec les collectifs habitants mobilisés de deux composteurs collectifs sur la commune de Talmont avec l'enjeu de la mise en place d'un dispositif d'évaluation de ce réseau de composteurs collectifs.
- Sur le projet mobilités alternatives sur la zone d'activités du Patis, le lancement d'un service de location longue durée de vélos à assistance électrique et la réalisation d'un diagnostic par Samy GUYET de Résilien-Cités et les agents de Vendée Grand Littoral, partagé auprès des entreprises de la ZAE

MOBILITÉ / DÉCHETS



Sur le territoire Pays de Pouzauges

- La réalisation d'une enquête auprès des salariés sur leurs pratiques de mobilité.
- L'identification et l'appui par la collectivité aux entreprises de la ZAE autour des mutualisations de services et d'infrastructures qu'elles ont engagées (*notamment de parkings*).
- Le lancement d'une démarche sur plusieurs semaines pour « aller vers » les salariés avec l'association Café Germaine.
- L'animation d'un temps fort convivial sur la zone d'activités.
- La préparation de deux démarches à déployer l'année prochaine pour repenser l'aménagement de l'entrée de zone avec la mobilisation d'étudiants en école de design et pour accompagner des entreprises dans l'identification des conditions facilitant l'adoption de pratiques de mobilités alternatives.

MOBILITÉ



Sur le territoire Nantes Métropole

- La mise en place d'un dispositif d'évaluation des défis Climat avec notamment la réalisation d'une enquête auprès des structures-relais par Ludovic BERTINA afin d'identifier le rôle effectif des structures-relais dans le portage et la mise en œuvre de dispositifs de sensibilisation « orientées Modes de vie ».

TRANSVERSAL



Sur le territoire Loire-Layon-Aubance

- L'organisation d'une formation-action modes de vie sur deux jours, réunissant élus et agents de la communauté de communes, partenaires, associations et entreprises du territoire.
- La réalisation d'un diagnostic puis le lancement d'animations par l'association Alisée auprès d'un collectif d'entreprises sur la zone d'activités pour mobiliser les

salariés sur l'adoption de pratiques de mobilités alternatives.

- La réalisation d'études en vue d'une requalification de la zone d'activités ciblée et un effort d'articulation entre cette démarche de requalification et la dynamique de mobilisation des entreprises et salariés sur les mobilités alternatives.

MOBILITÉ



Sur le territoire Val de Sarthe

- L'animation d'un défi mobilité pour relancer la démarche d'évaluation participative des aménagements provisoires mis en place sur la Route du Mans qui avait été stoppée suite à des travaux sur la chaussée.

- Le lancement d'une démarche de capitalisation pour identifier une méthodologie de déploiement d'aménagement cyclable temporaire.

MOBILITÉ



Sur le territoire Île de Noirmoutier

- Suite à l'identification d'un nouveau sujet autour d'une démarche d'implication citoyenne sur l'alimentation locale à partir de la réhabilitation d'un moulin emblématique de l'île, se prépare un temps fort à

l'automne croisant démarche patrimoniale, animation culturelle et témoignages sur le passé *(et le futur)* agricole de l'île.

ALIMENTATION

Ce foisonnement d'initiatives portées par les acteurs locaux et les partenaires a été pour notre collectif partenarial une véritable aubaine.



Ces actions et dynamiques partenariales ouvrent un champ pour la démarche de capitalisation sur la conduite des projets pilotes mais aussi pour la poursuite des expérimentations en venant soulever des questions fondamentales sur les conditions d'animation de ces dynamiques et leur capacité à toucher les publics visés.



Alors qu'il nous fallait accompagner le lancement rapide de premières actions, nous entrons ainsi désormais dans le vif des expérimentations modes de vie avec des questions en termes d'organisations, de moyens et d'ingénieries nouvelles à inventer pour permettre l'implication des habitants.

Le lancement de la « Communauté vendéenne du Vélo »

• Le projet de Communauté vendéenne du vélo est porté par le Département de la Vendée, le président Alain LEBCEUF, les deux vice-présidentes, Bérangère SOULARD et Brigitte HYBERT, respectivement présidente de la commission Sport et présidente de la commission Routes et mobilités durables, et Thomas PERROCHEAU, conseiller départemental délégué à la Politique départementale du vélo. Le défi ? Développer les pratiques cyclables du quotidien et « faire de ce choix une évidence » pour les Vendéens ! Ce projet d'ampleur et résolument innovant, suivi dans l'équipe par Claire LEVACHER et Samuel AUBIN, fait le pari de la coopération pour y parvenir en mobilisant une vingtaine d'organisations plus ou moins impliquées ou engagées dans ce domaine à différents niveaux (*sportifs, associatifs, économiques, sociaux, communautés de communes...*) et du rôle important des grandes figures notamment sportives du département. Le lancement de la Communauté a eu lieu le 18 mars 2025, à l'Hôtel du Département, rassemblant pour cette première une trentaine de participants.

L'objectif principal du projet est de développer une stratégie, des actions collectives et des expérimentations pour soutenir le développement de la pratique du vélo du quotidien à l'échelle départementale.

Pour élaborer cette démarche d'action-recherche, nous nous appuyons sur :

- les cadres d'analyse des Modes de Vie déployés par le Collège qui soulignent la nécessité d'agir sur l'ensemble des dimensions matérielles, organisationnelles, symboliques et d'apprentissages pour soutenir le développement des pratiques ;
- sur les enseignements tirés d'une enquête qualitative réalisée auprès de 17 des 25 membres identifiés de cette Communauté ;

- sur les enseignements tirés d'un temps d'intelligence collective qui a eu lieu le 18 mars et a permis d'identifier une série d'actions portant sur le renforcement des démarches de sensibilisation, d'éducation, d'acculturation et de communication sur la pratique du vélo du quotidien.

Ces éléments nous ont permis d'affiner nos hypothèses de travail, d'identifier des composantes à la pratique du quotidien en Vendée et des publics prioritaires auprès desquels travailler, et d'élaborer ainsi des axes de travail et des modalités possibles d'animation de la Communauté vendéenne du vélo.

Trois hypothèses soutiennent cette démarche :

- 1 Dans quelle mesure, une stratégie de mobilisation collective permet-elle de développer des actions favorables au développement de la pratique ?
- 2 Dans quelle mesure, une action à l'échelle départementale peut-elle être un levier au-delà des compétences des collectivités et des communautés de communes en particulier, responsables au premier chef du déploiement des politiques cyclables ?
- 3 Dans quelle mesure, les espaces de socialisation et les apprentissages situés, au travers notamment de la constitution de communautés de pratiques, permettent-ils de « recruter » de nouveaux pratiquants ? L'enjeu ? que ces hypothèses guident l'élaboration d'expérimentations avec les membres de la Communauté vendéenne du vélo.

Une belle aventure à suivre et au long cours puisque comme l'indique Alain LEBCEUF, il s'agit d'un véritable "projet de société" !



MOBILITÉ

>> UNE CONDUITE DE PROJETS QUI SE PRÉCISE POUR LANCER DES DÉMARCHES D'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE

Entre 2024 et 2025, le travail d'approfondissement de la conduite de projets Modes de vie a notamment permis d'affiner la compréhension des enjeux identifiés dans une première fiche méthode sur le lancement des projets pilotes, et de **commencer à formaliser les spécificités d'une conduite de projets dédiée à l'évolution des Modes de Vie**.

Pour rappel, le bilan de TES III faisait ressortir quelques étapes clés pour les projets pilotes comme la construction du portage politique, la définition et le cadrage du projet, l'élaboration d'un plan d'action partagé, la mise en œuvre partagée des premières actions avant l'engagement d'une seconde phase d'élargissement du projet et d'accompagnement de la dynamique collective.

Décision politique de se lancer dans la démarche et identification des pratiques à faire évoluer

La décision est prise en lien avec le projet de territoire, les politiques publiques et les projets existants, on ne part jamais de zéro !



Définir une feuille de route sur les pratiques à faire évoluer et à proposer aux acteurs.

CONSTRUCTION DU PORTAGE POLITIQUE

Temps de formation Modes de Vie & définition collective des enjeux et du cadre du projet pilote

- > Quelle(s) pratique(s) veut-on cibler ?
- > Sur quel périmètre géographique veut-on expérimenter ?
- > Quels sont les publics cibles ?
- > Qui sont les acteurs pilotes à mobiliser ?



Formation Modes de Vie.

DÉFINITION ET CADRAGE DU PROJET PILOTE

2ÈME PHASE D'ÉLARGISSEMENT DU PROJET & ACCOMPAGNEMENT DE LA DYNAMIQUE COLLECTIVE

- > Bilan étape avec les acteurs
- > Élargissement du groupe d'acteurs relais
- > Nouvelles actions à mettre en œuvre
- > Extension du périmètre d'intervention
- > Autres pratiques à faire évoluer
- > Évaluation des premiers changements observés
- > Logique d'essaimage

ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION PARTAGÉ

Mobilisation des acteurs pilotes au sein d'un COPIL multi-acteurs & co-élaboration d'un plan d'actions

- > Élaboration collective d'un diagnostic systémique (identification des freins/leviers)
- > Définition d'une cible
- > Définition d'objectifs
- > Rédaction d'un plan d'actions partagé
- > Définition d'indicateurs



Frise des Modes de Vie et roue des Modes de Vie.

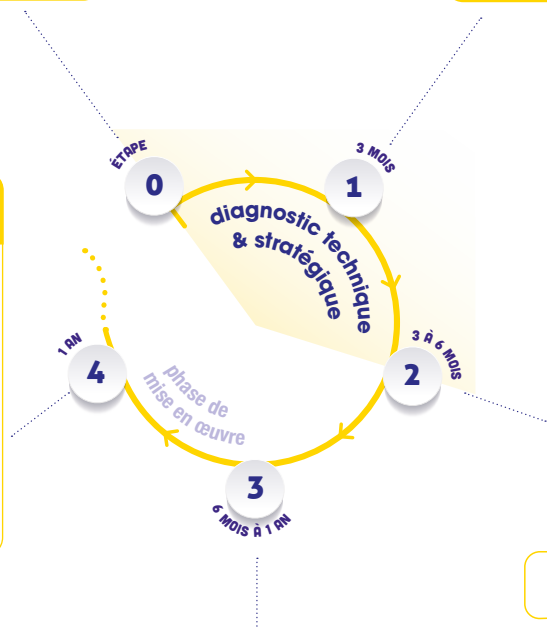
MISE EN ŒUVRE PARTAGÉE DES PREMIÈRES ACTIONS

Constitution d'un groupe d'acteurs relais pour accompagner le déploiement des actions au plus près du terrain

- > Mise en œuvre des premières actions : changer les représentations (dont communication), accompagner les changements d'habitudes, mise à disposition d'outils, incitations
- > Lancement des actions réalisables à moyen terme (infrastructures)
- > Précision et suivi des indicateurs



Plan d'actions, charte de co-engagement...



Avec l'élargissement du périmètre d'expérimentation (en termes de thématiques, de publics, de contextes territoriaux) qui enrichit considérablement les retours d'expérience et les apprentissages issus du terrain, la phase de lancement des projets pilotes a ainsi connu des évolutions :

- **D'autres acteurs du territoire** (collectivités à d'autres échelles, associations, entreprises, conseils de développement...) **ont été impliqués plus en amont et ont davantage participé à la co-construction du projet,**

- De ce point de vue, **la formation-action modes de vie** constitue résolument une étape-clé du lancement d'un projet pilote, dans la mesure où elle permet :

- La **constitution d'un collectif multi-acteurs** composé d'élus et d'agents des différentes directions concernées, d'autres acteurs institutionnels à d'autres échelles, de quelques acteurs-relais – associations, acteurs économiques...

- La **mobilisation de ce collectif multi-acteurs** dans une démarche d'expérimentation, à partir d'un « langage commun » sur les modes de vie.

- **La traduction du plan d'actions systémiques en plan opérationnel avec des actions concrètes**, sur le terrain, en interaction avec des acteurs-relais voire avec les publics cibles a été plus rapide.



Ces constats nous ont permis d'identifier **des éléments-clés dans la majorité des expérimentations engagées** :

- Un enjeu majeur du lancement des projets pilotes se situe autour de **la capacité à embarquer des acteurs-relais** susceptibles de toucher les publics et/ou d'actionner un ou des leviers essentiels à l'évolution des pratiques. Derrière cet enjeu, se pose la question de **la dynamique collective à susciter et à animer dans la durée pour maintenir la mobilisation de ces acteurs.**

- **Le diagnostic, entendu comme démarche d'écoute, de compréhension territoriale mais aussi d'accompagnement à l'évolution des pratiques** apparaît comme un outil-clé d'un projet pilote, non seulement en phase de lancement mais aussi tout au long du projet pilote pour saisir les problématiques des acteurs du territoire, et les mobiliser dans le temps.

- **La mobilisation des publics** soit par l'intermédiaire d'acteurs-relais localement reconnus, soit via des dispositifs nouveaux qui au-delà des enjeux de participation citoyenne viseraient l'implication des publics. Dans les deux cas, la question des moyens d'animation et d'accompagnement à mobiliser est une problématique forte.

- Le dernier enjeu identifié se situe autour **des démarches de suivi-évaluation et de capitalisation pour rendre compte des effets produits par les projets-pilotes.** Ce faisant, nous avons également ouvert des perspectives sur **la manière dont l'innovation sociale territoriale pouvait venir éclairer cette conduite de projets d'évolution des modes de vie.**

TÉMOIGNAGE



Jérôme PETERTIL,
Responsable du service de la transition écologique
à Sud Vendée Littoral, et pilote de l'expérimentation
« Réduction des apports de déchets verts
en déchèterie »

LANCEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION DÉCHETS VERTS

sur la commune de Chaillé-les-Marais à Sud Vendée Littoral.

« À Sud Vendée Littoral, nous avons fait le choix d'axer notre projet pilote sur l'enjeu de réduire les apports de déchets verts en déchèterie. En effet, nous faisons le constat de volumes particulièrement importants sur notre territoire, avec en moyenne 149 kg/hab de déchets verts apportés en déchèterie en 2023, bien au-dessus de l'objectif de 58 kg/hab à horizon 2030 fixé par la Région Pays de la Loire.

Après un temps de cadrage accompagné par le Collège TES et le SyDEV, nous avons ciblé la déchèterie de Chaillé-les-Marais et les habitants de son périmètre. Elle va faire l'objet d'une réhabilitation, ce qui ouvre donc une opportunité de repenser l'aménagement de cette infrastructure en intégrant cet objectif d'accompagner les habitants au changement de pratiques.

Nous avons réellement lancé la dynamique avec la formation-action sur les modes de vie début 2024. Elle a réuni un nombre important d'acteurs du territoire pour réfléchir ensemble à notre problématique : élus et agents communaux et intercommunaux, Trivalis, le PNR, le conseil de développement, des associations locales, un lycée agricole de notre territoire, des agriculteurs et des professionnels du paysage, la Région Pays de la Loire.

À l'issue de la formation, nous avons pu dessiner une feuille de route et mettre en place des espaces de travail collectifs : un COPIL multi-acteurs, qui suit la démarche dans son ensemble avec pour mission d'être garant de la visée de changement systémique, et 4 groupes de travail thématiques pour creuser les sujets et pistes d'action identifiées en formation :

- 1 groupe impliqué sur le sujet de la réhabilitation de la déchèterie, et plus largement sur les solutions alternatives au dépôt des déchets verts en déchèterie ;
- 1 groupe pour suivre la conception d'un lotissement « test » à Chaillé-les-Marais, qui prévoit la création d'un espace vert collectif dans lequel pourrait être collectés les déchets verts des futurs habitants ;
- 1 groupe chargé de réfléchir et mettre en œuvre des actions d'animation et de sensibilisation pour inciter les

habitants à garder leurs ressources végétales dans leurs jardins ;

- 1 groupe interne de Formation à destination des agents communaux sur l'entretien des espaces verts.

L'enjeu de la première année a résidé dans la constitution d'une dynamique collective multi-acteurs autour de la démarche, avec laquelle nous avons continué à explorer le sujet via des visites de terrain (*en déchèterie, dans une ressourcerie végétale du Sycodem sur le territoire voisin, auprès d'un lycée agricole*). Nous avons aussi lancé de premières actions « tests » avec des sessions de broyage proposé aux habitants, et enfin appuyé et accompagné la réflexion de la commune de Chaillé sur la conception de son projet de lotissement.

Ce qui paraît intéressant et original dans cette démarche qui reste récente, c'est qu'elle nous a permis :

- D'initier une coopération renforcée entre commune et intercommunalité sur ce sujet.
- D'ouvrir beaucoup plus largement le cercle d'acteurs impliqués dans la démarche.
- De construire un partenariat fort aujourd'hui avec le lycée agricole présent sur notre territoire, et des synergies potentielles commencent à être identifiées, ce qui vient renforcer notre rôle d'animation de territoire.

Plus globalement, nous prenons conscience que les changements de modes de vie passent par des étapes d'analyse des usages des habitants afin d'adapter les plans d'actions. D'ailleurs, cette réflexion se diffuse sur d'autres projets internes au service transition, par exemple sur la sobriété énergétique !

Comme pour toute démarche de ce type, cela ouvre aussi des questionnements et points de vigilance dont il nous faut tenir compte pour la suite : comment renforcer la transversalité en interne ? Comment dégager davantage de temps pour aller au plus près des habitants ? Comment faire connaître et comprendre autour de nous l'intérêt de cette démarche originale ? »

Jérôme PETERTIL

>> IMPLIQUER LES HABITANTS : COMMENT CONSTRUIRE LE CHÂÎNON QUI PART DE LA MOBILISATION DES STRUCTURES-RELAIS POUR TOUCHER LES PUBLICS CIBLES.

Si l'approche modes de vie permet d'identifier le système d'acteurs à embarquer pour accompagner des changements de pratiques, sur la manière de nous y prendre, tout est à inventer. **L'enseignement principal de l'année, qui sonne peut-être ici comme une évidence mais qui apparaît comme complexe à opérationnaliser, est que l'implication des habitants n'est pas automatique !** Pour le dire autrement, et de manière plus détaillée, il nous faudrait pour espérer y arriver :

- D'une part **développer de réelle capacité d'écoute et de compréhension des habitants** à partir de diagnostics d'un type nouveau ;
- **Accompagner, d'autre part, les structures-relais** dans des stratégies d'implication des différents publics territoriaux dans le cadre de dispositifs eux aussi à inventer.

LE DIAGNOSTIC ET L'ÉCOUTE : DES OUTILS AU SERVICE DES DYNAMIQUES D'IMPLICATION CITOYENNE

Sur tous les projets pilotes, le **besoin d'un diagnostic de départ**, qui permette d'identifier les pratiques actuelles et leurs ressorts, de connaître le public auquel on veut s'adresser et de comprendre les dynamiques sociales a été rapidement identifié. Ce sujet a été mis au travail en Communauté modes de vie en 2024, et formalisé dans **la fiche méthode n°6 « Comment connaître les usages des habitants sur un territoire ? »**.

■ **Cette réflexion a ouvert des questionnements plus larges, notamment autour de l'importance d'une approche qualitative dans les démarches de diagnostic, en particulier pour affiner la connaissance et la compréhension des différents publics auxquels les projets pilotes s'adressent** car les valeurs et représentations, contextes de vie et habitudes quotidiennes conditionnent nos pratiques sociales et sont fortement corrélées à des variables sociales, d'âge, de genre, de lieu de vie...

■

Le retour d'expérience des projets pilotes Modes de vie donne également à voir des diagnostics qui s'apparentent davantage à des démarches d'écoute et de compréhension dans la durée. Ces diagnostics en continu ne se limitent donc plus à la seule étape du démarrage d'un projet mais ils s'inscrivent dans la durée avec également une visée d'implication des personnes écoutées.



Dans la fiche méthode sur le diagnostic se dessine ainsi un processus d'écoute au long cours :



MOBILISER SON PUBLIC :

ÇA N'EST PAS AUTOMATIQUE (POUR UNE STRUCTURE-RELAIS) !

Pour continuer à cheminer, la Communauté Modes de Vie s'est réunie en février 2025 autour du thème « Accompagner les publics dans leur diversité ».

Deux retours d'expérience de territoires sont venus nourrir les échanges : **le dispositif des Défis Climat de Nantes Métropole** qui vise à toucher une plus grande diversité des publics engagés dans cette nouvelle génération de défis et **le projet pilote « Bien manger dans les Grands Prés »**, porté par la communauté de communes des Coëvrons, qui cherche à associer les enjeux de précarité, de lien social et de durabilité alimentaire dans une démarche d'implication des habitants.

Charlie BROCARD, membre de l'équipe « Modes de vie en transition » à l'IDDRI, est venue enrichir les échanges et présenter ses travaux sur la transition alimentaire¹⁶.

Alors que les démarches territoriales visent toutes à mobiliser un certain nombre de structures-relais, il nous faut désormais **comprendre les différents rôles associés par ces organisations locales dans l'accompagnement à l'évolution des modes de vie**. Entre des associations offrant des services à des publics particuliers, des organisations avec une vocation environnemen-

tales, des collectifs d'habitants, des conseils de développement ou des conseils de sages à l'échelle communale, des entreprises ou des collectifs d'entreprises.

■ **Il existe un éventail de fonctions pour ces structures-relais dont il s'agirait de construire des synergies.**

■

Par ailleurs, comme en témoignent les expérimentations sur Nantes Métropole ou Les Coëvrons, **une structure-relais qui touche un public n'est pas forcément légitime pour accompagner l'évolution des modes de vie de ce public**, d'où la nécessité d'imaginer des dispositifs de montée en compétence dans des stratégies de mobilisations des publics (*méthodologie d'enquête, accompagnement au changement de comportement et aux changements des organisations...*).

Enfin, difficile de ne pas mentionner l'enjeu de **la mobilisation même de ces structures-relais** : toutes n'ont pas identifié l'évolution des modes de vie comme une priorité, étant le plus souvent prises dans des champs de contraintes (*financiers, réglementaires, humains...*) qui limitent leurs capacités de mobilisation.



¹⁶ Iddri & I4CE (2025). TRAME2035, Scénario pour la Transition des Régimes Alimentaires des Ménages, Livret 1.



*Festival de l'alimentation sur le quartier des Grands Prés
co-organisé par la CC des Coëvrans avec les partenaires
locaux du quartier.*

>> CARACTÉRISER LES FONCTIONS D'ACCOMPAGNEMENT POUR S'ORGANISER COLLECTIVEMENT ET ENVISAGER UN DÉPLOIEMENT

Le lancement des projets-pilotes a permis d'**identifier de premiers besoins d'accompagnement pour soutenir les expérimentations et leurs pilotes, de différentes natures mais pouvant s'entrecroiser sur le terrain** :

- des besoins en termes de **soutien à l'émergence et à l'animation d'une dynamique collective** embarquant des acteurs-relais et visant des publics cibles d'une part ;
- des besoins sur des **compétences spécifiques** (*expertise technique sur la thématique du projet, appui à la réalisation d'un diagnostic...*) ;
- et des **besoins d'ingénieries financières** pour soutenir ces appuis ou les dispositifs qui s'inventent localement.

Dans ce cadre, **plusieurs acteurs de l'accompagnement (consultant, associations, expertise publique), pour la plupart partenaires de la dynamique partenariale du Collège TES, ont été mobilisés en soutien aux expérimentations sur des missions variées** :

- mobilisation des territoires au lancement des projets et en soutien des expérimentations (*SIEM, SyDEV, Ademe PdL*),
- réalisation de diagnostics mobilité auprès de plusieurs entreprises d'une zone d'activités (*RésilienCités, Alisée*)
- appui à l'animation d'actions de mobilisation et d'accompagnement de publics cibles (*Alisée, Elise, Ruptur*),
- animation d'une démarche de concertation (*CEREMA*)...

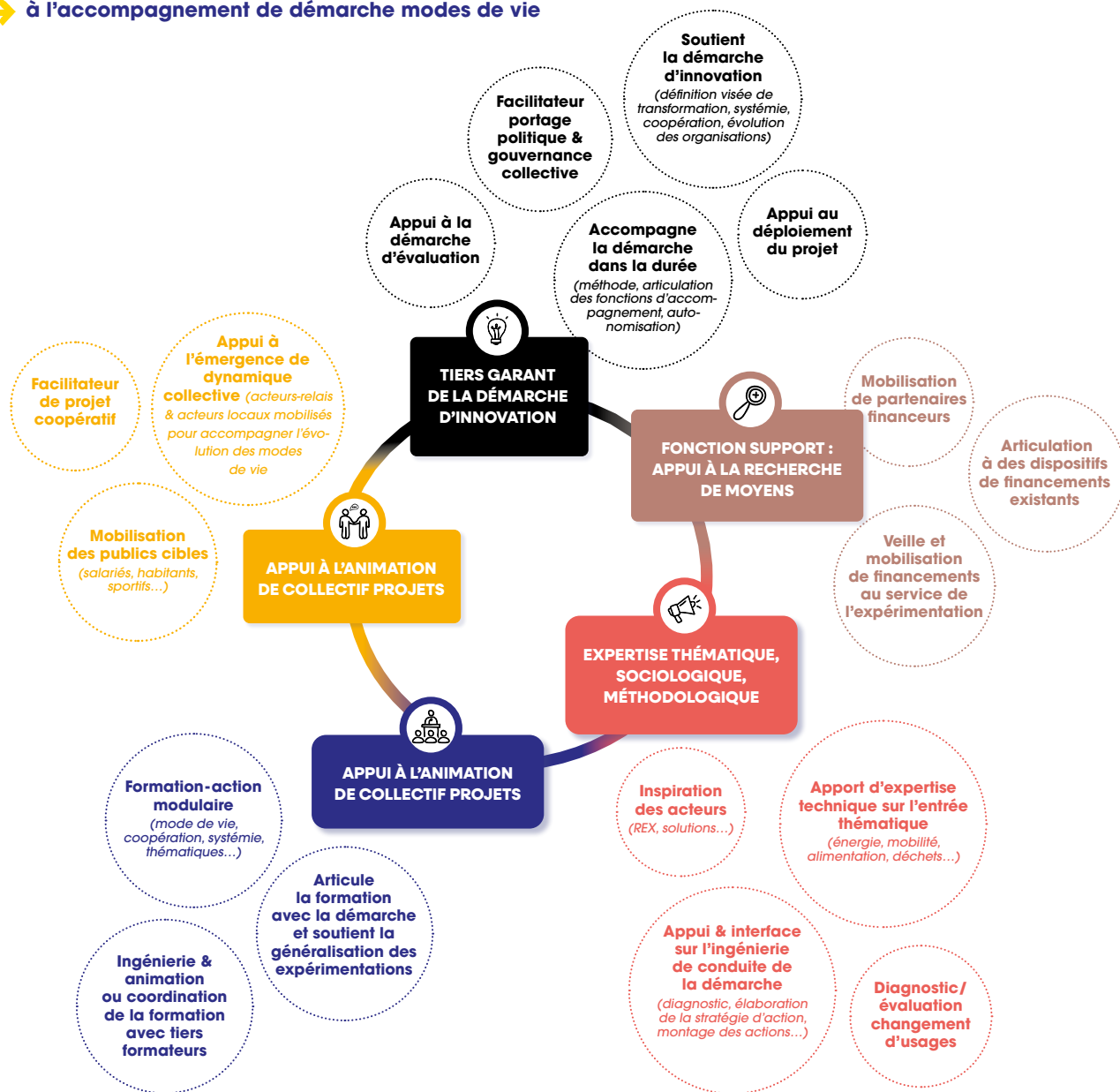
Cette mobilisation a été facilitée par le recours à des dispositifs de financement existants ou développés spécifiquement pour soutenir les projets (*notamment en Vendée via la création d'un dispositif de financement dédié à l'animation des projets pilotes par le SyDEV*), en complément des ressources mobilisées par les collectivités pilotes.

Un travail réflexif a été engagé à partir de ces différentes configurations de co-accompagnement avec le SyDEV puis en Communauté modes de vie. Celle-ci s'est réunie en juin 2024 pour commencer à identifier et à caractériser les « **fonctions** » **d'accompagnement mobilisées en appui des projets pilotes**.



FONCTIONS ASSOCIÉES

→ à l'accompagnement de démarche modes de vie



Cette représentation schématisée des fonctions d'accompagnement pouvant être mobilisées en appui des expérimentations permet aux différents accompagnants de se situer - par rapport à d'autres accompagnants et au territoire accompagné. Elle constitue une base de réflexion pour traduire ces fonctions en termes de compétences qu'il convient de mobiliser pour susciter et accompagner des projets pilotes modes de vie.

Derrière cet exercice, l'enjeu est bien de commencer à imaginer le ou les dispositifs collectifs qu'il s'agirait de déployer pour accompagner, dans une logique de massification, le lancement de démarche visant des évolutions de modes de vie sur l'ensemble des territoires ligériens.



Visite de la ferme florale pédagogique à l'occasion du Copil du projet pilote de Sud Vendée Littoral accueilli par un partenaire clef de la dynamique, le lycée agricole Petré.



ZOOM SUR...

La « démarche vendéenne » avec le SyDEV, un premier exemple d'essaimage ?

Il en va ainsi de la démarche menée avec le SyDEV (*Syndicat d'Énergie de Vendée*), partenaire historique du Collège, et qui a souhaité poser une orientation forte en faveur de la transition écologique et sociétale dans son projet stratégique. Dans cette optique, il mobilise des moyens humains et financiers pour accompagner le changement des modes de vie sur les territoires, dans le cadre du suivi des PCAET des territoires vendéens. L'équipe du SyDEV avance ainsi de façon échelonnée et souhaite apprendre avec le Collège TES à soutenir des projets pilotes orientés modes de vie sur quatre territoires volontaires : les communautés de communes de l'Île de Noirmoutier, de Sud Vendée Littoral, de Vendée Grand Littoral et de Vie-et-Boulogne. Il suit également la démarche lancée préalablement avec la communauté de communes du Pays de Pouzauges.

Ces premiers accompagnements permettent ainsi au SyDEV :

- de **commencer à identifier le système d'acteurs à mobiliser demain** (*bureaux d'étude, associations locales, autres syndicats départementaux*) ;
- d'**élaborer des éléments de méthode et de constituer une boîte à outils** pour les référents territoriaux (*appui à l'élaboration de cahiers des charges, diagnostics sur les usages, mobilisations d'animateurs de démarches collectives*) ;
- et d'**identifier les compétences à développer, en interne à la structure du SyDEV ou en externe**, pour accompagner des projets d'évolution des modes de vie sur les territoires.



Jean-François COUSIN,
directeur général des services
du Sydev

➤ *Pouvez-vous restituer rapidement l'intérêt, les motivations du SyDEV à se saisir de la dimension « sociétale » des transitions et à vous impliquer très fortement dans les travaux sur les modes de vie et dans ce dispositif de déploiement à l'échelle vendéenne ?*

Depuis les premiers travaux de partenariat menés avec le Collège des Transitions Écologiques et Sociétales et notre engagement dans le programme TES sur les territoires de l'Île d'Yeu et du Pays de Pouzauges, il nous est apparu incontournable d'avoir une approche collective tout d'abord, puis systémique par la suite, pour entrer de manière cohérente et efficace dans les problématiques de transition énergétique en Vendée.

Pour la troisième période du programme, le SyDEV a souhaité tester et mettre en avant des éléments de méthodes de conduite de projet à travers un accompagnement de 4 territoires vendéens (*Vendée Grand Littoral, Sud Vendée Littoral, Vie et Boulogne et l'Île de Noirmoutier*).

Il nous semblait effectivement nécessaire de mettre en œuvre une ingénierie d'animation et de diagnostic adaptée aux changements de pratiques et des modes de vie dans le cadre d'opérations inscrites au Plan Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) de chaque territoire.

Pour accompagner ces expérimentations, le SyDEV a construit un nouveau dispositif d'aide technique et financière pour soutenir l'action du Collège des Transitions Écologiques et Sociétales auprès des EPCI vendéens, avec comme 1^{er} objectif la montée en compétences des décideurs locaux et des services, nécessaires à la déclinaison territoriale de la démarche. Par ailleurs, l'engagement du SyDEV se formalise également par l'appui des équipes (*animateurs de secteurs*) et du référent qui assure la coordination de l'expérimentation.

➤ *En prise de recul, à ce stade, quelles sont vos perceptions des apports, des apprentissages et des questionnements issus de cette implication ?*

À ce stade, nous pouvons constater qu'il est nécessaire d'avoir un certain nombre de prérequis pour que la démarche soit facilitée et s'inscrive durablement au sein des organisations :

- Un portage politique fort ;
- Une implication de la Direction Générale des Services pour assurer la déclinaison et la transversalité de la démarche au sein des équipes de l'EPCI et des communes ;
- Une bonne compréhension des enjeux liés aux modes de vie ;
- Un dispositif coopératif et souple pour définir le modèle de gouvernance adapté au territoire avec la recherche d'y impliquer fortement les acteurs locaux ;
- Une vision partagée des transitions à engager et à inscrire dans le projet de territoire.

➤ *Et quelles perspectives cette dynamique vous semble-t-elle ouvrir pour votre organisation ?*

Nous avons la volonté à terme de poursuivre le déploiement de la démarche sur un plus grand nombre d'intercommunalités. Pour cela, il nous faut aujourd'hui mieux définir le rôle à assurer par les équipes du SyDEV dans l'appui aux territoires. C'est à ce titre qu'un travail est actuellement engagé autour des fonctions et compétences en vue de déterminer les évolutions à apporter au sein de notre organisation et identifier les nouvelles compétences à acquérir dans cette perspective de déploiement.

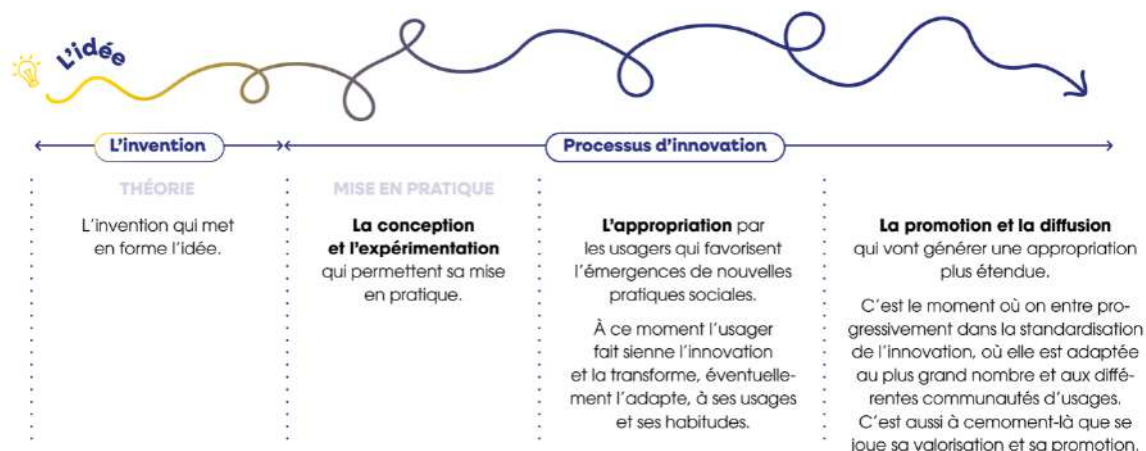
>> L'INNOVATION SOCIALE TERRITORIALE : LA MOBILISATION D'UN CADRE D'ANALYSE POUR ÉQUIPER LES ACTEURS DANS LA COMPRÉHENSION DES ALÉAS DES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET DONNER À VOIR LEURS EFFETS

Alors que certains projets ont désormais deux ans d'existence, **il importe de s'outiller pour analyser les dynamiques collectives qui s'engagent sur les territoires autour des modes de vie. C'est dans cette perspective que nous commençons à mobiliser le cadre d'analyse de l'innovation sociale territoriale.**

Lors de la Communauté Modes de Vie de novembre 2024, nous avons invité Mylène THOU, anciennement chargée de valorisation des recherches et innovations chez Cap Rural et co-auteur avec Pascale VINCENT du CIEDEL de deux ouvrages sur l'innovation sociale territoriale¹⁶. Cette journée visait à changer de regard sur le déploiement des projets Modes de Vie en les repositionnant dans le temps long de leurs objectifs : changer

les pratiques prend du temps, innover, mobiliser, créer et alimenter des dynamiques collectives suppose de créer de nouvelles manières de faire qui elles aussi prennent du temps.

Le cadre d'analyse de l'innovation sociale territoriale insiste sur le processus non linéaire et incompressible en termes de durée qui accompagne tout changement social. **Cette lecture par le processus invite ainsi à entrer dans le détail des mécanismes de la dynamique collective pour les traduire en une démarche de coopération qui se construit, se travaille et s'alimente sur le temps long, sans être sûr du résultat.**



*Schéma : Extrait M. THOU, P. VINCENT, 2018
Comprendre, repérer et accompagner l'innovation sociale et territoriale, Chronique sociale, p.75*

■ **L'analyse au prisme de l'innovation sociale peut ainsi être un moyen de donner à voir et de rendre compte de ce que produisent les projets pilotes.**

Ce regard porté sur les processus invite aussi à doter les acteurs locaux d'outils réflexifs pour qu'ils parviennent à analyser les trajectoires suivies et se projettent sur la suite. Ainsi lors de cette Communauté Modes de vie ont été testés ce jour-là un outil de cartographie des acteurs et une frise chronologique du projet :

LA FRISE CHRONOLOGIQUE

Le récit pour comprendre ce que produisent les dynamiques collectives.

Cet outil s'appuie sur les différentes phases de l'innovation sociale territoriale et constitue un exercice de mise en récit.

Ici, il a été mobilisé pour analyser le déroulement d'un projet, situer la démarche dans le processus et ce qu'il a produit (*éléments de changement, marqueurs d'appropriation de la démarche par les participants...*).

La frise permet également d'analyser des aspects spécifiques de ce processus : freins, facteurs facilitants du changement, dynamiques collectives, démarche projet en général, identification de pistes pour améliorer sa démarche dans une visée de changement.

En ce sens, c'est un outil qui peut permettre de mieux saisir les points de blocage, de réorienter ou d'améliorer mais aussi de capitaliser sur la démarche menée et ses effets.

¹⁶ Mylène Thou, Pascale Vincent, "Comprendre, repérer et accompagner l'innovation sociale et territoriale", Chronique sociale

>> QUELLES PERSPECTIVES D'ACTION-RECHERCHE POUR L'ANNÉE 2025-2026 ?

Les perspectives en termes d'action-recherche sur les modes de vie relèvent de trois enjeux majeurs :

POURSUIVRE DANS LA COMPRÉHENSION PLUS FINE DES PUBLICS, DE LEURS USAGES ET DES STRATÉGIES À METTRE EN PLACE POUR LES MOBILISER

La possibilité de mener davantage d'enquêtes qualitatives est à l'étude pour venir renforcer la compréhension des pratiques, des publics et du territoire d'expérimentation, et pour alimenter la dynamique du projet. Ce besoin est plus particulièrement identifié sur des projets en lancement, qui s'adressent à des publics non captifs, ainsi que sur des projets plus matures, qui ont identifié des problématiques, des freins complexes en réponse auxquels une démarche d'enquête permettrait d'affiner la compréhension et d'identifier des pistes d'action très ajustées.

Sur le développement des mobilités alternatives sur les trajets domicile-travail, par exemple, se pose aujourd'hui la question d'affiner notre compréhension des mondes sociaux des entreprises (ce qui va au-delà des services de mobilité mis en place par l'entreprise, pour poser la question de l'organisation et des cultures d'entreprise). **L'ambition étant d'équiper les acteurs économiques pour qu'ils parviennent à « recruter davantage de nouveaux pratiquants ».**

Alors que nous avons jusqu'ici accompagné principalement l'acteur public dans la mobilisation d'un système d'acteurs stratégiques à l'échelle locale, **ce type d'enquête nous permettrait de développer un accompagnement plus spécifique auprès des structures-relais qui mobilisent les publics.**

Différentes modalités s'envisagent pour concrétiser ces démarches durant l'année 2025-2026 : flécher du temps de travail de l'équipe du Collège sur la réalisation de ce type d'enquêtes, mobiliser des étudiants de Master en Sciences Sociales dans le cadre de stages, mobiliser des chercheurs sur des modalités à construire, notamment dans le cadre d'un nouveau partenariat avec la Région Pays de la Loire.

DESSINER DE PREMIÈRES PISTES EN VUE DE LA GÉNÉRALISATION DE NOTRE APPROCHE

Alors que les projets pilotes n'ont que deux ans d'existence, il serait légitime d'attendre le bilan de ces projets avant de penser à sa généralisation. Et pourtant... sur les territoires, la phase de lancement des projets fait ressortir l'intérêt de lancer des dispositifs de compréhension du social qui viennent soutenir en amont et orienter la fabrique des politiques publiques de transitions et de

modes de vie. **Ne plus perdre du temps en projetant sur les publics ciblés des représentations et des besoins qui s'avèrent parfois faux... voilà un motif pour penser de nouveaux dispositifs !**

Parmi les pistes à explorer, **celles des observatoires des usages ou des dispositifs d'écoute territoriaux**, à des échelles et selon des formats et modalités à définir, pourraient être pertinentes pour venir outiller les territoires en analyse du social. Un workshop réunissant des acteurs locaux et nationaux doit être programmé.

Par ailleurs, en parallèle de cette généralisation « horizontale » de l'approche modes de vie (qui permettrait d'alimenter en transversalité l'ensemble des politiques publiques), peut s'imaginer une généralisation « verticale », dans **une logique de massification de l'accompagnement pour toucher l'ensemble des territoires des Pays de la Loire**. Les pistes ouvertes à partir de l'analyse des différentes fonctions d'accompagnement seront à explorer dans les deux années à venir.

POURSUIVRE LA DÉMARCHE DE CAPITALISATION

La capitalisation est un processus qui s'élabore au long cours avec les partenaires notamment dans le cadre de la Communauté Modes de Vie. Elle participe en cela de processus apprenants. Au-delà de la phase de lancement des projets, il conviendra de poursuivre ce travail de réflexivité et de capitalisation méthodologique sur les phases suivantes de la démarche projet.

Pour rendre compte des enseignements tirés de ces échanges, l'objectif est d'avancer progressivement sur la production (en version initiale) d'un **guide méthodologique de conduite de projet modes de vie, ainsi que d'un recueil d'expériences sur les dynamiques territoriales lancées autour des modes de vie.**

Le Collège TES travaille par ailleurs avec ses partenaires à la mise en place d'une évaluation scientifique de son dispositif par le financement d'un contrat post-doctoral.



*Visite de terrain devant un dispositif anti-inondation en démarrage des enquêtes exploratoires à Saint-Florent-le-Vieil sur le bassin de la Thau.
De gauche à droite : Christophe DOUGÉ, VP Grand cycle de l'eau à Mauges Communauté, Florence OSTY, Samuel AUBIN, Yannick BENOIST, président de SMIB.*

LA GESTION EN COMMUN DES RESSOURCES :

LANCEMENT DE L'ENQUÊTE EXPLORATOIRE POUR IDENTIFIER

DES EXPÉRIMENTATIONS TERRITORIALES

>> DES COMMUNAUTÉS SONT TOUT À FAIT CAPABLES, À CERTAINES CONDITIONS, DE GÉRER UNE RESSOURCE COMMUNE

La proposition d'action-recherche au démarrage de TES IV sur la gestion en commun des ressources (*eau, énergie*) s'inscrit en point de départ dans le droit fil des travaux du Collège sur la coopération au service des transitions en donnant toute sa place à la société civile. De fait, les travaux initiateurs de l'économiste et politologue américaine Elinor OSTROM au début des années 1990¹⁷ ont montré, par des analyses empiriques, que des communautés sont tout à fait capables, à certaines conditions, de gérer une ressource commune (*forêts, cours d'eau, parcs naturels, zones de pêche, etc.*) sous une forme d'auto-organisation à distance du seul recours au marché ou de la gestion publique.

Elinor OSTROM a montré également par là que les communs ne sont pas réductibles à la ressource à gérer mais qu'ils sont davantage une forme de coopération et de partage mobilisant des règles collectives mais aussi des valeurs, des normes sociales.

On pourrait parler d'une façon plus générale de façon d'agir ensemble, d'activité commune. La qualité de gouvernance collective est ainsi centrale pour la gestion en commun des ressources.

Avec la journée du 18 juin 2024, puis l'arrivée de Nicolas RÉGIS en tant que chef de projet, le collège s'est lancé dans la phase opérationnelle des travaux. L'objectif général est ici de travailler à **mettre en valeur et renouveler les capacités de gestion en commun des ressources**, pour permettre aux acteurs des territoires des Pays de la Loire de **mieux faire face dès aujourd'hui et demain aux enjeux de disponibilité et de partage en eau d'un côté et de massification de la production d'énergie renouvelable d'un autre côté.**

>> LES COMMUNS ET LES PROCESSUS DE MIS EN DIALOGUE

Pierre-Marie DAVID et Nicolas LE DÉVÉDEC (2016) insistent sur la dynamique de coopération qui sous-tend les expériences de gestion commune des ressources physiques ou intangibles, mais aussi qui « consistent, plus exactement, en la combinaison d'une communauté déterminée et d'un ensemble de pratiques, valeurs et normes sociales mises en œuvre pour gérer une ressource. Autrement dit, un commun, c'est : une ressource + une communauté + un ensemble de règles sociales ». Or, la crise écologique se combine ici aujourd'hui à une crise sociale et démocratique marquée notamment par une perte de confiance considérable des citoyens vis-à-vis des institutions et des acteurs publics ainsi que par une polarisation de plus en plus accentuée de notre société associée à des débordements de violence de plus en plus fréquents. Cette notion de polarisation désigne un double processus de concentration des opinions au sein d'un groupe d'une part et de plus grande distance entre ce groupe et les autres d'autre part. Le terme pointe ici en fait le niveau

de conflictualité entre les citoyens. Si une polarisation mesurée alimente naturellement la vie démocratique, une hausse trop forte des tensions sociales et le développement du ressentiment¹⁸, peuvent ouvrir, à terme, sur des logiques de détestation de l'autre affaiblissant les possibilités de gestion des différents et de construction de compromis. La violence progressivement se banalise alors dans les rapports sociaux. La « polarisation affective¹⁹ » désigne cette dimension émotionnelle et identitaire.

Nous ne sommes cependant pas sans capacités d'agir. En effet, de multiples expérimentations démocratiques comme par exemple les différentes conventions citoyennes mais aussi bien d'autres initiatives au sein de la société civile, montrent qu'il est possible, dans certaines conditions, d'accompagner des processus de dialogue féconds favorisant le respect mutuel, l'interconnaissance progressive et la qualité de la délibération collective.

¹⁷ "Gouvernance des biens communs, Pour une nouvelle approche des ressources naturelles", Elinor Ostrom, Éditions De Boeck, 1990, trad. française 2010

¹⁸ "Ci-gît l'amer. Guérir du ressentiment", Cynthia Fleury, 2020, Gallimard

¹⁹ "La polarisation, fièvre des sociétés démocratiques", Le Monde, juin 2023, interview de Tristan Guerra, politiste au laboratoire Pacte, Grenoble

L'expérience allemande EGLV²⁰ au cœur du bassin rhénan, présentée à l'occasion des travaux prospectifs préparatoires constitue par exemple une organisation pionnière dans ce domaine. Sorte de coopérative d'intérêt général, propriétaire et gestionnaire des cours d'eau, elle rassemble les acteurs publics, privés et des citoyens. L'objectif n'est pas uniquement l'entretien des canalisations, la gestion des cours d'eau mais également l'adaptation au dérèglement climatique et la défense de valeurs de solidarité, de liberté et de démocratie²¹.



ZOOM SUR...

Elinor OSTROM, une politologue et économiste américaine

Elle est la première femme à recevoir le Prix Nobel d'économie avec Oliver WILLIAMSON en 2009 « pour son analyse de la gouvernance économique, et en particulier, des biens communs ». Son travail empirique basé sur l'étude de nombreuses expériences de gestion en commun de diverses ressources à travers le monde a permis d'identifier 8 caractéristiques nécessaires pour la pérennité d'une telle gestion (les expériences étudiées sont en place depuis un siècle à un millénaire) :

- ① Un périmètre clair (ressource concernée, personnes impliquées et rôles de chacun)
- ② Des règles claires d'usage et de gestion de la ressource, adaptée à la nature de la ressource
- ③ L'implication des utilisateurs dans la modification des règles opérationnelles concernant la ressource
- ④ La mise en place d'un dispositif de surveillance

- ⑤ Des sanctions graduelles pour non-respect des règles
- ⑥ Des instances de résolution de conflit accessibles et peu coûteuses
- ⑦ La reconnaissance de l'organisation de gestion par les autorités extérieures
- ⑧ Une organisation à plusieurs niveaux (quand cela est nécessaire selon la taille du projet), et répondant à des critères précis

Ces caractéristiques s'appliquent pour des ressources communes à petite échelle (entre 15 et 50 000 personnes impliquées) situées dans un seul pays, avec des personnes fortement dépendantes de la ressource et pouvant se nuire fortement les uns les autres dans un contexte, de rareté plutôt que d'abondance.

²⁰ www.eglv.de. Pour aller plus loin : « Territorial and cooperative approaches to ecological transition », juin 2021

En juin 2023 était annoncée la création d'une nouvelle coopérative avec pour objectif de régénérer et de protéger les surfaces naturelles de la région de l'Emischer et de la Lippe : <https://www.allmende-emscherlippe.nrw/teil-werden#gute-gruende>

²¹ Audition le 21 décembre 2022



Le territoire de la région Pays de la Loire est marqué par l'eau, avec la Région Loire, colonne vertébrale et ses nombreux affluents, avec ses grandes zones humides (*marais arrière-littoraux Brière, Marais breton et marais Poitevin, lac naturel de Grand-Lieu, basses vallées angevines*).

Pourtant, seulement 11 % de ces cours d'eau sont considérés en bon état. Selon le GIEC régional, trois facteurs expliquent, avec la prédominance des eaux superficielles, l'ampleur du phénomène : l'artificialisation des sols, l'aménagement des cours d'eau et les pratiques agricoles (*irrigation, drainage, apports en fertilisants et produits phytosanitaires*).

Dans ce contexte, les conflits d'usage risquent également de s'amplifier entre l'accès à l'eau potable pour les concitoyens, l'utilisation par l'agriculture en particulier pour les irrigants qui représentent sur les 50 % d'eau prélevés pour l'agriculture 40 % de celle-ci, par l'industrie, pour l'énergie ainsi que par le tourisme. La réflexion sur le partage de l'eau de manière prospective nécessite de s'intéresser aux évolutions de l'hydrologie, aux besoins et évolutions des milieux naturels, aux usages actuels et à venir, aux évolutions induites par le changement climatique.

Les échanges sur le partage de l'eau sont actuellement en cours dans de nombreux bassins du territoire régional avec en particulier l'amélioration de la connaissance par des études. Les débats autour de ces études amènent déjà à des difficultés de compréhension, à des positionnements conservateurs ou précautionneux, qui tendent les relations et le dialogue entre les différentes parties prenantes. Au sein même du monde agricole, les visions peuvent diverger quant aux solutions à déployer. Ce contexte conduit à des tensions entre les acteurs.

Il y aurait donc lieu d'analyser les conditions du dialogue pendant ses phases d'étude et d'élaboration de projets de territoire, et de comprendre ce que cela impulse comme mode de gouvernance ultérieure, afin d'étudier ensuite quels peuvent être les modes de gestion de l'eau en commun sur ces territoires. Cela permettra d'envisager un ou des dispositifs de gestion, tenant compte du cadre réglementaire et suffisamment inscrit dans les territoires (en s'appuyant sur leur histoire et la perception des acteurs) pour être durables au-delà des mandats électifs ou de représentation.

>> LES ENJEUX POUR DEMAIN POUR LA RESSOURCE EN ÉNERGIE



En matière d'énergie, la perspective d'une « gestion plus en commun sur les territoires » se concentre sur l'objectif central de sortie des énergies fossiles. Les leviers sont connus : maîtriser la demande par plus de sobriété et d'efficacité énergétique et y répondre par une offre où les énergies renouvelables et le nucléaire, dans un mix à définir, se substituent aux énergies fossiles. Dans cette perspective et avant 2040, seules les énergies renouvelables et la prolongation des réacteurs actuels sont mobilisables et, concernant les ENR, la France doit compter, pour augmenter ses capacités électriques dans les quinze prochaines années, principalement sur le solaire et l'éolien. Les scénarios pour atteindre la neutralité carbone en 2050 comme ceux de RTE ou de l'Ademe ont rappelé la nécessité de choix structurants (*réduction de la demande en énergie et développement important des ENR*) mais aussi de traduire ces orientations en récits de société mobilisateurs.

La difficulté se concentre aujourd'hui sur le rythme trop lent d'électrification des usages en France et plus largement en Europe. La part de l'électricité dans les systèmes énergétiques y est stable, voire en baisse depuis une quinzaine d'années. En France, par exemple, les deux tiers de l'énergie consommée

sont toujours issus de combustibles fossiles importés.

Au-delà de l'électricité, d'ici à 2030, il sera aussi nécessaire de produire plus de chaleur renouvelable. Pour mémoire, la production de chaleur peut se faire par la géothermie, le solaire thermique (*par exemple pour produire de l'eau chaude*), le chauffage au bois individuel et collectif, ou encore le biométhane (*du gaz renouvelable issu de déchets, notamment agricoles, qui peut remplacer le gaz fossile dans les réseaux*).

Les industries peuvent aussi récupérer de la chaleur dite « fatale » (*issue des processus industriels et qui étaient jusque-là perdue*). L'autre secteur, qui ne pourra pas être totalement électrifié, est celui des transports avec le recours possible à la production de biocarburants.

En tout état de cause, la neutralité carbone représente donc un défi gigantesque pour nos sociétés appelant des transformations profondes.

Comment développer alors un écosystème d'acteurs vertueux pour l'accompagnement des territoires ? Comment les acteurs stratégiques de l'énergie, comme par exemple les syndicats d'énergie, peuvent-ils, en lien de proximité avec leurs adhérents, se positionner en accompagnateurs sur les sujets de production d'ENR et de sobriété ?

LA DÉMARCHE D'ENQUÊTE

L'approche du Collège sur la gestion en commun de l'eau propose une démarche itérative conduisant à l'expérimentation, sur les terrains d'étude identifiés avec les partenaires, de nouveaux dispositifs de mise en dialogue.

De manière schématique, **cette démarche d'action-recherche est structurée autour de 3 phases réparties sur les 3 ans du programme TES IV :**

UNE PHASE D'ENQUÊTE EXPLORATOIRE POUR :

- comprendre les enjeux liés à l'eau pour les différentes parties prenantes, cartographier le système d'acteurs, identifier les points de blocage et leviers et prendre en compte les spécificités géographiques et socio-économiques des territoires.
- puis, à partir du questionnement de départ, reformuler une problématique d'étude ajustée au territoire et aux objectifs de la démarche.

Les travaux ont commencé de manière opérationnelle sur les terrains identifiés avec nos partenaires qui se situent :

- dans les Mauges, sur le bassin versant Èvre-Thau-Saint-Denis qui est couvert par un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, et donc une commission locale de l'eau (CLE)

LES TERRITOIRES

Le bassin versant Èvre-Thau-Saint-Denis est compris dans le périmètre du Syndicat Mixte du Bassin Èvre-Thau-Saint-Denis Robinets Haies D'Alots (SMIB).

Deux terrains ont fait l'objet d'une enquête exploratoire après discussion avec le syndicat et Mauges Communauté, partenaire du Collège.

Une étude Hydrologie Milieu Usage Climat (HMUC) est en cours sur ce bassin Èvre-Thau-Saint-Denis qui va définir les volumes prélevables disponibles (*milieux, irrigation, loisirs, eau potable...*). Cette étude implique donc une dynamique collective sur le sujet du partage de l'eau.

Le second terrain est **le bassin versant du Fuilet, une « masse d'eau » à l'échelle d'une commune représentant quelques kilomètres carrés** sur lequel les enjeux de l'eau pourraient impliquer agriculteurs, citoyens et élus dans une dynamique locale, et produire des apprentissages pour le territoire sur la conduite de politiques publiques d'aménagement par exemple.

UNE PHASE D'ENQUÊTE ET DE MOBILISATION DES ACTEURS POUR :

approfondir l'enquête exploratoire sur les sujets clés de la problématique retenue, poursuivre la rencontre et la mobilisation des acteurs en vue de leur implication dans la démarche, et réunir progressivement les conditions favorables à une future expérimentation de mise en dialogue (*voire préfigurer cette expérimentation*).

UNE PHASE D'EXPÉRIMENTATION POUR :

mettre en dialogue des acteurs vers une gouvernance partagée de l'eau, prenant en compte les apprentissages tirés de l'enquête.

- au Sud-Ouest d'Angers, comprenant les bassins versants de la Romme, du Brionneau et de la Maine, qui lui n'est pas couvert par un SAGE (*zone blanche*).

Sur ces deux terrains, l'enquête exploratoire a été restituée en janvier 2025 aux partenaires et février 2025 aux personnes ayant participé aux enquêtes. À la suite, des pistes ont été proposées fin mars 2025.

Le bassin versant de la Romme, du Brionneau et de la Maine (zone-blanche) est compris dans le périmètre d'action du Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme (SMBVAR) qui est notre partenaire sur ce terrain. La dénomination zone blanche vient du fait que la zone qui nous intéresse ici n'est pas couverte par un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), ce qui est une exception sur le Bassin Loire-Bretagne. Ce terrain a donc été identifié pour étudier les pratiques de gouvernance en place en l'absence de SAGE, comprendre les attentes des acteurs en termes de gouvernance locale de l'eau et appréhender les différents scénarios de gouvernance qui ont été envisagés sur cette zone dans le passé. L'enquête exploratoire sera restituée le 11 juin.

L'enquête exploratoire sur le bassin versant Èvre-Thau-Saint-Denis a permis de mettre en lumière une expérience « réussie » de gestion collective de l'eau entre 35 irrigants, le SMiB, la Chambre d'Agriculture et les services de l'état (DDT, OFB). Cette expérience est un exemple particulièrement intéressant des capacités collectives existantes à trouver des accords sur ce bassin de la Thau. L'accord se fait cependant sur la base du maintien des pratiques culturales actuelles grâce au niveau d'eau, qui reste encore suffisant aujourd'hui. Partant de là, le Collège TES a proposé pour la suite prévue du travail d'enquête de réaliser avec les agriculteurs, sous la forme d'entretiens collectifs, un retour de cette expérience entre irrigants. La proposition correspond à une formule un peu hybride entre enquête et une expérimentation déjà d'un processus de mise en dialogue.

L'hypothèse est que ce retour d'expérience avec les irrigants de la Thau pourrait non seulement permettre de poursuivre la compréhension des logiques sociales mais aussi d'enclencher, déjà, une dynamique positive de dialogue partant précisément de la reconnaissance d'une expérience réussie.

Les entretiens collectifs viseront à éclairer par la mise en situation des composantes de la mise en dialogue attendue. Une piste serait ensuite de mettre en perspective et en dialogue le retour d'expérience des irrigants de la Thau avec un autre terrain, peut-être l'Hyrôme, où les contraintes s'avèrent être plus fortes. Si les agendas des agriculteurs le permettent, un premier entretien collectif sera conduit d'ici le mois de juillet 2025.

Sur la commune du Fuilet, qui avait été identifiée comme une échelle pertinente pour interroger le rapport à la rivière et à l'eau des habitants, les entretiens ont montré que les enjeux de l'eau n'étaient pas, spontanément, présents dans les discours des habitants interrogés sur la vie sociale locale. Le conseil prospectif des Mauges IdéO Mauges semble ici bien ajusté pour prendre le relai alors qu'il a justement initié une action citoyenne visant à susciter une dynamique locale au Fuilet autour de l'eau. Un atelier a eu lieu le 14 janvier 2025 et plusieurs actions ont déjà été identifiées concernant l'aménagement et l'appropriation des enjeux de l'eau.

En ce qui concerne **le bassin versant Romme Brionneau Maine (zone-blanche)**, les premières observations nous permettent de mettre en perspective l'outil habituellement avancé du SAGE avec les autres outils de décision, planification et pilotage qui peuvent être mis en place même en zone « blanche ». Ainsi la terminologie « zone blanche » ne signifie pas « exempte de tout dispositif de gouvernance locale de l'eau ». Nous avons également identifié des enjeux liés à l'eau différents au sein même de la zone blanche : la plaine horticole de St Gemmes (*plaine alluviale de la Loire*) a des enjeux spécifiques qui ne sont pas partagés avec la Romme ou le Brionneau (*plateau et coteaux du massif armoricain, majoritairement en polyculture élevage*). **L'enquête exploratoire nous permettra de préciser ces enjeux liés à l'eau et de les mettre en regard avec les dispositifs de gouvernance locale de l'eau qui sont en place afin d'orienter la suite de nos travaux.**



LES ÉCHANGES PRÉPARATOIRES

Pour lancer l'action-recherche sur la gestion des ressources en commun sur l'énergie, la journée du 15 décembre 2023, a notamment permis d'explorer les enjeux à partir de trois témoignages concernant un projet d'auto-consommation à Machecoul-Saint-Même, une présentation des objectifs de massification des EnR, et la question de la résilience des réseaux face aux catastrophes naturelles. De nombreuses questions de départ ont été posées comme :

Comment accompagner l'évolution des usages (*sobriété, modes de vie*) et des modes de production (*mix énergétique*) ? Comment assurer le maintien d'une égalité d'accès à la ressource (*solidarités entre personnes/acteurs du territoire, priorisation des usages/usagers et péréquation et partage entre territoires*) ? Comment limiter l'impact environnemental de l'énergie (*préservation des écosystèmes, limitation de l'artificialisation, impact des matériaux sur les ressources planétaires*) ? Comment favoriser une montée en compétences des acteurs-citoyens sur les territoires (*formation, sensibilisation, implication des citoyens*) pour sortir des « cercles techniques », favoriser le débat démocratique et accompagner l'élaboration de politiques territoriales sur l'énergie ?

1^{ÈRES} ÉTAPES SUR LE VOILET DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Sur ce volet de l'action-recherche, la première étape identifiée est celle d'une enquête exploratoire permettant d'identifier les enjeux de coopération entre les acteurs en Pays de la Loire.

L'idée est de proposer une enquête qualitative, sur certains secteurs, permettant de comprendre dans quels systèmes sociaux les projets d'ENR sont en-châssés et avec quels enjeux de gouvernance et de coopération. Proposition a été faite de réaliser cette enquête en suivant avec 3 syndicats d'énergie, SIEML, TE 44 et TE 53 les échanges au sein des commissions consultatives paritaires de transition énergétique associant les EPCI. Pour les syndicats d'énergie comme le SIEML par exemple, la question se pose de savoir en effet dans quelle mesure cette instance peut être un espace politique de coordination sur les EnR sur le département ? Un des objectifs étant de contribuer à assurer la territorialisation des scénarios EnR nationaux et régionaux, être un relai opérationnel et local du CRE... Pour TE 44, la CCPTe (*Commission consultative paritaire pour la transition énergétique*) est l'occasion de réaffirmer le rôle majeur des EPCI en matière de transition énergétique et rôle de coordination du syndicat. Depuis

Les échelles « les plus locales » (*communale, territoriale, départementale*) **ont été identifiées comme à investir pour un développement concerté et partagé de la ressource énergétique** (*planification, développement de capacité de production, élaboration de modalités de partage de l'énergie*).

Un second atelier, organisé lors de la journée du 18 juin 2024, partant de 6 fiches projets préparées par TE44 et le SIEML a synthétisé le questionnement autour de deux angles d'approches :

- les coopérations territoriales aux échelles locales pour répondre aux enjeux de massification de la production des énergies renouvelables.
- Les modèles de projets potentiellement porteurs de logiques de gestion en commun de l'énergie

2018, le syndicat s'est notamment proposé en appui des EPCI au lancement des PCAET (*Réduction des émissions de GES / Développement des EnR / Adaptation au changement climatique*). Une nouvelle génération de PCAET s'ouvre, en écho aux activités clés du syndicat.

Des premières dates ont été posées avec les uns et les autres :

- Pour TE 53, **une première rencontre de la CCPTe le 25 novembre 2024** visait, entre territoires, à se connaître, partager les ambitions et avancement de chacun, définir les sujets/thématiques partagés que la CCPTe souhaitera travailler à cette échelle et définir fonctionnement de la CCPTe. **À l'issue, le Collège TES a proposé de réaliser une enquête auprès des 9 EPCI du département de la Mayenne autour des enjeux de coopération sur l'énergie.** Les enseignements de cette enquête seront restitués aux participants lors de la CCPTe du 16 juin prochain.

- **Une rencontre de la CCPTÉ sur le département 44 avec TE 44 est prévue le 10 juin** au matin qui visera pour les élus du territoire à se projeter déjà vers la prochaine mandature en engageant une réflexion et une méthode de travail collective adaptées aux besoins des territoires. Deux sujets abordés : les ENR et la mobilité électrique.

- **Une rencontre de la CCPTÉ sur le 49 avec le SIEMI est prévue le 4 juillet** qui permettra de présenter un bilan départemental des plans climats, les scénarios chiffrés prospectifs énergétiques, les scénarios 2050 de l'ADEME, et une ouverture sur **un prolongement du travail d'enquête du Collège sur le 49 prenant comme axe de questionnement le fonctionnement et la place des CCP.**

1ÈRES ÉTAPES SUR LE VOLET DES MODÈLES DE PROJETS

Au lancement des travaux sur la gestion en commun de l'énergie, les partenaires du Collège avaient identifié l'autoconsommation collective (ACC) comme un dispositif qui porterait par construction une dimension de gestion en commun du lien direct entre production et consommation au sein de la boucle d'ACC. La communauté énergie qui s'est réunie le 25 septembre 2024 a soulevé que cette notion de gestion en commun pouvait se retrouver également dans d'autres typologies de projets de production d'énergie renouvelable.

Ainsi, il a été décidé une enquête exploratoire portant sur 3 projets de production de natures différentes, sélectionnés avec les partenaires sur trois départements différents. Il s'agit du projet d'ACC photovoltaïque de Machecoul Saint-Même en Loire-Atlantique, du parc éolien citoyen de l'Hyrôme en Maine-et-Loire, et d'Oudon Biogaz en Mayenne.

Six étudiants en dernière année de formation ingénieur à IMT Atlantique, co-encadrés par Sarah GHAFFARI, enseignante-chercheuse à IMT Atlantique, se sont répartis en 3 binômes pour mener l'enquête sur les 3

projets parallèlement. Ce premier regard porté par les étudiants ingénieurs sur les projets s'est organisé autour de 9 thématiques issues des entretiens réalisés permettant d'éclairer le positionnement des projets : la gouvernance des projets, l'acceptabilité sociale, la temporalité et l'échelle des projets, les acteurs concernés et le type de relations entre eux, l'ancrage territorial, les motivations des promoteurs des projets, les formes de régulations encadrant les projets, la ressource énergétique utilisée, le rapport aux enjeux de transition énergétique. Les projets observés, très différents, représentent chacun des innovations au regard des modèles de projet les plus courants en ce sens qu'ils ne relèvent pas exclusivement les uns et les autres d'une gestion strictement publique ou bien privée.

Sans être, en tant que tels aujourd'hui des expériences de gestion en commun de l'énergie, les trois projets engagent chacun, avec leurs différences, une dynamique collective territoriale au cœur de leur modèle de fonctionnement. L'enquête en cours permettra d'orienter la suite du travail d'action-recherche sur ce volet.

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ITÉRATIVE SUR LES TERRITOIRES D'ÉTUDE

Pour chaque terrain d'étude, le suivi régulier des travaux avec les partenaires locaux lors des points d'étape permet de restituer le travail de terrain (*visite de terrain, entretiens individuels et collectifs*), et de décider collectivement des prochaines étapes de la démarche.

Les communautés de travail

Les travaux d'action-recherche partenariale sont conduits pour les deux thématiques dans des communautés de travail dédiées : la « communauté eau » et la « communauté énergie » qui regroupent chacune les partenaires du Collège souhaitant s'investir sur ces thématiques. Ces communautés organisent un partage croisé des enjeux et des attentes, une appropriation des apports théoriques en vue de mettre en perspective les retours d'enquête et d'expérimentations, suivent et orientent ces expérimentations.

L'APPUI RECHERCHE

La démarche de recherche-action sur les communs est accompagnée par plusieurs chercheurs, membre du réseau du Collège TES, qui sont soit en appui direct des travaux d'enquête ou d'expérimentation comme la sociologue Florence OSTY sur les travaux sur l'eau ou en appui pour la constitution d'un référentiel partagé (*état de l'art*), la mise en perspective des travaux aux différentes étapes. La juriste Anaïs MORIN GUERY, la géographe Cyria EMELIANOFF, le philosophe Pierre CRÉTOIS et l'énergéticien Andreas RUDDINGER, contribuent ainsi aujourd'hui à l'élaboration de l'état de l'art sur la gestion en commun des ressources, ajusté à nos terrains d'étude.



*Session de lancement de la promotion 4 à Doué-la-Fontaine
avec Gilles DAVEAU.*

LA FORMATION DU COLLÈGE : UN OUTIL STRATÉGIQUE POUR ÉQUIPER LES ACTEURS ET LES TERRITOIRES DANS LE PILOTAGE DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET SOCIÉTALES

La formation occupe une place importante dans le projet du Collège TES, et ce depuis dix ans maintenant (*création du Collège en 2015*).

Notre activité de formation est reconnue par la communauté des acteurs bien au-delà des Pays de la Loire pour son originalité, sa profondeur, **son articulation étroite avec l'action-recherche**, ce qui lui confère une légitimité forte.

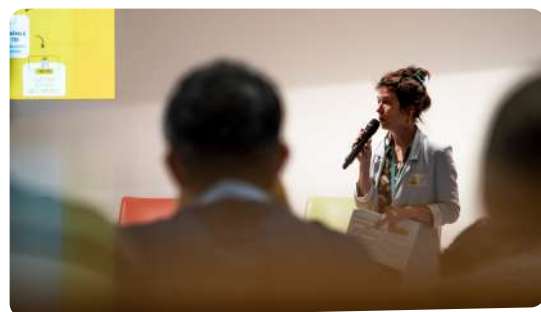
En termes de résultat, l'année 2024-2025 a permis d'aller plus loin, sur la base des travaux que nous avons enclenché depuis trois ans, afin de construire **une offre de formation ambitieuse et protéiforme pour équiper les acteurs en situation de mener les transitions sur les territoires**.

Les multiples dispositifs de formation que nous proposons aujourd'hui sont les fruits d'une élaboration collective, avec des cadres d'analyse robustes et des cadres d'action construits en corollaire, avec des tests et aller-retours avec l'action-recherche. Ils ont été construits et éprouvés ces dernières années. Le défi qui s'annonce aujourd'hui est donc celui de la massification, en s'appuyant sur des dynamiques collectives à construire et en prenant en compte que les offres de formation aux transitions se développent, voire se multiplient, le plus souvent de manière non articulée entre les acteurs des transitions, en créant **un contexte concurrentiel qu'il s'agirait de dépasser aux bénéfices des transformations visées**.

À ce titre, nous avons pu :

- Poursuivre **l'animation du parcours de (dé)formation** à destination des pilotes des transitions et son amélioration continue pour mettre au travail les situations vécues ;
- Lancer **un cercle d'échanges de pratiques professionnelles** en prolongement du parcours pour que les auditeurs puissent poursuivre le travail d'élaboration de leur rôle de pilotes ;
- Poursuivre **l'action de formation à l'approche des modes de vie**, avec l'adaptation du module pour la formation interne des agents de l'Ademe ;
- Lancer **les « Repères pour l'action », un nouveau format de modules de formation sur un jour**, qui permet un transfert des premiers apprentissages issus de l'action-recherche ;
- **Renforcer notre stratégie de commercialisation**, avec le lancement notamment de matinales auprès de DGS des territoires des Pays de la Loire.

Fort de ces trois dernières années d'expérience et d'innovation, le Collège se donne aujourd'hui pour objectif, dans le champ de la formation aux transitions, à la fois de **construire les conditions de massification** des approches didactiques que nous avons développées, et de **poursuivre son chemin pour continuer d'innover**, aborder de nouveaux sujets, accompagner les mutations en cours et **proposer le décalage dont nous avons toutes et tous besoin pour inventer de nouveaux modèles**.



RAPPEL DU CONTEXTE

■ **Le parcours de (dé)formation est un cycle long pour équiper les pilotes des transitions et coopérations sur les « compétences de fond ».** ■

C'est parce que de nouvelles missions ont commencé à apparaître au sein des collectivités, comme au sein des organisations de manière générale, que nous avons souhaité proposer des formations qui prennent en compte tout ce que ces fonctions de pilotage des transitions engagent comme visions, compétences, postures nouvelles et transversales et le plus souvent non inféodées à un métier.

Pour rappel, nous avons lancé en octobre 2022 la première promotion du parcours de (dé)formation dans sa version revue (*refonte du ruban pédagogique*) avec un cycle constitué alors de 10,5 jours de formation, en 6 sessions avec des visios intermédiaires entre chaque session pour travailler l'atterrissage pédagogique et le travail autour de situations éprouvées.

Nous avons fait partir 5 promotions entre octobre 2022 et mars 2025 soit 2 promotions par an. Le ruban pédagogique a évolué, à partir de la promotion 4 (*juillet 2024*) nous sommes passés progressivement à 12 jours de formation par cycle en ajoutant notamment une journée d'échange sur le pilotage des transitions en lieu et place des 4 visios prévues initialement.



Le parcours fait intervenir une équipe d'intervenants issus à la fois du champ académique mais aussi d'une expertise professionnelle « de terrain ». On compte parmi ceux-là :

- Samuel AUBIN, sociologue, directeur du Collège TES.
- Christine AUDOUX, sociologue intervenante, CEDRIA.
- Ludovic BERTINA, sociologue, directeur adjoint du Collège TES.
- Dominique BOURG, philosophie spécialiste des questions environnementales, professeur à l'Université de Lausanne.
- Florence BRUNOIS-PASINA, ethnologue, Laboratoire d'anthropologie sociale, CNRS, Collège de France.
- Jean-François CARON, ancien Maire de Loos-en-Gohelle et VP Région Nord, président fondateur de La Fabrique des Transitions.
- Gilles DAVEAU, cuisiner, restaurateur, formateur, co-fondateur du mouvement des cuisines nourricières.
- Dominique GARNIER, à l'époque directeur général des services de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres.
- Cyria EMELIANOFF, professeure de géographie, Université Rennes 2.
- François ORHAN, directeur de la SEM Energie 44
- Florence OSTY, sociologue intervenante, SAFIR.
- Julian PERDRIGEAT, directeur de La Fabrique des Transitions.
- Alain RIDARD, co-fondateur et ancien président d'Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine (EPV).

Les intervenants sont au moins 2 pour chaque session. Il s'agit de pouvoir engager **un dialogue entre des praticiens et/ou chercheurs ayant des visions différentes et complémentaires.**

Les sessions de formation proposent un dialogue entre les intervenants ; entre les disciplines ; entre les auditeurs et les intervenants.

Au-delà de la transmission de contenus se situe l'enjeu du croisement de regards et de croisement interdisciplinaire.

HOMMAGE À



Florence BRUSNOIS PASINA

UNE ÉTOILE S'EST ÉTEINTE

Une étoile s'est éteinte le 12 mai dernier : Florence Brunois Pasina, une ethnologue puissante et généreuse dont la longue immersion chez les Kasua en Nouvelle Guinée aura répondu à une quête existentielle et nourri une œuvre intellectuelle exigeante.

Directrice de recherche au CNRS, Florence avait le goût de la transmission et avait développé une pédagogie où l'expérience sensible servait d'aiguillon à l'apprentissage.

■

Sa venue au Collège de (dé)formation ouvrait chaque année les auditeurs à de nouvelles manières de se relier au monde et de l'habiter, en les invitant à se dégager d'une position humano-centrée au sommet de l'échelle des êtres vivants.

Je garde intact l'éblouissement de ce diaporama commenté sur le peuple Kasua et les sons captés dans la forêt comme une expérience poétique et initiatique à l'Altérité.

■

J'ai eu la grande chance de faire équipage avec Florence Brusnois Pasina dans une forme de dialogue durant ces sessions, où les propos de l'une invitaient au rebond de l'autre dans un ballet improvisé et respectueux. De parcours et d'horizons différents nous nous sommes retrouvées dans cette curiosité de l'Autre, la reconnaissance de la diversité des cultures et l'acceptation de se laisser transformer par nos expériences de vie.

Les traces de cette rencontre sont imprimées profondément en moi comme pour tous ceux qui ont eu la bonheur de croiser sa route...

Florence OSTY
le 5 juin 2025



En fil rouge de ce parcours, nous proposons **un dispositif réflexif**²², à savoir des conditions d'exercice de la parole (*confiance, non jugement, rebonds*) pour permettre à chaque auditeur de mettre au travail les conditions d'exercice, les leviers et blocages liés à sa fonction, les relations qu'il entretient avec les personnes engagées dans le même système, ses affects, les outils qu'il mobilise, etc.

Par ailleurs, et en corollaire, la réflexivité telle que nous la travaillons doit permettre l'expression des résonances par le groupe de pairs (*pilotes*) engageant ainsi un travail d'élaboration des situations complexes et permettant alors une compréhension plus fine du système dans lequel les pilotes s'insèrent.

Le parcours propose une série de **cadres théoriques et opérationnels**, en partie issus de l'action-recherche mais aussi portés par les intervenants extérieurs, visant à donner des clés de lecture pour comprendre le monde et se situer en tant qu'individu engagé dans les transitions. On peut citer :

- Une proposition théorique issue de l'anthropologie de la nature (Philippe DESCOLA) proposant une conceptualisation des rapports entre humains et non-humains ;
- Une lecture des stratégies territoriales qui propose une modélisation des différentes composantes des dynamiques territoriales de transition systémiques et collectives (Collège TES) ;
- Une boussole pour aborder le pilotage des transitions

et des coopérations avec une visée de changement social (Collège TES) ;

- Une modélisation des différents registres engagés dans les coopérations (*issue de la sociologie*) avec le triangle « sens-intérêt-dispositif » (Collège TES) ;
- Une lecture psycho-sociale des dynamiques de transformation dans une articulation des registres politique-social-individuel (Collège TES) ;
- Une élaboration théorique autour des dynamiques capacitaires et des compétences attenantes (Christine AUDOUX) ;
- Une proposition méthodologique et théorique pour s'engager dans des dynamiques de conduite de changement avec le code source de Loos-en-Gohelle (La Fabrique des Transitions)

En termes de modalités pédagogiques, le parcours articule des temps de **transmission** des cadres d'analyses issus des sciences humaines et sociales pour soutenir les questionnements profonds et la compréhension du complexe, des **retours d'expérience** issus de nos travaux d'action-recherche pour mettre l'accent sur des dynamiques territoriales dans une démarche d'innovation, des temps de **co-développement ou de co-analyse** entre apprenants, des temps d'**expérimentation** et enfin des temps d'**élaboration collective et individuelle** (*comment saisir cette matière, qu'est-ce que cela révèle de ma/notre situation, quel pas d'après ?*)

UNE ANNÉE AVEC 4 PROMOTIONS ENGAGÉES DANS LE PARCOURS DE (DÉ)FORMATION

En 2024-2025, nous avons organisé des sessions de formation pour quatre promotions différentes :

- la promotion 2 qui a pu clôturer son cycle,
- la 3 qui a réalisé au courant de cette année la moitié de son cycle,
- la promotion 4 a réalisé au courant de cette année la majorité de son cycle,
- la promotion 5 qui vient d'être lancée.

Nous avons ainsi cette année organisé **11 modules au total sur l'ensemble des promotions** pour un cumul de 145 participants, pilotes des transitions dans les organisations et les territoires.

Depuis 2022, nous avons (dé)formé 71 pilotes des transitions et coopérations dont 53 pilotes qui ont réalisé au moins un module de formation pendant l'année 2024-25.

→ En 2024-2025, le parcours de (dé)formation c'est :

11 sessions de session de formation	145 participants sur l'ensemble des journées du cycle
19 jours de parcours (dé)formation	53 auditeurs du parcours (dé)formation
4 promotions en cours	

²² La **réflexivité** est une démarche méthodologique en sciences sociales consistant à appliquer les outils de l'analyse à son propre travail ou à sa propre réflexion et donc d'intégrer sa propre personne dans son sujet d'étude.

NOM DE LA SESSION DE FORMATION	DATES	NOMBRE DE MODULES	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
PROMO 3 session 4	06 - 07 juin 2024	1	2	14
PROMO 2 session 6	14 juin 2024	1	1	15
PROMO 4 session 1	05 - 06 juillet 2024	1	2	14
PROMO 3 session 5	12 - 13 septembre 2024	1	2	15
PROMO 4 session 2	23 - 24 septembre 2024	1	2	14
PROMO 4 session 3	05 - 06 décembre 2024	1	2	13
PROMO 3 session 6	19 décembre 2024	1	1	13
PROMO 4 session 4	30 - 31 janvier 2025	1	2	12
PROMO 4 journée projet	07 mars 2025	1	1	11
PROMO 5 session 1	20 - 21 mars 2025	1	2	11
PROMO 4 session 5	27 - 28 mars 2025	1	2	13
TOTAL EXERCICE 2024 - 2025		11	19	145

L'intérêt pour le parcours de (dé)formation est confirmé par les évaluations des participants (3 promotions ont été évaluées, bientôt la 4^{ème} promotion clôturera son cycle, le 16 mai 2025).

Concernant le cycle de formation en global, les interventions, l'animation des sessions et du fil rouge, la communication et l'organisation, les évaluations révèlent que pour **94 % des répondants la qualité est jugée bonne à très bonne**. La **qualité pédagogique** (méthodes, interventions, contenus, continuité) y est plébiscitée.

TÉMOIGNAGE



Sylvie TOUZEAU,

Chargée de Projets Économie et Développement Durable, Direction de la planification écologique territoriale, Niort Agglomération

PILOTER, CE N'EST PAS IMPOSER UN CAP, C'EST CRÉER LES CONDITIONS D'UN MOUVEMENT COLLECTIF

Témoignage d'une auditrice du Parcours

« Suite à cette aventure du parcours de (dé)formation, **je ne vois plus le pilotage des transitions comme une fonction de contrôle ou d'expertise.** Ce n'est pas être "aux manettes" en surplomb. Je me vois plutôt comme une tisseuse de liens, une éclairceuse des possibles, une garante des interdépendances.

Piloter, pour moi, c'est faire advenir – pas imposer.

Piloter, ce n'est pas imposer un cap, c'est créer les conditions d'un mouvement collectif, en partant de là où sont les personnes, les organisations, les contradictions. La posture du "diplomate des transitions", présentée dans la formation, a profondément résonné avec ma manière de me positionner.

J'en ai retenu 3 choses : Habiter les zones floues, les espaces "entre" – là où les idées se confrontent ; voir les tensions comme des révélateurs ; s'ancrer dans la complexité sans s'y perdre, la traverser avec méthode et attention. Je me découvre dans un rôle de médiation stratégique, entre pensée globale et ancrage local, entre culture organisationnelle et réalité vécue. Cette formation a agi pour moi comme un révélateur : elle m'a offert un cadre pour relier mes convictions profondes à mes fonctions professionnelles. Elle m'a aussi aidée à analyser mes marges de manœuvre, et à repérer là où je peux impulser un changement et là où je dois bifurquer.

Je n'envisage plus un projet comme un plan d'actions à dérouler. Je le vois comme un processus/un organisme vivant, avec des points de bascule, des relations à ménager, des tensions à travailler. Les travaux sur les coopérations m'ont énormément aidée : c'est devenu un réflexe de mobiliser le cadre d'analyse sens/dispositif/intérêt.

■ **Cela me permet de mieux formuler mes intentions, de repérer les décalages, et de poser des bases plus claires pour la coopération, au cœur des enjeux de transitions.**

■

De la même manière les éclairages autour des trois registres qui s'engagent dans nos dynamiques de travail (*personnel / collectif / politique*) m'aide aussi à garder le cap : je veille à ce que chaque action s'inscrive dans une vision d'ensemble, mais aussi dans les trajectoires intimes et les rapports de pouvoir à l'œuvre.

L'intervention de Florence BRUNOIS PASINA et le podcast du Collège sur le rapport au vivant m'ont profondément touchée. J'ai basculé d'une logique d'efficacité à une logique de relation, de lien, d'écoute. On ne pilote pas contre le vivant, on le fait avec. Depuis, j'essaie de faire place à une attention plus fine aux signaux faibles, aux silences aussi ; aux récits plus incarnés, moins chiffrés, plus "à hauteur d'humain" ; une parole qui relie, pas qui convainc à tout prix et enfin une conscience accrue des interdépendances entre humains mais aussi avec les non-humains.

Je me sens aujourd'hui plus posée dans ma posture. Plus à l'aise avec les zones d'ombre. Plus sensible aux frottements. Je circule entre plusieurs mondes – institution, syndicat, réseau, politique – avec l'envie profonde de créer des passerelles, de faire vivre des transitions justes, incarnées, vivantes »

Sylvie TOUZEAU

Les évaluations révélèrent cependant un « **point de faiblesse** » sur la mise au travail des cas concrets des auditeurs, puisque seuls 67 % des répondants ont considéré ce point comme bon à très bon (*notre taux le plus faible*).

En effet, **ce parcours va travailler la compréhension du réel et des situations rencontrées et engager un travail profond sur les représentations culturelles, intimes et collectives des transitions et les liens entre les parties** (*interdépendance et relation de diplomatie*). Mais il s'attelle moins fortement aux apports strictement « méthodologiques ». Par ailleurs, bien que les travaux de groupe et dialogues collectifs portent souvent sur les questions liées au vécu des auditeurs/pilotes, il est à noter que ces séquences nécessiteraient sans doute d'être retravaillées du point de vue pédagogique pour réduire l'écart entre l'étayage théorique et la mobilisation opératoire par les apprenants.

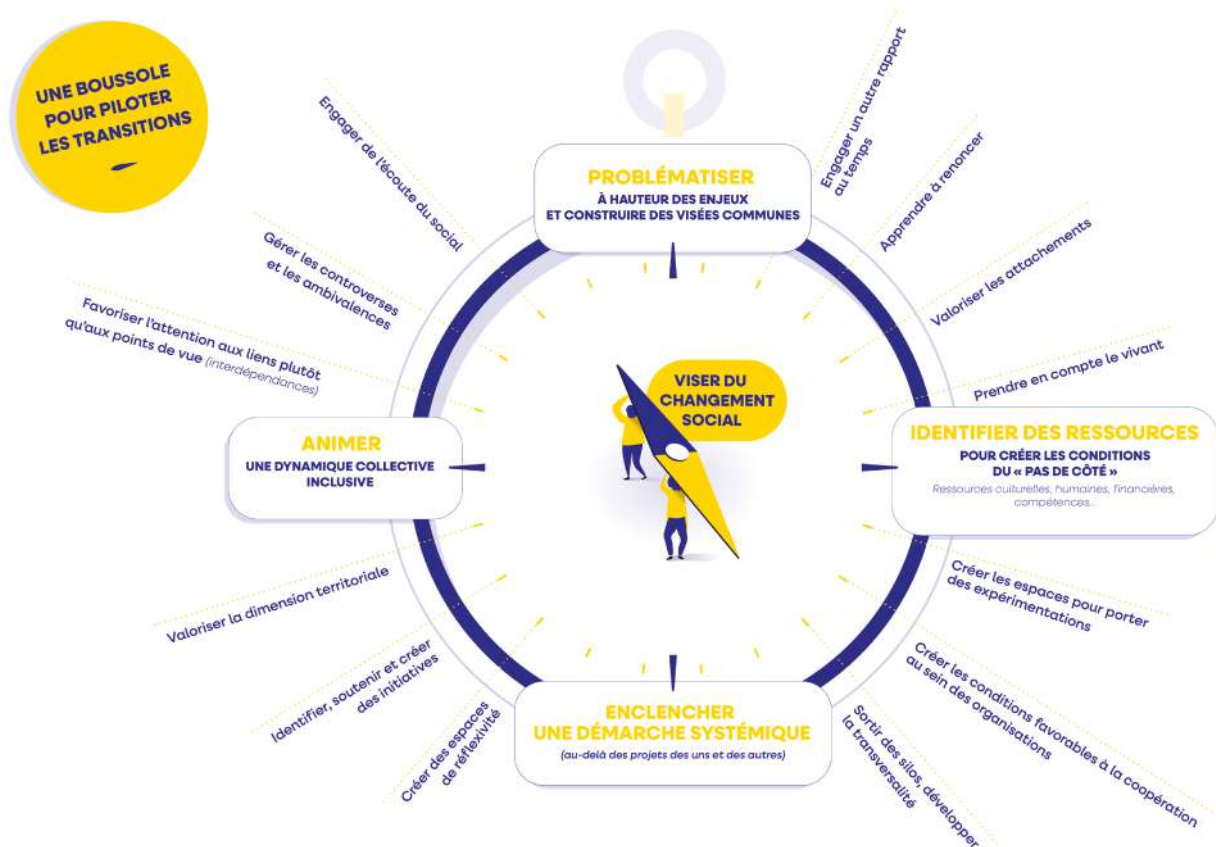
Fort de ce constat, **nous avons commencé à opérer des changements en transformant les 4 visios de 2 heures en une journée supplémentaire en présentiel, autour de la question du pilotage des transitions**. Les visios visaient la mise au travail des questionnements émergents des auditeurs (*en relation à leurs situations de travail et en lien particulièrement avec la session précédente*) et de les traiter en petits groupes

avec les intervenants. Passer à un format d'une journée et prendre les questionnements sous l'angle du pilotage de leurs démarches permet de mener un travail plus profond et est plus confortable pour les auditeurs (*souvent en difficulté pour formuler leurs points de butées lors des visios*).

Cette nouvelle journée, dite « journée d'échanges », est en cours d'évolution dans ses contenus mais a déjà connu des modifications puisque **nous avons travaillé avec la dernière promotion (4) sur un outil « la boussole des pilotes » qui offre des perspectives plus robustes de travail sur la mise en œuvre des transitions**.

Cet outil « boussole pour piloter les transitions » qui à terme pourra faire l'objet d'un livrable finalisé et diffusé, a d'ores et déjà permis d'engager une réflexion avec deux promotions, soit une trentaine de professionnels, **autour de la construction du pilotage d'une visée de changement social en identifiant les marges d'action possible à partir de son organisation ou de son poste**.

Ce travail s'inscrit tout à fait dans notre volonté de **relier chaque fois plus l'action-recherche et la formation**.



Si les évaluations du parcours sont très positives, **le parcours est aujourd'hui soumis à une concurrence certaine.**

En effet, on voit émerger une offre « nouvelle » de la part de différents acteurs de la formation. **Ceci constitue plutôt un signal de changement « positif »** puisque ce qui semblait il y a encore quelques décennies une proposition extrêmement singulière (*la nôtre*) se généralise aujourd'hui et ouvre un potentiel de changements.

Aussi, nous avons pris la décision de travailler sur un **renouvellement des contenus en 2025 et 2026 pour faire évoluer notre parcours**, engager de nouveaux sujets à enjeux, s'adapter à l'évolution du contexte et maintenir une proposition singulière, innovante et expérimentale.

POUR POURSUIVRE : UN CERCLE D'ÉCHANGES POUR LES PILOTES

Nous avons initié début 2025 le démarrage d'une nouvelle proposition d'appui aux pilotes des transitions et coopération, dans une logique de professionnalisation. Il s'agit d'un dispositif d'échanges de pratiques professionnelles pour les pilotes des transitions et coopérations qui ont clôturé leur cycle de (dé)formation et souhaitent pouvoir poursuivre leur travail d'élaboration de leur rôle de pilote : comment me situer, quels leviers activer, pourquoi tel point de blocage, au-delà des questions strictement méthodologiques, mais plus largement dans une approche systémique. Il leur ait ainsi proposé de poursuivre le travail de réflexivité initié lors du parcours en s'engageant dans cette « poursuite ».

Le groupe qui vient de se lancer est constitué d'anciens auditeurs des promotions 1, 2 et 3 qui sont donc mélangés.

Ce dispositif est composé de trois journées (*avril, juillet et octobre 2025*) et est animé par Florence OSTY, sociologue formée à l'analyse de pratiques professionnelles, et la responsable formation du Collège qui a accompagné l'ensemble des promotions.

Il s'agit pour les participants de...

- Prendre du recul sur leurs pratiques professionnelles en s'appuyant sur le regard des autres
- Analyser l'écosystème dans lequel ils sont insérés et agissent et ce qui se joue dans les interactions et dans les dynamiques individuelles et collectives du dit système
- Analyser ce que les situations rencontrées questionnent pour eux (*les pilotes*) en termes de valeurs, de méthodes, de perspectives, de finalités...

Enfin, concernant le parcours, **nous élaborons, en coopération avec le Cnam, un référentiel de compétences des pilotes et animateurs des transitions et coopérations.** Il constitue la colonne vertébrale du pilote et donc de la formation. Il est encore en phase de consolidation avant d'être déposé dans le cadre d'un **dossier de certification auprès de France Compétences.** Ce dossier complexe et exigeant, mené depuis deux années, doit nous permettre de faire certifier le référentiel, gage de valorisation de la formation, mais plus globalement de la « filière métiers des transitions ». Enfin, ce dossier poursuit un objectif stratégique de consolidation économique de l'axe formation du Collège en visant l'accès aux fonds de la formation professionnelle.



- Poursuivre un travail individuel et collectif de « définition » de ce qu'est un pilote des transitions et des coopérations

Et pour la dynamique globale TES de...

- Renforcer la capacité à agir des pilotes investis sur les territoires,
- Poursuivre un travail d'identification des compétences nécessaires aux pilotes,
- Renforcer la dimension réseau entre les anciens auditeurs (*et in fine les possibles coopérations à naître*).

Fort des évaluations de cette première session, nous envisagerons une poursuite.

>> UNE ÉTAPE SUPPLÉMENTAIRE DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA FORMATION-ACTION MODES DE VIE

Le module de formation-action « **Changer nos modes de vie** » a continué d'être déployé au cours de l'année 2024-2025 sur un rythme similaire aux années précédentes, mais sur un schéma de diffusion qui a vu une diversification des organisations et publics formés.

Le module de 2 jours est composé de séquences variées (*objectifs, méthodes*) autour :

- des représentations initiales des participants ;
- de la compréhension générale des enjeux liés aux crises systémiques ;
- de la prise en compte de la dimension systémique des pratiques sociales ;
- de la découverte de la sociologie des pratiques et du cadre d'analyse des modes de vie ;
- de retours d'expériences de projets expérimentaux de transformation des pratiques ;
- d'élaboration collective de proto-projets de transformation des modes de vie sur des périmètres, cibles et pratiques portés par les participants et en lien avec leurs territoires.

Le déploiement du module « Changer nos modes de vie » en tant qu'étape d'impulsion d'un projet pilote d'évolution des modes de vie auprès d'un territoire partenaire de TES a concerné, cette année, uniquement la communauté de communes de Loire Layon

Aubance, dans le cadre du lancement de son projet pilote autour de l'accompagnement à l'évolution de pratiques de mobilité domicile-travail sur la ZAE de Lanserre. Presque tous les territoires engagés dans des expérimentations modes de vie se sont en effet déjà formés.

Le module se déploie donc dans d'autres contextes, moins articulés à des expérimentations à impulser, mais il reste un espace investi par les apprenants pour s'interroger sur leurs pratiques, leur organisation et pour se projeter sur des manières différentes de porter des démarches à l'avenir.

Cette formation-action suit aussi et s'adapte pour intégrer les apprentissages de l'action-recherche sur les modes de vie.

Nous avons ainsi étoffé nos contenus de formation en élargissant certains outils tels que la frise des modes de vie, initialement orientée mobilité, et aujourd'hui adaptée aux sujets de l'alimentation et des déchets. Nous avons par ailleurs approfondi notre support diaporama pour travailler la didactique de notre ruban pédagogique. Enfin, nous avons développé de nouveaux retours d'expériences (REX).

En 2024-2025, nous avons animé **7 modules de formation sur les modes de vie** pour des groupes d'une douzaine de personnes en moyenne à chaque fois (*intra ou mixte*). Soit **90 personnes formées** à l'approche modes de vie cette année.

NOM DE LA SESSION DE FORMATION	DATES	NOMBRE DE MODULES	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
CC du Val de Sarthe 2	23 mai 2025	1	1	27
Cnam / Le Mans Métropole 1	28 et 29 mai 2024	1	2,5	9
Ademe 2 Paris	06 et 07 juin 2024	1	2	10
Cnam / Le Mans Métropole 2	08 et 09 octobre 2024	1	2	10
CC Loire Layon Aubance	13 et 20 novembre 2024	1	2	19
Ademe 3 Paris	21 et 22 novembre 2024	1	2,5	7
Ademe 4 Paris	03 et 04 avril 2025	1	2,5	8
TOTAL		7	14,5	90

LA FORMATION DES PERSONNELS DE L'ADEME

Dans le déploiement de ce module de formation-action et, de manière plus globale, de la sensibilisation à « l'approche modes de vie », on peut noter le lancement d'une formation à destination des agents de l'Ademe.

Après une première session-test en 2023 auprès de la direction régionale de l'Ademe Auvergne Rhône-Alpes, **plus de 40 personnes de l'Ademe en situation d'accompagner les territoires et de dynamiser la conduite des politiques publiques de transition ont été formées cette année au cours de trois sessions.**

Par ailleurs, 2 autres formations sont programmées dans les prochains mois :

- Ademe 5 (DR Pays de la Loire - Nantes) le 10 et 11 juillet 2025 ;
- Ademe 6 (National - Paris) le 16 et 17 octobre 2025.

Pour chacune des formations, le groupe était mobilisé sur deux journées en présentiel, suivi d'une visio de 2h en distanciel pour revenir quelques mois plus tard sur les questionnements posés par l'approche et son appropriation par les apprenants.

En plus de l'appropriation du cadre d'analyse de la sociologie des pratiques et de la compréhension des démarches territoriales d'évolution des modes de vie, ces sessions permettent ainsi d'engager des réflexions, sous un format proche du co-développement, sur des dispositifs lancés par les agents.

Par exemple : une opération collective sur la mobilité scolaire en lien avec l'animation à l'échelle régionale du réseau national des élus ; la constitution d'une grille de questionnements orientés modes de vie auprès des porteurs de projets sur le geste de tri ; l'intégration de l'approche modes de vie dans l'évaluation des dispositifs territoriaux d'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) soutenus via Coopter...

Retour post-formation (à chaud + six mois après) très positif.

Cette formation contribue à :

- créer une culture partagée,
- sensibiliser à l'approche systémique en interne et auprès des porteurs de projets,
- intégrer l'outil dans les accompagnements ou de porter de nouvelles expérimentations.

Les évaluations notent que la formation participe à l'enrichissement d'une culture commune notamment sur l'intérêt des sciences sociales pour penser et accompagner les démarches de transitions. Elle participe également de la sensibilisation à l'approche systémique en interne et auprès des porteurs de projets accompagnés. Ce module enfin ouvre des pistes pour l'intégration de l'approche modes de vie dans les accompagnants et le développement de nouvelles expérimentations. Les groupes expriment néanmoins un besoin d'appui et d'animation (*interne ou externe*) pour traduire ces pistes d'action en projets opérationnels.

VERS UNE MASSIFICATION DE LA FORMATION AUX MODES DE VIE

Enfin, nous avons commencé à élargir notre cible pour aller former d'autres territoires. Par exemple, nous animons la formation modes de vie auprès de **Le Mans Ville et Le Mans Métropole où nous aurons bientôt formé 30 cadres de la collectivité, en partenariat avec le Cnam.**

Le démarrage de TES IV (2023-24) nous a permis de formuler l'ambition de **massifier l'approche modes de vie dans les territoires des Pays de la Loire.**

C'est pourquoi nous avons engagé un dialogue en 2024 avec le Cnam Pays de la Loire pour former un groupe de formateurs du Cnam et confier à ce partenaire du Collège le dispositif de formation aux modes de vie afin que celui-ci puisse le déployer largement auprès des territoires de la région. Plusieurs mois de dialogue ont permis de dessiner les contours de ce partenariat au long terme avec une ambition pour le Collège à la fois de massifier l'approche, mais aussi ce faisant de dégager du temps pour concentrer nos efforts sur de nouveaux modules de formation à construire dans une logique d'innovation (*engager de nouveaux sujets*). Cependant, nous avons appris courant avril 2025 que le Cnam Pays de la Loire n'était finalement pas en mesure de se saisir de ce dispositif et de l'intégrer à son offre pour des questions d'organisations internes.

Aussi, nous projetons à ce jour de conserver le dispositif de formation aux modes de vie sur une base de 6 formations par an environ (*soit 12 en 2025-2027*) et de **construire un nouveau dispositif de massification à l'horizon 2027.**

>> DE NOUVELLES OFFRES DE FORMATION ORIENTÉES SUR LA MISE EN ŒUVRE DES TRANSITIONS

Nous avons initié en 2024 une réflexion pour faire émerger un **nouveau dispositif de formation, complémentaire au parcours, et étayant plus les enjeux liés à la mise en œuvre des démarches de transition.**

Ce nouveau dispositif, appelé **Repères et outils pour l'action** est composé de divers modules dont les contenus sont en majorité issus de l'action-recherche, tous d'une journée. Il ne s'agit pas d'un cycle mais d'une programmation de modules indépendants les uns des autres.

Ce dispositif se veut à la fois :

- complémentaire de l'offre Collège existante (*parcours et formation-action modes de vie*) ;
- axé sur la mise en œuvre des transitions (vs. *la compréhension des enjeux et les compétences dites « de fond »*) ;
- très articulé avec nos travaux d'action-recherche ;
- permettant une mobilisation moins lourde pour les acteurs.



REPÈRES ET OUTILS POUR L'ACTION

des boussoles pour se situer et élaborer des démarches d'innovations.

Les Repères et outils pour l'action doivent permettre de :

- **découvrir des cadres d'analyses issus des sciences humaines et sociales** qui proposent un éclairage théorique et sont mobilisés par le Collège dans ses travaux ;
- **découvrir des outils concrets** pour s'engager dans les transitions ;
- **oser initier des expérimentations** et des manières de faire différentes.

Les contenus s'appuient sur des **apports en sciences humaines et sociales et sur des retours d'expériences issus de nos travaux d'action-recherche.**

Ces modules sont à destination des pilotes de stratégies et dynamiques de transition sur les territoires : les dirigeants de collectivités, les élus locaux, les accompagnateurs des transitions, les chargés de missions RSE / politiques de transitions, les responsables associatifs...

Aujourd'hui, nous avons construit **une première série de quatre modules** avec l'objectif de poursuivre dans le montage pédagogique de nouveaux modules dans les années à venir.



4 MODULES

- « Sous les voiles de la coopération »
- « Jeter l'ancre en (tiers) lieu »
- « Cap sur les modes de vie »
- « Ensemble à la barre des transitions »

Nous les avons programmés au **premier semestre 2025** en inter à Nantes pour des acteurs de nos territoires mais plus largement pour tous les acteurs des transitions en Pays de la Loire et au-delà (*notamment sur les territoires limithrophes*).

Par ailleurs, nous proposons des **déploiements de ces modules en intra**. Pour exemple, nous déploierons les modules « *Cap sur les modes de vie* » et « *Sous les voiles de la coopération* » dans les prochains mois (*septembre et octobre 2025*) auprès de l'ensemble du pôle accompagnement de l'association régionale Alisée (*13 collaborateurs*) et pour une quinzaine d'administrateurs de l'Union Régionale des CPIE des Pays de la Loire (*binôme directeurs et élus*).

D'autres modules sont en cours de construction pour une offre à paraître avant l'été.



MODULE	INTER / INTRA	TERRITOIRES / ORGANISATIONS	DATES	NBRE DE MODULES	NBRE DE JOURS	NBRE DE PARTICIPANTS
• Sous les voiles de la coopération	intra	RARE (Réseau des Agences Régionales de l'Environnement)	18 - 04 - 2024	1	1	15
• Sous les voiles de la coopération	inter	multiples	06 - 03 - 2025	1	1	5
• Cap sur les modes de vie	inter	multiples	04 - 04 - 2025	1	1	7
TOTAL DE L'EXERCICE 2024-2025				3	3	27

>> UN FORT ENJEU DE COMMERCIALISATION DE L'OFFRE

En trois ans, nous avons augmenté de manière importante notre offre de formation, à la fois en diversifiant nos dispositifs et en élargissant les cibles de professionnels à former. Avant 2022, le Collège engageait une promotion du parcours de (dé)formation par an pour une petite vingtaine d'auditeurs. Depuis 2022, nous sommes passés à un rythme de deux promotions par an, auquel s'adjoint l'offre de formation-action sur les modes de vie et plus récemment les modules Repères et outils pour l'action.

Ce déploiement constitue un effort stratégique pour embarquer les territoires et les organisations plus largement dans les dynamiques de transitions.

Nous souhaitons poursuivre cet effort qui vise à développer de nouvelles compétences individuelles et collectives sur les territoires : approches systémiques, démarches capacitaires, construction de visées de changement sociale, élaboration de stratégies territoriales, capacité à engager des coopérations...

Néanmoins, il nous faut, pour ce faire, **structurer à présent un dispositif de commercialisation qui soit plus robuste et plus efficace pour donner une visibilité plus importante à nos offres**, situer plus fortement encore le Collège dans le champ de l'innovation (et se distinguer ainsi plus clairement), **faciliter l'entrée en formation** (certification et démarche qualifiante). Il s'agit en effet de **sécuriser les ressources de la formation** qui nous permettent d'inventer des formats nouveaux et adaptés aux besoins du terrain et des acteurs.

En effet, outre l'organisation de webinaires et la communication auprès de nos partenaires et de notre

communauté élargie, les campagnes de recrutement manquent aujourd'hui encore d'action de commercialisation qui permettent de faire entrer un plus grand nombre de nouveaux acteurs. Nous avons, dans la période, initié de nouvelles modalités de contact avec les organisations, notamment les territoires, **en organisant des matinées à destination des DGS, en lien avec l'ADGCF et les syndicats de DGS** pour partager les enjeux liés à la formation des équipes sur le sujet des transitions.

Pour exemple, le 29 janvier nous avons réuni 15 DGS de territoires de Mayenne dans les locaux de Territoire d'Énergie 53 pour engager un dialogue sur les compétences nouvelles que les transitions nécessitent.

Ce format devra se poursuivre et s'accompagner de plus de rencontres de terrain avec les acteurs et les réseaux, pour déclencher des départs en formation.



>> SYNTHÈSE EN CHIFFRE

VUE D'ENSEMBLE

LA FORMATION DANS L'ANNÉE 01/04/2024 - 30/03/2025	
Nbre de sessions de formation du parcours de (dé)formation	12
Nbre de jours de parcours (dé)formation	21
Cumul des participants de l'ensemble des journées du cycle (dé)formation (jour/homme)	156
Nbre auditeurs du parcours (dé)formation (engagés dans les cycles en cours)	53
Nbre de formations MDV	7
Nbre de jours de formation MDV	14,5
Nbre de formés aux MDV	90
Nbre de formation Repères et outils pour l'action	3
Nbre de jours de formation Repères et outils pour l'action	3
Nbre de formés Repères et outils pour l'action	27
Nbre total de jours de formation	38,5
Nbre total de personnes formées toutes sessions (jour/homme)	273
Nbre total de personnes formées (au moins une session ou module)	170

PERSPECTIVES

Le Collège a toujours été à l'avant-garde sur son offre de formation, tant dans les sujets qu'en termes de formats, et ce depuis 10 ans. On constate aujourd'hui une multiplication des offres de formation sur les sujets de transition. Le CNFPT en particulier commence à développer des parcours pour les managers, ce qui permet d'envisager une massification de l'offre contribuant à la diffusion de nouvelles compétences et approches dans les territoires/organisations.

Le Collège poursuit ses travaux exploratoires pour engager des dispositifs de formation toujours plus innovants et ajustés aux besoins des acteurs.

En ce sens, l'articulation étroite de notre programme d'action-recherche et de notre programme de formation permet d'être en dialogue permanent avec les acteurs pour comprendre et formuler leurs besoins. Nous poursuivons nos efforts sur le développement de formations visant l'acquisition des compétences collectives (*en parallèle des formations individuelles des pilotes*) au-delà de l'approche métiers.

Aussi, aujourd'hui le Collège TES poursuit ses travaux afin de :

- Mettre à jour son offre au plus près des enjeux ;
- Ouvrir de nouveaux sujets (*repérer les signaux faibles, engager un travail d'analyse de fonds, faire émerger les problématiques...*) ;
- Poursuivre le travail d'articulation du dispositif de formation avec le dispositif d'accompagnement des territoires (*qui se traduit par des cercles d'échange, des accompagnements politiques et techniques, des projets pilotes sur les modes de vie et la gestion en commun des ressources...*) et diversifier son offre (*intra-inter*) ;
- Coopérer avec les grands acteurs de la formation... et viser la co-construction avec ceux-là d'une offre de formation concertée et articulée.

Tout cela doit permettre d'**équiper les acteurs, dans les territoires, pour animer et piloter les projets de territoires orientés transition aujourd'hui et demain.**







5

ÉVÈNEMENTS ET COMMUNICATION

Depuis le début de TES III et la refonte de sa communication, le Collège réalise un effort de communication et de diffusion pour participer à la réflexion collective et la mobilisation des acteurs des transitions en Pays de la Loire.

L'enjeu stratégique est de **nourrir et de consolider ce « bien commun territorial expérientiel, méthodologique et opérationnel »** pour continuer à accélérer les démarches de transitions écologiques et sociétales en Pays de la Loire.

L'année 2024-2025 a été marquée par la relance d'un nouveau cycle de conférences et par la finalisation d'un film documentaire réalisé par Valérie BILLAudeau sur la démarche du Collège TES.

Avec le démarrage de nos travaux de TES IV, de nouveaux livrables en cours de préparation sont à prévoir pour les deux années à venir.

>> CONFÉRENCES

En novembre 2024, le Collège TES a initié un nouveau cycle de conférences "Devenir chacun.e et ensemble, sujets et acteurs du monde qui vient".

Trois conférences ont ainsi été organisées à IMT Atlantique à Nantes sur la période.

Ce nouveau cycle de conférences s'adresse à un large public et vise à questionner les manières d'agir individuellement et les manières de nous entraider pour y parvenir, en interrogeant les postures et les représentations que nous avons de nous-mêmes pour nous sentir capables d'agir.

Les **trois conférences** ont porté sur :

- 26 novembre 2024 : « Dévastation, la question du mal aujourd'hui »

Dominique BOURG - 194 personnes inscrites

- 4 février 2025 : « S'adapter à +4 degrés ? »

Nathanaël WALLENHORST - 117 personnes inscrites

- 18 mars 2025 : « La redirection écologique : une ligne de crête entre "tout arrêter" et business as usual ? »

Alexandre MONNIN - 83 personnes inscrites



>> INTERVENTIONS

DATES	LIEU	ORGANISATEUR	SUJET	TYPE DE PUBLIC	INTERVENANT
2-3/05/2024	Université du Québec à Chicoutimi	Forum International ASP - Saguenay	Les défis d'une nouvelle ruralité Enjeux socioécologiques	Acteurs sociaux locaux	Samuel AUBIN
13/06/2024	Commissariat général au développement durable Tour Séquoia PARIS	COMÈTE Journée nationale de la transition écologique territoriale	Comment dépasser les tensions dans la mise en œuvre d'actions locales de transition ? Dialogue avec Fanny LACROIX maire de Châtel-en-Trièves, vice-présidente de l'AMRF	Membres de la communauté COMÈTE (acteurs territoriaux)	Samuel AUBIN
20/06/2024	La Roche-sur-Yon	CER France	« Manger local : comment sortir de l'injonction ? »	Exploitants agricoles	Ludovic BERTINA
24/06/2024	Bellevigny	CC de Vie et Boulogne	« La mobilité comme levier des transitions »	Élus et agents du territoire de Vie et Boulogne	Ludovic BERTINA
01/09/2024	Évron	CC des Coëvrons	Forum de l'alimentation	Acteurs locaux et partenaires du PAT	Valentine ABHERVÉ
01/10/2024	Angers	Région Pays de la Loire	Rencontres mobilités durables 2024 Animation Conférence Accompagner l'évolution des pratiques de mobilité	Multi-acteurs	Valentine ABHERVÉ Samuel AUBIN
07/11/2024	Département des Hauts-de-Seine	Journée EAK Entretiens Albert-Kahn Prospective territoriale Paris	Prospective et évaluation dans les territoires en transition	Acteurs de la prospective en France	Samuel AUBIN
06/12/2024	Hub des Territoires de la Banque des Territoires PARIS	Association des Maires Ruraux de France - Grand Atelier sur les communs	Les communs, une piste pour aborder les transitions dans les communes rurales	Maires ruraux et acteurs nationaux	Samuel AUBIN
11-12/12/2024	Strasbourg	Rencontres ETS 2024	Engager ensemble une nouvelle étape pour une transition écologique réussie	Dirigeants territoriaux	Samuel AUBIN
15/01/2025	Pouzauges	CC Pays de Pouzauges et Conseil de Développement	Introduction à l'approche modes de vie	Membres du Conseil de Développement	Valentine ABHERVÉ
28/03/2025	IMT Atlantique Nantes	Rencontre régionale ADGCF	Impacts territoriaux des transitions démographiques et sociétales	DGS Communes Intercommunalités en Pays de la Loire	Samuel AUBIN
11/04/2025	La Rochelle	Rencontre régionale ADGCF Nouvelle-Aquitaine	Impacts territoriaux des transitions démographiques et sociétales.	DGS Communes Intercommunalités en Nouvelle-Aquitaine	Samuel AUBIN
25/04/2025	La maison des Communes La Roche-Sur-Yon	Matinale de l'OESTV Observatoire Économique Social et Territorial de la Vendée	Stratégies, actions et conduite du changement face aux enjeux climatiques	Dirigeants publics et privés en Vendée	Samuel AUBIN

>> LIVRABLES PUBLIÉS DANS L'ANNÉE

FICHE MÉTHODE N°6



Comment connaître les usages des habitants sur un territoire ?

Le collège a publié en mars 2025 une nouvelle fiche méthode issue de la rencontre de la Communauté Modes de vie dédiée aux pistes pour des diagnostics adaptés aux démarches d'évolution des modes de vie. Elle ouvre des questionnements de fond et des propositions méthodologiques pour intégrer des démarches de connaissance et de compréhension des usages dans les expérimentations modes de vie.

« ENTRETIENS ALBERT KAHN »



Samuel AUBIN est intervenu lors d'une rencontre des « *Entretiens Albert Kahn* »* organisée le 7 novembre 2024 à l'Auditorium du Musée Albert Kahn à Boulogne Billancourt.

Son intervention et les échanges de cette journée, dont le thème était « *Prospective et évaluation dans les territoires en transition* », sont à relire dans le numéro 66, des Cahiers des entretiens Albert Kahn : <https://www.calameo.com/hautes-de-seine/read/00644343558c-282da64d9>

* Les *Entretiens Albert-Kahn* (EAK) est un laboratoire innovation publique né en octobre 2012 de la volonté de la présidence départementale des Hauts-de-Seine de favoriser une réflexion prospective de haut niveau sur les grandes questions de société au sein de la collectivité. Ce laboratoire a pour objet de réfléchir aux « futurs souhaitables » et de proposer des expérimentations et de nouvelles formes de politique publique.

FILM DOCUMENTAIRE DE RECHERCHE



Transitions au long cours : un film documentaire de recherche de Valérie BILLAudeau qui suit l'aventure du Collège sur les territoires partenaires.

« *Transitions au long cours* » est un projet de documentaire de recherche, initié à l'automne 2022. Réalisé par Valérie BILLAudeau, il associe, par une convention, le Collège TES et le laboratoire ESO-Angers qui est une unité de recherche sous la tutelle du CNRS et de l'Université d'Angers.

Pendant plus d'un an et demi, Valérie BILLAudeau, enseignante-chercheuse, a suivi les travaux du Collège TES, notamment l'accompagnement de trois projets pilotes menés sur les territoires de Redon Agglomération, la communauté de communes du Pays de Pouzauges et la communauté de communes du Val de Sarthe. Ce documentaire vient poser la question de l'équilibre à trouver entre l'urgence d'agir et le temps long des transformations sociales, qui induisent de nouvelles formes d'organisations plus résilientes, plus solidaires, plus coopératives.

Le documentaire a été projeté lors du Collectif des acteurs en mars 2025. La première de lancement du film est prévue le 10 juin 2025 à IMT Atlantique, dans le cadre du cycle de conférences « *Devenir chacun.e et ensemble, sujets et acteurs du monde qui vient* ».

Sa diffusion sera à déployer à la rentrée avec la réalisatrice, sous la forme de conférences sur les territoires des Pays de la Loire

Depuis avril 2023, le Collège TES s'est doté de nouveaux outils de communication digitale pour gagner en notoriété et visibilité.

Le travail de mise en réseaux et la constitution d'un listing de contacts qualifiés sur l'ensemble des EPCI des Pays de la Loire s'est poursuivi et est désormais engagé pour cibler les communes du territoire.

Anne-Laure VAILLANT de la société Olalao-studio assure des prestations de communication pour le Collège des transitions écologiques et sociétales depuis 2022.

En septembre 2024, nous avons signé un contrat de prestation de services (48 heures par mois) pour une durée de 8 mois. Cette collaboration plus étroite a permis de renforcer la communication du Collège, notamment pour la création de nouveaux supports print & web (livrables, refonte et déclinaison des supports de communication du projet de formation, invitations à des événements internes et externes). Cela nous a aussi aidés à développer notre visibilité sur réseaux sociaux (LinkedIn).

En perspectives : refonte du site internet, mis en place d'un espace partagé pour les partenaires du Collège, flyer de présentation du Collège.



Conférences



Invitations



Flyers

SITE WEB



COMPARAISON

15 avril 2023 À 15 avril 2024 - 15 avril 2024 à 15 avril 2025

3 900 > 6 435 visites :

+138 %

6 613 > 21 046 pages vues :

+218 %

691 > 1 904 téléchargements uniques :

+175 %



LE TOP 5 DES TÉLÉCHARGEMENTS !

- Le Topoguide 2022
- Le Flash TES n°3 : « Il faut faire évoluer nos « modes de vie » ! Oui mais comment ? »
- Fiche Méthode n°4 : « Lancer des projets pilotes pour changer les modes de vie »
- Plaquette de présentation du Parcours de (dé)formation (nouvelle formule)
- « Cahier des initiatives de transition en Pays de la Loire : vers de nouveaux modes de vie »

PAGE LINKEDIN

ÉVOLUTION SUR 1 AN

1 000 > 1 700 abonnés

945 visiteurs uniques (stable)

65 > 80 posts LinkedIn publiés

Taux d'engagement : 5 % à 103 % au plus fort

32 400 > 67 025 impressions de post

Newsletter LinkedIn : 618 abonnés > 921 abonnés

NEWSLETTERS PUBLIÉES



2 newsletters (juillet 2024 et décembre 2024)

190 > 322 abonnements à la newsletter (via le site web)

+ de 18 300

contacts la reçoivent !



6 POINT CONTRACTUEL ET FINANCIER

La période TES IV 2025-2027 repose, comme pour les autres périodes, sur l'engagement des partenaires basé sur :

➤ Un apport en temps et/ou en nature de tous, pour mener les travaux

➤ Un apport financier en plus pour ceux qui le peuvent. La répartition suivante illustre l'engagement des 38 partenaires.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE ET EN TEMPS

ADEME Pays de la Loire, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Communauté de communes des Coëvrons, Communauté de communes d'Erdre & Gesvres, Communauté de communes du Pays de Pouzauges, Communauté de communes de Loire-Layon-Aubance, Communauté de communes du Val de Sarthe, Cerema, CNAM Pays de la Loire, Conseil départemental de Loire-Atlantique, Conseil départemental de Vendée, ENEDIS Pays de la Loire, Enercoop, Mairie de l'Île d'Yeu, Mauges Communauté, Nantes Métropole, NaTran, PNR Loire-Anjou-Touraine, Région des Pays de la Loire, Siéml, SyDEV, TE 44, TE53.

CONTRIBUTION EN TEMPS ET EN NATURE

ADGCF, AILE, Alisée, Chambre régionale d'agriculture en Pays de la Loire, FRCIVAM, Conseil de développement d'Erdre & Gesvres, DREAL Pays de la Loire, Élise, Energy Cities, Énergies citoyennes en Pays de Vilaine, Familles Rurales, Fabrique des transitions, IMT Atlantique, PETR du Pays de Retz et RÉCIT.

EXERCICE BUDGÉTAIRE

Depuis l'Assemblée générale du 10 février 2024, l'exercice budgétaire du Collège des Transitions Écologiques et Sociétales s'étend du 1^{er} mai au 30 avril de l'année suivante, et ce pour chacune des 3 années.

Pour certains partenaires, les justificatifs des engagements sont transmis au regard de la date de signature des conventions.

La plupart des conventions sont signées entre le partenaire, IMT Atlantique et le Collège des Transitions Écologiques et Sociétales. D'autres, pour des raisons particulières, sont signées entre le partenaire et le Collège des Transitions Écologiques et Sociétales.

Les recettes sont issues des contributions financières des partenaires et du projet de formation porté par le Collège TES (*le parcours de (dé)formation, les modules « Repères et outils pour l'action », la formation-action Modes de vie*).

PRODUITS D'EXPLOITATION – I

Cotisations

Ventes de biens et services

· Ventes de biens	
· Ventes de prestations de service	116 971,40 €

Produits de tiers financeurs

· Concours publics et subventions d'exploitation	535 889,00 €
--	--------------

Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges

Utilisations des fonds dédiés	7 500,00 €
-------------------------------------	------------

Autres produits	442,51 €
-----------------------	----------

TOTAL – I	690 943,46 €
------------------	---------------------

CHARGES D'EXPLOITATION – II

Achats de marchandises

Variation de stock

Autres achats et charges externes	207 925,75 €
---	--------------

Aides financières

Impôts, taxes et versements assimilés	8 955,73 €
---	------------

Salaires et traitements	325 731,16 €
-------------------------------	--------------

Charges sociales	118 549,45 €
------------------------	--------------

Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 224,93 €
---	------------

Dotations aux provisions

Report en fonds dédiés	16 000,00 €
------------------------------	-------------

Autres charges	8 309,94 €
----------------------	------------

TOTAL – II	690 696,96 €
-------------------	---------------------

1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I– II)	246,50 €
---	-----------------

Produits financiers - III	3,03 €
---------------------------------	--------

Charges financières - IV	18,93 €
--------------------------------	---------

2. RÉSULTAT FINANCIER (III– IV)	-15,90 €
--	-----------------

3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)	230,60 €
--	-----------------

Produits exceptionnels - V

Charges exceptionnelles - VI

4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)

Participation des salariés aux résultats - IX

Impôt sur les bénéfices - X

TOTAL 4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	690 946,49 €
---	---------------------

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	690 715,89 €
---	---------------------

EXCÉDENT OU DÉFICIT	230,60 €
----------------------------	-----------------



Avec une situation écologique qui se dégrade malgré les alertes croissantes de la communauté scientifique, avec ce fond ambiant de défiance démocratique, les risques d'une société qui ne fasse plus société apparaissent. Attention alors au « clair-obscur où surgissent les monstres ».

Face à ce défi planétaire, **comment mobiliser notre responsabilité individuelle et collective pour apporter des réponses sur nos territoires locaux, là où nous sommes le plus à même d'agir ?**

Apprendre à faire ensemble aux différentes échelles géographiques et culturelles, constitue l'hypothèse majeure de ce programme, un défi aux défis.

“
**POURSUIVONS
ENSEMBLE !**
”

Contact

Collège TES

C/IMT Atlantique
4, rue Alfred Kastler - CS 20722
44307 Nantes Cedex 3

www.college-tes.fr

contact@college-tes.fr

